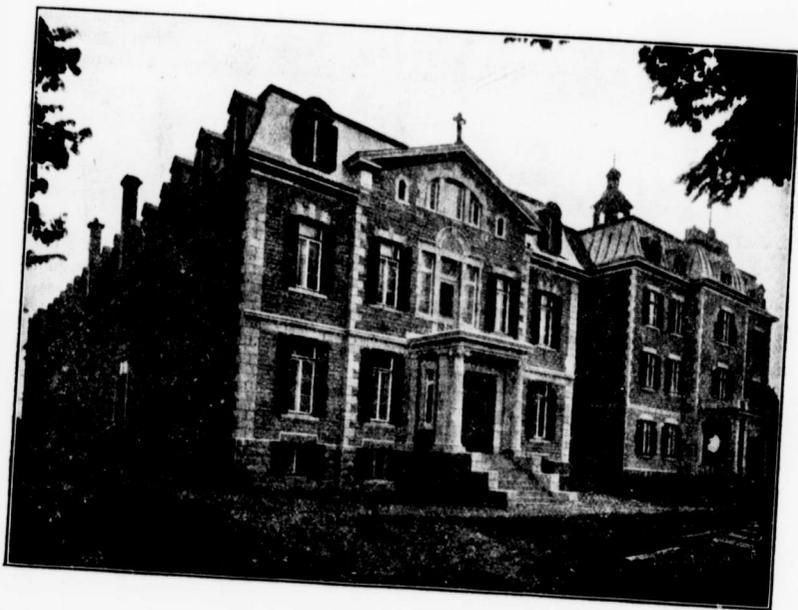


L'Enseignement Primaire

Revue illustrée de l'Ecole et de la Famille

C.-J. MAGNAN Propriétaire et Rédacteur-en-chef



ECOLE NORMALE DE JOLIETTE

Etablie à la demande de feu Mgr Archambault en 1911, l'école normale de Joliette est entrée en activité au commencement de septembre 1912. Ce sont les Révérendes Sœurs de la Congrégation Notre-Dame qui ont pris charge de la nouvelle institution, et la direction de la maison a été confiée à M. l'abbé J.-G. Gervais, premier Principal.

Par erreur, dans la livraison de mai, le nom de M. Gervais a été placé au bas de la vignette représentant l'école normale de Saint-Hyacinthe, dont M. l'abbé J.-A. Fontaine est le Principal.

Retraites fermées d'Institutrices

Quarante-cinq institutrices ont répondu l'an dernier à l'invitation que leur faisait les Sœurs de l'Immaculée Conception de Montréal. Réunies dans leur couvent, elles y ont suivi avec ferveur les exercices salutaires d'une retraite fermée.

Et cette année, le nombre des retraitantes s'annonce plus grand encore. Les anciennes—dont plusieurs ont avoué qu'elles n'avaient pas vécu dans toute leur vie de jours si heureux—veulent revenir; d'autres désirent se joindre à elles.

Pour satisfaire ces pieux désirs, les Sœurs de l'Immaculée Conception ont obtenu d'avoir cet année deux retraites consacrées aux institutrices, l'une du 14 au 19 juillet, l'autre du 11 au 15 août.

Nous répétons ici les avis que nous donnions l'an dernier.—Les retraitantes devront arriver pour le premier exercice, lequel aura lieu à 4 h. du soir. Aucune pension n'est exigée, mais celles qui le peuvent faire sont, priées de laisser une aumône pour aider à couvrir les frais de la retraite. On devra se faire inscrire à l'avance, car le nombre des places est limité.

Le dernier jour, l'exercice de clôture aura lieu assez tôt pour permettre de prendre les trains de la matinée.

S'adresser au couvent de l'Immaculée-Conception, 314, chemin Sainte-Catherine, Outremont.

Les leçons de choses

I

PROCEDES D'ENSEIGNEMENT.—La leçon de choses est l'exercice par excellence des classes de début. Le maître doit la préparer soigneusement, la bien limiter, la bien diviser;—réunir les objets qu'il se propose de présenter aux élèves;—s'aider de gravures, de dessins au tableau noir.—Les choses les plus simples, les plus familières, les plus rapprochées des enfants, peuvent lui servir: le meilleur moyen de se les procurer est de régler l'ordre des leçons sur l'ordre même des saisons, et de profiter de toutes les occasions possibles pour renouveler ou enrichir le musée scolaire. On établit ainsi entre les diverses leçons une liaison naturelle, un enchaînement voulu, raisonné et suivi.

La leçon sera un dialogue entre le maître et les élèves, mais un dialogue dans lequel les élèves auront la part la plus active.

Le langage du maître sera simple, clair, précis, correct, bien à la portée de l'âge et de la force de ses jeunes interlocuteurs, mais sans expressions triviales.

II

AVANTAGES ET CONCLUSION.—La leçon de choses ainsi comprise est essentiellement intuitive. Toujours faite à l'aide d'objets réels et non figurés, elle apprend à l'enfant à se servir de ses sens;—elle précise dans son esprit les vagues notions qu'il possède sur ce qui l'entoure;—elle l'achemine à émettre des idées claires sur les phénomènes qu'il a observés.—elle lui enseigne à classer ces idées nouvelles dans un ordre logique;—elle augmente, avec le nombre des connaissances, le vocabulaire restreint dont il fait l'emploi, et l'exerce par degrés à s'exprimer nettement et correctement.

Ayant pour objet essentiel d'amener l'enfant à bien penser et à bien dire, elle n'est donc, au fond, qu'une leçon orale de composition française et de rédaction. Elle en est, en tout cas, la meilleure préparation.

(Bulletin de la Haute-Marne)

PEDAGOGIE

Comment utiliser les vacances

Dans quelques semaines, les huit mille instituteurs et institutrices de notre province seront en vacances. Deux mois de repos, de liberté! Ce repos et cette liberté ont été bien gagnés. Pendant dix mois, il a fallu peiner six heures durant chaque jour, et consacrer encore au moins deux heures à la préparation des classes et à la correction des devoirs.

Donc, reposons-nous et jouissons de la liberté. Néanmoins, se reposer et être libre, pour un bon instituteur ou une bonne institutrice, cela ne signifie pas vivre deux mois dans l'oisiveté sans aucun souci de sa profession. Le maître ou la maîtresse qui comprendrait ainsi ses devoirs, en vacances, ferait preuve d'une insouciance regrettable.

Au repos bien mérité, aux récréations et voyages nécessaires à la santé, sachons ajouter l'étude, qui offre une diversion heureuse au *dolce far niente*.

Dès le début des vacances, choisissons un traité de pédagogie que nous n'avons pas encore lu ou qui n'a pas été ouvert depuis longtemps. Lisons cet ouvrage avec soin, sans précipitation, prenant des notes qui nous seront utiles plus tard.

Voyons aussi si certains numéros de revues pédagogiques ne sont pas encore sous bande, preuve qu'ils n'ont pas été parcourus.

Revoyons encore à tête reposée, le *Programme d'Etudes* et les *Instructions pédagogiques* qui l'accompagnent. C'est ici le temps de faire un bon *examen de conscience*: Ai-je suffisamment réfléchi, au cours de l'année scolaire, à cette grande vérité pédagogique: "Les premières études sont les plus importantes; l'intelligence y prend ses allures. Que ces allures soient donc régulières. Que les premières notions, si simples qu'elles soient, soient précises, pures, et complètes. Qu'on ne fasse rien apprendre qui ne soit compris, c'est-à-dire expliqué par le maître."

Me suis-je rappelé à point ce proverbe: "Avançons lentement, pour avancer sûrement, mais avançons sans cesse." D'accord avec ce précepte, dans quelle mesure ai-je satisfait à la promotion annuelle des élèves? Je constate peut-être que pour avoir voulu briller en faisant briller quelques élèves, j'ai sacrifié le plus grand nombre.

Un autre point important qu'il faut méditer en vacances, c'est celui-ci: l'instituteur doit toujours mettre la leçon de l'école en harmonie avec les devoirs de la vie, c'est-à-dire rendre utile ce qu'il fait apprendre aux élèves.

Tous vos élèves apprennent à lire, à écrire et à compter. Mais étudient-ils ces matières de façon à pouvoir les utiliser dans la famille d'abord, puis dans la société ensuite. Il ne faut pas oublier que l'enseignement utile est toujours aisé; il ne fatigue pas, il n'ennuie plus les élèves; comme l'homme, l'enfant apprécie à merveille ce qui lui est avantageux. Dès lors, la bonne discipline est assurée à l'école. Car le bon instituteur qui sait bien, qui

pense bien et sent bien, enseigne bien et conduit bien. Il n'a pas besoin d'apprendre les règles de la discipline: il les a dans sa tête, dans son cœur il les a donc dans sa parole et dans sa vie.

En vacances, le bon maître, tout en réparant ses forces physiques, refait aussi ses forces intellectuelles et morales. Il a le souci de son perfectionnement professionnel. Voilà pourquoi, sans hâte ni fièvre, il réfléchira, étudiera, recueillera des notes, et par des lectures littéraires ou scientifiques ajoutera à sa culture intellectuelle, précieux élément de succès et d'autorité en classe.

L'emploi judicieux des loisirs de vacances s'impose donc aux maîtres et aux maîtresses dignes de ce beau titre. Nous, instituteurs laïques, rappelons-nous que "l'oisiveté est la mère de tous les vices," et que lorsqu'on n'a rien à faire, on est bien près de mal faire. Imitons, ne fût-ce que de loin, les Frères et les Sœurs, qui consacrent entièrement leurs vacances au recueilement, à la prière et à l'étude de leurs devoirs professionnels.

C.-J. MAGNAN

DES JARDINS SCOLAIRES

(POUR *L'Enseignement Primaire*)

Parmi les questions sociales à l'ordre du jour, il n'en est pas de plus importante, après l'éducation religieuse, que celle de l'éducation agricole sous toutes ses formes.

Dieu merci, le peuple canadien, pris en majorité, peut encore se glorifier d'être un peuple agriculteur. Cependant, l'émigration d'une partie de nos jeunes gens vers les villes ne révèle-t-elle pas qu'il manque quelque chose aux conditions actuelles de la vie rurale ?

Qu'on nous permette de faire appel ici aux instituteurs et aux institutrices de la campagne et des villages, et de leur demander si leurs élèves ont pour la profession paternelle le goût et les dispositions qu'il leur faudrait pour ne pas trahir, eux aussi, la vie paisible et saine du laboureur.

Si les enfants apprenaient à l'école à respecter la profession de leurs parents et à l'aimer, si on leur enseignait le "comment", le "quand" et le "pourquoi" de chacun des travaux agricoles, n'est-il pas raisonnable d'espérer que la jeune génération formerait bientôt le groupe le plus prospère et le plus envié de toute la race canadienne-française ?

Les résultats obtenus à l'étranger par l'œuvre des jardins scolaires démontrent que nous avons en ces derniers le moyen efficace d'arriver à cette fin.

Le maître ou la maîtresse de toute école primaire devrait posséder les notions nécessaires à la direction de ces travaux pratiques. On doit pouvoir distinguer la nature et l'état des sols, et connaître les exigences des plantes qu'on veut y cultiver. Il faudrait alors indiquer aux élèves ce qu'exige une terre pour que telle ou telle culture vienne bien, quels sont les engrais de ferme ou de commerce qui lui conviennent et les amendements à apporter, etc., etc.

Qu'on choisisse une pièce de terre à proximité de l'école et qu'on la divise en autant de parcelles qu'il se trouve d'élèves disposés à faire un travail sérieux. Il n'est pas une commission scolaire qui, ayant compris l'importance de l'œuvre, ne s'empressera de fournir le matériel nécessaire à la conduite de ce jardin d'expériences.

On pourrait subdiviser chaque parcelle en deux sections, l'une destinée à la culture potagère, et l'autre aux fourrages et grains. Les élèves obtiendront de leurs parents et de leurs amis les semences qu'il faut pour chaque section. Ils bêcheront, prépareront leur terre, diviseront leurs parcelles en autant de carrés qu'ils veulent faire d'espèces de cultures, et, toujours sous la direction des maîtres, procéderont à la semence après avoir soigneusement trié leurs graines.

Ainsi chaque élève peut cultiver, dans une section, quelques échantillons, soit : patates, choux, blé-d'Inde, melons, salades, oignons, etc., et dans la seconde section, de l'avoine, de l'orge ou du blé, de la luzerne ou du trèfle, etc. On observera la distance entre semis, la profondeur d'enfouissage, les conditions du sol. Chaque petit carré portera une planchette indiquant l'espèce de semence et la date de mise en terre. De plus, chaque parcelle aura son enseigne portant le nom de l'élève propriétaire.

A mesure que se fera la levée, les élèves noteront sur un carnet spécial les remarques signalées par les maîtres relativement à la précocité ou au retard.

Bientôt viendra l'époque des binages et des sarclages. Tout en dirigeant les opérations les instituteurs auront soin d'en faire remarquer l'importance et d'en signaler les effets qui tardent rarement à se produire.

Si les insectes nuisibles et certaines maladies des végétaux font leur apparition, l'occasion sera bonne d'appliquer les traitements raisonnés que la science agricole préconise aujourd'hui.

Au temps de la récolte, on prélèvera sur les plus beaux produits, parmi les céréales surtout, les grains destinés à la semence subséquente.

Alors, il dépendra de l'institutrice ou de l'instituteur ingénieux d'organiser pour le public des environs une exhibition de récoltes scolaires sur pied, ou bien d'obtenir que les produits de leurs élèves les plus appliqués soient installés au pavillon agricole durant l'exposition du comté. Des prix seront décernés aux lauréats, et dès lors, un courant d'émulation sera créé qui sera le début du relèvement social de l'agriculture dans nos campagnes.

En septembre dernier, il m'a été donné de visiter quelques jardins scolaires dans la province d'Ontario. A la même époque, je retrouvais les produits de ces jardins à l'exposition de Toronto. C'est merveille de voir comme nos petits voisins anglais sont fiers de cultiver, et comme ils comprennent à bonne heure que l'agriculture est une mine riche et que le travail est un trésor.

A l'œuvre donc! Que les instituteurs et les institutrices se le tiennent pour dit: le jour où ils travailleront, par les nombreux moyens qu'ils ont eu main, à retenir le laboureur à la charrue, ce jour-là la patrie canadienne cessera de trembler pour sa prospérité matérielle, sa langue, sa moralité et toutes ses magnifiques traditions.

A. DESILETS,

De l'Institut Agricole d'Oka.

La Trappe, 2 mai 1913.

L'Enseignement Agricole—Une innovation

Dans *L'Enseignement Primaire* de mai dernier, notre directeur écrivait: "Nous invitons les commissions scolaires à se préoccuper, dès maintenant, du *problème rural*, dont personne n'a droit de se désintéresser."

Cette invitation à donner à l'agriculture, dans l'école rurale, la place d'honneur qui lui revient, a été entendue par les commissaires d'écoles de Saint-Casimir, comté de Portneuf. A l'unanimité, les membres de la commission scolaire de cette jolie localité; ont résolu de faire enseigner régulièrement l'agriculture dans les différentes classes de leur belle académie, dirigée par les Rvds Frères de l'Instruction Chrétienne: cet enseignement ne sera pas seulement théorique, mais il aura aussi un caractère expérimental. Le Rvd. Frère Provincial des Frères de l'Instruction chrétienne et le Révd Frère Directeur de l'Académie de Saint-Casimir, ont agréé avec joie la proposition qui leur a été faite. Afin de faciliter l'exécution de cette nouvelle tâche, la commission scolaire a nommé un professeur spécial, M. Jean-Charles Magnan, diplômé de l'Institut agricole d'Oka. Le jeune professeur donnera le cours théorique d'agriculture: il est en même temps directeur de la Ferme scolaire expérimentale que son père a installée à ses frais dans le voisinage de l'Académie de St-Casimir. Cette école est fréquentée par deux cents élèves.

Voilà donc un premier pas de fait dans la *voie rurale*. Honneur à la commission scolaire de St-Casimir pour le bel exemple de patriotisme pratique qu'elle donne. Nous manquerions à notre devoir, si nous ne félicitions pas également les Frères de l'Instruction chrétienne, qui vont reprendre ici l'oeuvre d'apostolat agricole qui leur valut naguère tant de succès en France.

Au jeune professeur, nous souhaitons aussi tout le succès que lui mérite la grandeur de la cause qu'il veut servir de toute son âme.

P. GIRARD

Mgr Archambault

Dans la dernière livraison, nous n'avons pu que signaler en deux lignes la mort de S. G. Mgr Joseph-Alfred Archambault, évêque de Joliette. Nous voulons aujourd'hui dire un mot de cet évêque-éducateur, mort dans toute la force de l'âge, au moment où il élaborait plusieurs projets destinés à accentuer le progrès de l'Instruction publique dans son diocèse.

Quelques semaines avant sa mort, nous rencontrâmes Mgr Archambault à la convention des commissaires d'écoles de Joliette, convention que Sa Grandeur honora de sa présence. Comme nous étions loin de supposer que c'était pour la dernière fois que nous rencontrâmes ici-bas, cet apôtre ardent, ce grand évêque qui nous honorait de puis plusieurs années de la plus bienveillante amitié!

Nul plus que Mgr Archambault comprenait le problème scolaire. Nos lecteurs se rappellent sa remarquable lettre sur *l'Établissement d'une École normale à Joliette*. "Son zèle pour l'éducation de l'enfance le porta à s'imposer de lourdes tâches au cours de ses visites pastorales. Il s'est donné sans compter, sans assez compter, pourrait-on dire; car il paraît admis de tous que sa vaillance a abrégé ses jours, à son insu sans doute. Il avait hâte de parfaire tous ses labeurs.

"Il pressentait, semble-t-il, que sa vie serait courte. Il craignait de n'avoir pas le temps de tout faire ce qui importait. Pour le moins, il voulait pouvoir offrir à Dieu des années pleines"(1) M. l'abbé Elie-J. Auclair, dans la *Semaine Religieuse*, de Montréal, à tracé ce fidèle portait du travailleur que fut Mgr Archambault:

"Homme d'action autant qu'il était homme de parole, Mgr Archambault a multiplié, avec sagesse et mesure toutefois, dans sa ville épiscopale et dans son diocèse, depuis neuf ans, les œuvres d'éducation, de charité et de piété. Orphelinat pour les garçons, jardin de l'enfance, parachèvement de la cathédrale et de l'évêché, agrandissement de l'hôpital Saint-Eusèbe, agrandissement considérable du séminaire diocésain, École normale des Jeunes filles (Congrégation Notre-Dame), maison provinciale des Sœurs des Saints Noms de Jésus et de Marie, monastère du Précieux-Sang, noviciat de la Providence, et puis encore, hospice des vieillards à Saint-Lin (Sœurs de la Providence) agrandissement du collège de Berthier et du couvent de l'Épiphanie, académie anglaise de Rawdon, voilà autant d'institutions qui lui doivent en grande partie leur vie ou leur prospérité. Prédicateur et éducateur dans l'âme, il animait tout et vivifiait tout de sa parole ardente, avec une incessante vigilance et un zèle intarissable.

"Sa science et son activité furent particulièrement mises en lumière lors du Concile Plénier de Québec, en 1909. Il y remplissait les hautes fonctions de secrétaire des "congrégations" des évêques. Ses distingués collègues sont unanimes à proclamer qu'il fut en cette qualité l'un des plus actifs et des plus brillants ouvriers de ce grand œuvre de notre premier concile national. Il prenait part à toutes les discussions avec une aisance et une maîtrise qui furent très remarquables."

Mgr Archambault nous a laissé à tous le noble et salutaire exemple de la piété, de l'action et du dévouement. Suivant l'expression si juste de S. G. Mgr l'Archevêque de Montréal, "il s'est dépensé pour ses ouailles jusqu'à la fin"

Ne l'oublions pas dans nos prières.

(1) La *Semaine Religieuse* de Montréal.



"LA PREMIÈRE FORMATION DU GOUT LITTÉRAIRE A L'ÉCOLE" (1)

1ère Partie.

LA NATURE DE L'ENFANT

Un professeur français, M. Scheid, disait dans un article sur "l'Évolution du Sens littéraire chez l'enfant" (Revue pédagogique, 15 jan. 1910) "qu'il n'est pas toujours facile d'être montreur de merveilles et explicateur de chefs-d'œuvre".

Ce doit être un peu et peut-être beaucoup la difficulté qu'éprouve l'instituteur à faire naître et à cultiver, chez l'enfant, cette éclectisme si rare même chez les natures privilégiées: le sens du beau littéraire. A certaines heures de dépit, devant un insuccès complet, il ira jusqu'à se demander si les facultés de ses élèves sont bien mûres pour une floraison intellectuelle.

C'est qu'il ne sait pas toujours aller jusqu'à elles, tandis qu'il s'efforce, au contraire, de les faire venir jusqu'à lui, en cherchant à faire admirer des beautés qu'elles ne comprennent pas, des impressions qu'elles n'ont point senties, des émotions qu'elles n'ont pas eues; en cherchant, en un mot, à substituer sa nature à celle de ses jeunes auditeurs.

Pour éviter cet échec, il suffit pourtant d'étudier le caractère de l'enfant: ses qualités et ses défauts, ses goûts et ses répugnances, sa manière de voir, de sentir, de comprendre, et pour accomplir cette tâche, que faut-il? se replier sur soi-même, regarder, observer, refaire cette psychologie de l'enfance si intéressante par ses imprévus, si pleine de fraîcheur, de naïveté et parfois même de profondeur, et si consolante aussi par opposition à celle des hommes, faite d'astuce et de mensonges, d'égoïsme et d'envie.

Madame Alphonse Daudet nous a dit, en des pages admirables, le résultat de ses observations. En des détails, qui sont des modèles d'analyse psychologique, la digne compagne de l'auteur du "Petit Chose" montre bien la route à tout éducateur de l'enfance, et, en particulier, à tout professeur de littérature, car en dernière analyse, que lui faut-il, sinon la connaissance du petit être en voie de formation.

L'éveil de la pensée n'est-il pas le même, en effet, que celui des sens extérieurs? Quand l'intelligence veut coordonner les sensations reçues, que de tâtonnements, d'erreurs inconscientes! Depuis six, huit ans, les yeux ont vu, les oreilles ont entendu, le cœur a palpité sans trop savoir la cause; mais un moment arrive où le voile tombe; les organes sont doublés; l'imagination entre en scène, et c'est alors que l'on peut dire: les yeux du cœur et de l'esprit. Tout ce que la mémoire contient dans ses lobes multiples prend un aspect nouveau: des relations s'établissent, le comment et le pourquoi des choses apparaissent et c'est toute une évolution.

Que cette évolution s'accomplisse sur les genoux d'une mère ou sur les bancs d'une école, le même devoir incombe à ceux qui ont charge d'âme. Si les premières sensations ont été bonnes, la floraison de l'intelligence sera belle, car nulle ivraie ne viendra nuire au bon grain; mais si l'enfance ne fut entourée que d'exemples pernicieux, oh! que la tâche est grande! Embellir un idéal est aisé, le créer est bien plus difficile. Certes, les moyens ne manquent pas, et un professeur avisé a plus d'une ressource pour atteindre au but. Les bibliothèques dont un grand nombre d'écoles s'enrichissent, offrent des moyens précieux dont il doit se servir avec tact cependant, car si les livres contiennent la science du bien, ils sont aussi la source du mal. Et c'est dans le choix des livres, que s'exercera l'esprit judicieux de l'instituteur. S'il a bien étudié le caractère de ses élèves, il est en état de leur fournir le genre de lecture qui convient et qui leur plaît, car avant tout, il faut plaire. Il importe d'enseigner à lire avec profit, à s'assimiler la substance des idées, tel que le voulait Montaigne, sans faire cependant de la lecture une tâche qui en enlève tout le charme. Lock disait "qu'elle doit être un divertissement" et Herbert Spencer ajoutait que l'esprit ne s'approprie bien que les connaissances qui lui procurent du plaisir et une excitation agréable."

Dans une enquête faite en France, en 1901, dans les écoles primaires, on a constaté que les

(1) Résumé d'un mémoire présenté au premier Congrès de la langue française, à Québec, par M. A.-B. Charbonneau, professeur, de Montréal.

goûts des élèves n'avaient qu'une très légère teinte littéraire. Les livres les plus courus en général sont ceux qui traitent d'aventures, de voyages, de sport et, faut-il l'avouer, de luxure. Ce mal existe dans nos écoles. Il y a certes une élite qui lit les bons auteurs. Or, c'est cette fleur de la société qu'il importe de conserver, d'augmenter même, en cultivant le vrai sens du beau. Et, pour atteindre ce but, il est un moyen qui, avec celui de la religion, constitue le plus puissant ressort d'idéal qui soit: le Patriotisme.

Cultiver le patriotisme de l'enfant, c'est relever son niveau moral et partant son sens littéraire; c'est orner son esprit des beaux faits de l'histoire; c'est exalter les plus nobles sentiments par les récits d'héroïsme qu'elle comporte; c'est faire vibrer les fibres les plus intimes de tous, car bien peu résistent aux émotions qu'elle fournit, aux leçons qu'elle donne, aux enseignements qu'elle contient. Et quand il s'agit de notre histoire..... "registre immortel, poème éblouissant, que la France écrivit du plus pur de son sang," quel relèvement pour le cœur et l'esprit!

Fréchette commence sa "Légende d'un peuple" par ce regret:

"O notre Histoire, érin de perles ignorées!"

Et pourtant, nos historiens sont nombreux; ils ont fait acte de patriotisme en enseignant dans des volumes qui ne sont pas lus, les trésors de nos archives et les exploits de nos ancêtres.

A l'instituteur incombe donc le devoir de faire connaître ces trésors et ces exploits, en appuyant sur l'esprit essentiellement chrétien qui a présidé aux destinées de notre race. Dans une causerie récente sur la formation littéraire de l'enfant, M. l'abbé Elie Auclair disait: "Notre mot d'ordre doit être: des sujets canadiens traités de façon canadienne." N'est-ce pas une des lacunes de notre enseignement littéraire: offrir à l'enfant des sujets qui ne sont ni de son âge, ni de sa compréhension.

On a dit avec raison qu'il est extrêmement difficile de choisir les lectures aussi bien que les travaux littéraires de l'enfant.

De façon générale, les œuvres d'imagination plaisent plus que les autres, mais sont-elles à bannir? Il faut distinguer. Le réel doit certainement primer la fiction pourvu qu'il soit attrayant, car avant tout, il faut plaire, sinon le livre sera bientôt fermé. D'autre part, les romans et les fables offrent le danger de fausser le jugement de certains esprits qui ne savent pas discerner le vrai du faux ou démolir la morale qu'ils contiennent. Ils font cependant la joie des enfants parcequ'ils flattent leur imagination par l'exagération même du récit.

Il y aurait sur ce sujet, toute une étude à faire sur le psychisme de l'enfant touchant l'évolution de son goût littéraire: retracer la nature de ses sensations instables et toujours vibrantes, libres de toute analyse et des entraves de la raison—d'où sa facilité de rire et de pleurer—plus fougueuses que pénétrantes, plus générales que particulières, observer les changements qui se produisent au fur et à mesure que les facultés intellectuelles réagissent, et constater l'influence que celles-ci exercent, par la modification de ses goûts, de sa manière d'agir et de penser.

Ces manifestations sont du tout premier âge. Plus tard, l'imagination joue son rôle tellement que l'enfant réalise ce phénomène comme chez lui: celui de se dépersonniser, au point de se croire le personnage qu'il représente. C'est à raison même de cette puissance de substitution que tant d'œuvres d'imagination deviennent dangereuses.

Il est une autre faculté qu'il importe d'étudier: celle des sentiments. Les psychologues ne s'accordent guère sur ce point. Les uns font de l'enfant un être essentiellement égoïste; d'autres n'y trouvent qu'une nature prête à recevoir la culture du milieu. Dans le bas âge cependant, l'enfant se rapproche sensiblement de la brute: il aime qui le flatte, le protège, le nourrit. Ces dispositions du caractère persistent jusqu'à l'âge de la puberté, quand se déclarent les affections électives dues à la crise sexuelle. Un changement notable s'opère en lui; l'amour qui s'éveille a toute la fougue de sa nature vigoureuse, c'est l'âge où Paul et Virginie croient "que tout le grand ciel bleu n'emplirait pas leur cœur" où "la force intacte de la rêverie élabore l'idéal." Il importe de ne pas déflorer ce rêve de l'adolescent par un réveil trop brusque. Le pessimisme du romancier contemporain éteindrait trop vite l'enthousiasme naissant. C'est le moment, au contraire, d'offrir à sa soif d'idéal les beautés capables d'entretenir le plus longtemps possible, les nobles sentiments qui font son bonheur.

2e partie.

LA CULTURE DE L'ENFANT

La formation du goût littéraire de l'enfant rencontre peut-être plus d'obstacles que nulle autre à cause de la mentalité ambiante. Nous sommes dans un siècle et dans un pays où l'utilitarisme est prépondérant, les affaires tiennent le haut du pavé, le dieu Dollar trône, et tout ce qui n'apporte pas un gain immédiat est tenu en médiocre estime. L'enfant élevé dans cette atmosphère croit que le temps perdu à l'étude de sa langue ne se résoudra guère en piastres et centins. De plus, il observe que les lettrés ne sont pas les plus honorés, qu'ils sont, au contraire, les gueux de la société, en chapeau de soie et en bottes vernies. Puis l'anglais domine partout; c'est la langue des affaires, du succès, de la fortune. Bref, le mal est imminent et demande un prompt remède.

Notre langue, il est vrai, eut à subir déjà d'autres assauts. Proscrite par nos vainqueurs lors de la conquête, elle ne fut sauvée que par un miracle étonnant. De nos jours, on ne lui conteste guère, dans notre province du moins, le privilège de la liberté. Il importe alors de la montrer pure, parée de ses beaux atours, afin que ses adversaires mêmes s'inclinent, admirateurs. Il importe aussi de convaincre le petit Canadien français qu'à sa foi sa langue est indissolublement liée, que le meilleur moyen de se faire respecter, c'est de parler et d'écrire sa langue correctement, et que ce but ne peut être atteint sans une étude des ressources littéraires, qui sont la vie même de la langue.

Une langue est écrite ou parlée, et l'art avec lequel on la manie s'appelle littérature. Elle se manifeste donc sous une double forme, et comme le langage est de beaucoup plus celle employée, l'attention portée à celui-ci devrait primer l'autre. Le contraire existe cependant. Les Canadiens français qui parlent bien leur langue sont beaucoup moins nombreux que ceux qui l'écrivent correctement. Ce fait ne provient-il pas d'un vice de formation, de ce qu'on ne corrige pas les fautes de langage comme celles d'orthographe. Si le zèle déployé par la plupart des professeurs de langue ne semble pas avoir eu le succès désiré, ne serait-ce pas à cause des moyens employés?

Les promoteurs de ce Congrès l'ont sans doute soupçonné quand ils m'ont demandé ce travail. De prime abord, le canevas qu'ils me proposaient me parut prématuré. Ce n'est qu'en y réfléchissant que je compris la justesse de la suggestion. Le goût littéraire! c'est le beau langage, la propriété des termes, la bonne prononciation; c'est l'ordre et la clarté dans le discours; se sont les ornements dont on habille la pensée; ce sont, en un mot, toutes les qualités du style.

Il y a quelques années, on eut été scandalisé d'entendre parler de style à des bambins de l'école primaire; il fallait apprendre sa grammaire, l'orthographe inclusivement, avant que de songer à mettre un mot à sa place; et, tout au plus la dernière année, glissait-on quelques notions de littérature sous forme de définitions. Jolis mots dont on emplissait le cerveau des enfants et qui formaient tout leur langage littéraire. Est-il étonnant qu'ils n'eussent pas le goût littéraire très développé.

Heureusement qu'il y a progrès. On s'occupe quelque peu d'analyse logique et l'on va jusqu'à faire faire de petits rédactions. Même, quelque part, on ira jusqu'à la correction du langage, dans les internats surtout.

Le Guide de l'Instituteur publié par le Conseil de l'Instruction publique contient d'excellentes indications. Des conférences sont données un peu partout. M. C.-J. Magnan disait dans l'une d'elles: "Que le maître choisisse avec un soin particulier, les phrases, les textes et les morceaux nécessaires à son enseignement littéraire, et il ne tardera pas à remarquer que l'âme de ses élèves s'enrichit promptement d'une riche moisson d'idées."

En effet, les lectures et les récitations en classe expliquées, commentées, analysées, feront naître le goût de lire; or, de celui-ci, dépend la formation littéraire, car avant d'écrire, il faut avoir lu, beaucoup lu. Théophile Gauthier disait: "Quiconque ne commence par imiter ne sera jamais un écrivain original" Or, pour imiter, il faut s'approprier la manière d'un auteur par un commerce constant de son style, ce qui ne peut se faire que par une lecture assidue de ses œuvres. Quel est l'écrivain qui n'a pas ou qui n'a pas eu son livre de chevet?

Mais si la lecture est un puissant moyen de formation littéraire, il y a en d'autres qui exigent de l'élève une collaboration peut-être plus active de ses facultés mentales.

Au premier rang, se placent les exercices de langage. Avec les tout petits, c'est à peu près le seul dont puisse disposer le maître, puisqu'ils ne savent ni lire, ni écrire. C'est aussi l'âge où le professeur se fait le mieux écouter, s'il sait se mettre à la portée de leur jeune intelligence. C'est aussi l'heure des histoires, des leçons de choses vues, des images et des chansons. Oui, des chansons! Je crois qu'on ne chante pas assez à l'école canadienne, à celle des garçons du moins.

La mise de voix si chère aux professeurs de chant peut être un excellent moyen d'atteindre à la prononciation juste des voyelles. Puis, quelle récréation pour les enfants souvent ennuyés par le ba, be, bi, bo, bu et les bâtonnets de l'écriture. Rendre la classe attrayante, dorer la cage de ces chers petits oiseaux qui s'ennuient souvent du grand air et de la liberté. Tant de maîtres abrutissent l'âme de l'enfant, qu'il n'est pas étonnant de le voir prendre l'école en horreur.

Il y arrive pourtant plein d'espoir, l'esprit ouvert à toutes les semences intellectuelles et morales. Si jeune qu'il soit, idéalisons son savoir: dans tout ce qui l'entoure, cherchons le bien, le beau, même le beau littéraire.

Le second sens physique qu'il importe de cultiver, c'est la vue. L'enfant débute dans la vie par la vision des choses extérieures. Seulement cette vision n'est pas complète en ce qu'elle ne particularise pas l'objet. Le travail analytique ressort plutôt des facultés psychiques encore amorphes; c'est la raison qui cherche le détail, les comparaisons, les ressemblances. Observer et voir sont en effet deux grandes qualités intellectuelles. Ce doit être le secret du littérateur.

Voir, observer d'abord les choses concrètes, celles qui tombent sous les sens externes, puis ensuite, par habitude, celles qui ressortent des facultés mentales. Reposer son esprit sur une idée, l'examiner, la retourner pour en découvrir les beautés ou les laideurs, voilà bien le travail des yeux de l'intelligence. En littérature, discerner sous l'enveloppe des mots, le squelette de la pensée; savoir trouver le vrai du faux, le bon du mauvais, voilà l'œuvre du goût littéraire, ce qui a fait dire à La Bruyère "qu'il y a un bon et un mauvais goût, et que l'on peut disputer des goûts avec fondement." C'est ce bon goût qu'il faut inculquer aux enfants. Remarquons qu'il ne s'agit pas d'imposer le nôtre. La personnalité de l'enfant doit être respectée, mais soutenir qu'il ne faut pas la guider, serait nier les fondements de l'éducation.

Ce fut l'erreur, il est vrai, de Rousseau, de Herbert Spencer et de quelques pédagogues modernes. Un siècle auparavant, Descartes avait dit: "Que le bon sens est la chose du monde la mieux partagée, mais que ce n'est pas assez d'avoir l'esprit bon, qu'il faut savoir de plus l'appliquer" et, Compayré ajoute: "que l'éducation a plus de part encore que la nature dans la formation et le développement des esprits justes et droits."

De nos jours, deux courants pédagogiques s'établissent: l'un, subjectif, basé sur le raisonnement; l'autre, objectif, ayant pour fondement l'intuition, chère à Buisson et à tous les tenants de l'école neutre, c'est-à-dire, matérialiste. Un juste milieu paraît plus désirable. Avec sa nature sensible prête aux émotions mais demandant un point d'appui, à cause de sa faiblesse, l'enfant réalise mieux son idée en la reposant sur un fait extérieur. La mémoire se nourrit mieux de sensations externes que de concepts. L'opération que ceux-ci suppose demande une maturité dont l'enfant est incapable. Il ne faut donc pas se hâter de passer du réel à l'idéal, et encore moins, des idées objectives aux idées subjectives.

C'est en littérature, que l'axiome pédagogique "du concret à l'abstrait" est de rigueur. Ainsi dans le choix des rédactions, faut-il observer cette loi. Il ne faut pas cependant négliger les facultés psychiques qui donnent à la raison la conscience de ses actes, surtout celles de la sensibilité qui est à la base de la formation du goût littéraire.

Dérivant des sensations, les sentiments passent par trois degrés successifs: penchants, désirs, passions. La volonté est le domaine suivant l'habitude acquise et suivant l'éducation qu'elle a reçue.

Le désir ne peut naître s'il n'a pour objectif une récompense quelconque: c'est le fond de l'ambition humaine. Dès que nous l'avons trouvé, nous nous y attachons, et, cultivé, assouvi, le désir se transforme en passion. Il s'agit donc de fournir à l'enfant des émotions saines qui lui plaisent, des plaisirs permis qui satisfassent son besoin de jouir, des sensations bonnes qui l'élèvent au lieu de le rabaisser.

Au siècle dernier, deux écoles littéraires se sont disputé ce principe: Pour moraliser, vaut-il eux divulguer le mal ou exalter le bien, montrer, comme l'ont fait les réalistes, la vie avec toutes

ses laideurs, sous le prétexte d'inspirer la répugnance du mal, ou rechercher les sublimes beautés de l'idéal? La triste expérience qu'en ont faite les matérialistes, démontre le néant de leur prétention. En érigeant en doctrine qu'il n'y a de vrai que le laid, le commun et le trivial, Zola et ses disciples ont rétréci le domaine de l'Art beaucoup plus que les idéalistes qui proscrivent ce prétendu réalisme.

Ce qu'il faut donc, c'est un juste milieu; et comme le réalisme de la vie se charge toujours assez vite d'éteindre le flambeau d'espérance qui éclaire l'enfance, l'éducateur digne de ce nom, doit se faire un devoir de préserver aussi longtemps que possible les chères illusions de l'adolescent, en lui montrant le beau qui l'entoure, le bien qui l'environne, le vrai qu'il coudoie sur le chemin de l'existence.

Dans ce dessein, il se servira du flambeau de la Foi, la Foi vivifiante et consolatrice, qu'ont bannie de leur enquête les réalistes modernes, ce qui les a fait se traîner dans toutes les fanges de la réalité.

Enfin si au flambeau de la Foi, nous ajoutons celui du Patriotisme, l'Idéal, doublement éclairé, sera le phare lumineux qui, aux jours sombres comme aux jours ensoleillés, conduira à bon port le jeune chrétien, l'adolescent plein d'ambition, le futur citoyen, espoir de sa race et de sa patrie.

A.-B. CHARBONNEAU

LES ECOLES PRIMAIRES ET LES ECOLES NORMALES, EN FRANCE, EN SUISSE ET EN BELGIQUE.

PREMIERE PARTIE—FRANCE (*suite et fin*)

Les Ecoles normales primaires

V.—METHODE DE FORMATION PROFESSIONNELLE

B.—Etude de la pédagogie théorique

En troisième année, non seulement les élèves-maîtres s'exercent à l'enseignement pratique, mais ils consacrent une grande partie de leur temps à l'étude de la pédagogie théorique. Les programmes disent à ce sujet:

Deux heures par semaine—dont une réservée à la conférence pédagogique du jeudi—seront consacrées aux applications pédagogiques des cours de psychologie et de morale, aux lectures des meilleures pages des principaux pédagogues et à des exercices d'adaptation en vue de l'école primaire.

Applications pédagogiques.—On a réservé pour la troisième année les questions les plus difficiles ou les plus délicates, celles qui concernent l'éducation de l'esprit, la discipline, l'éducation morale. Les directeurs choisiront parmi les sujets proposés ou en trouveront d'autres à leur convenance; ils veilleront seulement à ce que les principales questions concernant l'éducation physique, intellectuelle et morale dans la famille et à l'école soient étudiées.

Doctrines pédagogiques.—Une partie des classes sera employée à la lecture de pages choisies des principaux pédagogues. On attache une grande importance à cet exercice qui ouvre l'esprit des élèves-maîtres sur les questions essentielles de l'éducation, leur fait voir l'originalité des méthodes et leur apprend à discerner la valeur des ouvrages qu'ils pourront consulter plus tard. Cet exercice donnera lieu à des rapprochements, à des comparaisons instructives et il ne sera pas sans utilité de mettre parfois en regard de quelques-unes de ces pages choisies les recettes puériles de certains manuels de pédagogie.

Exposés de la morale.—Un certain nombre d'heures seront consacrées à l'exposé de leçons de morale à l'usage des écoles primaires, de manière que les élèves-maîtres soient exercés à choisir les notions qui conviennent aux enfants, selon leur âge, et à les exprimer avec simplicité et clarté. Ces leçons seront toujours accompagnées d'exemples et parfois de lectures.

C.—*Culture générale des élèves-maîtres et des élèves maîtresses*

ELEVES-MAITRES

Nous venons de voir que la troisième année de l'école normale, en France, est réservée à l'éducation professionnelle des élèves-maîtres, mais, dans une notable partie, elle est aussi consacrée à une culture générale libre et désintéressée.

Cette culture se fait surtout au moyen des lectures: lectures littéraires, historiques, morales, destinées à étendre l'horizon de la pensée, à ouvrir l'esprit sur les grandes questions qui intéressent particulièrement les temps actuels.

“Les élèves, disent les programmes, seront exercés à prendre des notes sur leurs lectures, à faire des comptes-rendus, soit oraux, soit par écrit, à développer d'une façon un peu étendue et personnelle, une question qui les aura davantage intéressés.

“Cinq heures de classe—une heure en chaque matière—et environ quinze heures d'études seront consacrées par semaine à cette culture générale.

“On y ajoutera des compléments de mathématiques et de physique appliquées, ainsi que des conférences sur l'histoire de l'art avec projection des chefs-d'œuvre de l'architecture, de la sculpture et de la peinture et audition des plus belles pages musicales.

“Pendant cette troisième année, on attachera la plus grande importance au travail personnel des élèves. La réduction des heures de classe et des objets d'études n'est qu'un moyen d'atteindre à cette fin, mais il ne suffit pas. C'est la méthode de direction qui doit changer. Il faut que chaque élève, prenant de plus en plus conscience de ses goûts naturels, travaille de lui-même selon son choix. Qu'on le laisse se livrer à telle étude favorite au risque de lui voir sacrifier telle autre matière portée au programme général. S'il désire suivre à nouveau une classe de deuxième ou de première année pour reprendre une étude qu'il aime et dans laquelle il se trouve ignorant, ou s'il préfère à l'aide de livres et des conseils particuliers des maîtres travailler sans le secours d'une classe, qu'on le laisse libre. L'essentiel est qu'il amasse des matériaux pour l'avenir et qu'il prenne le goût et l'habitude des études personnelles. Les maîtres ont bien des moyens de s'assurer qu'un élève travaille. La composition française—si on laisse le choix des sujets et le temps à la disposition des élèves—le cahier de préparation (appelé à tort cahier de brouillon) sont des témoignages manifestes de son labeur et de ses progrès” (1)

Cette culture générale sert aussi à l'Education professionnelle:

1° Par des exposés de morale, d'histoire, de géographie, de science usuelle, etc., à l'usage de l'école primaire faits par les élèves, corrigés par les professeurs.

2° Par l'examen critique des méthodes et des procédés d'enseignement et des moyens d'éducation, dans les leçons et conférences pédagogiques de l'école normale (2)

ELEVES-MAITRESSES

Dans les écoles normales d'institutrices, la troisième année est également réservée à l'éducation professionnelle et à une certaine culture générale, avec l'éducation ménagère en plus.

La culture générale se fait de la même façon que dans les écoles normales d'instituteurs.

Les élèves sont aussi exercés à prendre des notes sur leurs lectures, à faire des comptes-rendus

(1) *Bulletin administratif*, 2 sept. 1909.

(2) Cette éducation professionnelle est complétée par les exercices pratiques que chaque élève-maître doit faire aux écoles d'application pendant deux mois au minimum.

soit oraux, soit par écrit, à développer d'une façon un peu étendue et personnelle une question qui les aura davantage intéressées.

On y ajoute, sous forme de conférences à la récréation du soir, des séances de projections expliquées sur l'histoire de l'art et les chefs-d'œuvre de l'architecture, de la peinture et de la sculpture.

Dans les écoles normales d'institutrices, on attache une grande importance à l'*Education ménagère ou féminine*.—Cette éducation comprend :

- Notions d'économie domestique (1 heure par semaine);
- Notions d'hygiène et notamment d'hygiène de l'enfance (1 heure par semaine);
- Travaux de couture et de raccommodage (3 heures par semaine);
- Travaux de cuisine (2 heures en moyenne);
- Travaux de savonnage et de repassage (2 heures par semaine);
- Nettoyage des objets, vêtements (hiver), jardinage (été) (2 heures);
- Exercice de solfège, de chant et d'accompagnement (3 heures);
- Dessin de la fleur d'après nature, avec application à l'art décoratif et spécialement aux travaux féminins (3 heures);

Quant à l'*éducation professionnelle*, elle est donnée d'après la même méthode qui est suivie à l'école d'instituteurs.

VI.—LE CERTIFICAT D'ETUDES NORMALES

Nous l'avons vu précédemment, la sanction des études à la fin de la troisième année est purement professionnelle. Elle est constituée par le *Diplôme de fin d'études normales*, décerné par le Recteur après un examen passé devant les professeurs de l'École, et un inspecteur primaire, sous la présidence de l'Inspecteur d'académie.

L'examen de fin d'études normales de troisième année porte sur les études et les exercices professionnels de la dite année.

Cet examen comprend :

1° Un travail écrit sur une question de pédagogie.

Le sujet à traiter est choisi par chaque élève deux mois avant l'examen sur une liste de sujets arrêtés par le recteur en comité des inspecteurs d'académie du ressort.

2° Une leçon faite aux élèves de l'école annexe ou de l'école d'application sur une des matières du programme des écoles primaires élémentaires, tirée au sort par l'aspirant. (Durée de la préparation: 1 heure).

3° Des interrogations sur l'organisation d'une classe, le programme des écoles, les méthodes et les procédés d'enseignement, et particulièrement sur le travail présenté par l'aspirant.

Ces différentes épreuves sont notées comme il suit: Insuffisant, Passable, Assez bien, Bien, Très bien. Une note insuffisante est éliminatoire si elle n'est pas compensée par une note très bien.

Les élèves qui ont subi avec succès les épreuves de l'examen de fin d'études normales reçoivent un certificat délivré par le recteur de l'académie.

Une mention spéciale concernant l'éducation ménagère est inscrite au certificat des élèves-maîtresses qui obtiennent de bonnes notes pour les travaux domestiques: les institutrices des écoles ménagères sont choisies de préférences parmi elles.(1)

C.-J. MAGNAN.

(1) Pour ce qui a trait aux *Ecoles normales supérieures*, au *Choix des livres*, aux *Caisse d'épargne*, à la *Mutualité scolaire* et à l'*Organisation des Ecoles libres*, voir notre rapport sur les *Ecoles primaires et les Ecoles normales*, de la page 147 à 175.

DANS NOS ECOLES NORMALES

"CERCLE PEDAGOGIQUE" DE HULL

"ECOLES URBAINES vs ECOLES RURALES." (Séance du 9 février 1913) (suite et fin) (1)

LES ECOLES RURALES, par Mlle Yvonne...

"Heureux l'homme des champs, s'il savait son bonheur, dit Virgile." A cela j'ajoute: "Heureuse l'institutrice de la campagne, quand elle sait son bonheur." Cela semble étrange que moi, enfant de la ville, je prenne aujourd'hui parti pour les écoles rurales. Je n'ai jamais habité la campagne, il est vrai, mais j'y ai séjourné assez de temps pour comprendre ce qu'offrent de charmes

"Les eaux, les forêts, les prairies."
"Mères des douces rêveries."

En pédagogie, il faut être impartiale, et, bien que j'aime de tout mon cœur l'école où s'est écoulée mon enfance, après maintes réflexions sur le sujet qui nous occupe, je me vois forcée de dire avec Aristote: "J'aime Platon, mais j'aime encore mieux la vérité."

L'intelligence humaine est si bornée, que pour lui apprendre une chose, il faut la détourner de toute distraction qui pourrait lui venir du dehors. En effet, comment les savants des temps anciens et modernes sont-ils parvenus à découvrir les grands principes, ou naturels, ou scientifiques, si ce n'est dans le silence et la réflexion?

Ainsi, Newton, à qui l'on demandait comment il avait découvert la loi de la gravitation universelle, répondit: C'est en y pensant, en y pensant toujours.—Mais au-dessus de l'exemple de ces génies qui ont trouvé dans la réflexion, la solution des grands problèmes, s'offre à l'imitation de tout instituteur chrétien un idéal infiniment plus élevé: c'est celui du Docteur des docteurs. Quand le divin Maître voulait enseigner à ses disciples les grandes vérités de l'au-delà, il leur disait: Venez, venez avec moi; retirons-nous à l'écart. Et il les conduisait dans la solitude, ou sur le sommet des montagnes, ou dans la campagne, à l'ombre de quelques figuiers; il fuyait le bruit des villes, et toujours, il leur a préféré le silence des champs. Ce qui était vrai de l'enseignement au temps de N. S. l'est encore aujourd'hui pour nos enfants. Or, je dis que la campagne, à ce point de vue, est le lieu le plus propice à l'étude et à l'éclosion des saines et nobles idées.

Dans les villes, il manque à l'élève cette paix, ce silence, cette tranquillité si nécessaires au travail de l'esprit: c'est le tramway dont les roues grincent sur les lisses; les cris des petits enfants jouant sur les pelouses, en un mot, ce sont tous ces bruits de la rue qui arrivent jusqu'à lui. Cependant le plus grand mal n'est pas là.

A la ville, des amusements de tous genres sollicitent les désirs du petit écolier; il a la tête remplie de la pensée des patinoirs, des théâtres, des vues animées, etc. En venant à l'école, il passe devant de brillants magasins; a-t-il vu quelque chose qu'il convoitait, toute la journée sa pensée est obsédée par cette image. Alors, les paroles de la maîtresse passent dans son esprit, sans y laisser aucune trace; il semble attentif; mais le bon psychologue s'apercevra bien vite que son esprit est ailleurs; il est avec l'élégant petit cheval, ou avec la gentille poupée de la vitrine.

A la campagne, ces inconvénients n'existent pas; aucun amusement ne captive la pensée de l'écolier. Le chemin de l'école n'est pas le chemin bordé de magasins aux brillants étalages, c'est l'étroit sentier à travers la prairie, la route le long des bois. Ce sont des choses riantes dont il jouit en passant; des choses qui ne l'absorberont pas le long du jour, mais qui lui ont mis au cœur un "je ne sais quoi" qui lui rend le travail facile et léger.

Maintenant voyons les élèves en classe; il en est de première, de deuxième et de troisième année. Là même ou mon adversaire croit rencontrer un obstacle à l'avancement de l'élève, là, se trouve un puissant facteur du progrès. L'institutrice ayant plusieurs divisions d'élèves ne

(1) Voir *L'Enseignement Primaire* de mai 1913.

peut s'occuper de tous à la fois; alors, pendant qu'elle s'occupe d'un groupe, les autres sont laissées à leurs propres ressources: l'élève prendra peut-être deux heures à trouver une vérité que la maîtresse aurait pu lui faire apercevoir en quelques minutes; qu'importe! plus l'effort a été grand, plus durables seront les fruits.

On s'étonne quelquefois de ce qu'on est obligé de répéter si souvent les mêmes choses aux écoliers des villes; mais, c'est que la maîtresse a fait trop large sa part de travail, et qu'elle a oublié ces paroles du Bienheureux Perboyre: "L'intelligence ressemble à un vase dont l'ouverture est très étroite, si l'on y verse la liqueur, en trop grande abondance, elle se répand au dehors, et le vase ne se remplit pas; si, au contraire, on la verse goutte à goutte, il se remplit lentement mais sûrement."

Si la maîtresse eût moins donné de son temps, de ses paroles, d'une science toute faite, les connaissances seraient entrées dans l'intelligence de l'enfant, goutte à goutte, il est vrai, mais elles y seraient entrées pour n'en plus jamais sortir.

On dit que l'enfant de la campagne, à 7 ans, est moins développé que l'enfant de la ville à 5 ans; soit. Attendez encore quelques années; à 14 ou 15 ans, il sera plus capable que l'écolier des villes. Il possèdera peut-être moins de science livresque, moins de connaissances mathématiques, mais *plus d'idées*, un plus grand *désir de savoir*, et une plus grande *puissance de s'instruire seul*.

L'éducation qui se donne dans nos écoles primaires, n'a pas pour but de faire de nos élèves, des savants, nous le savons tous; mais d'en faire des jeunes filles et des jeunes gens désireux de perfectionner leur savoir, et capable de continuer ce développement intellectuel et moral, une fois sortis de l'école. Preuve que les enfants de la campagne sont plus capables d'énergie, de travail soutenu, c'est qu'ils sont les plus brillants dans les collèges et les universités.

Mlle Maria... a pris l'enfant avant son entrée en classe; moi, je le suis, ses études classiques terminées. Ces mêmes élèves qu'on a vus couverts de lauriers au collège, n'ont pas trompé les espérances fondées sur de si beaux commencements. Pas n'est besoin de feuilleter l'histoire des autres peuples pour en trouver des exemples: Ici, dans notre Canada, dans notre province même, la campagne a donné des hommes éminents au *Barreau*, à la *Poésie* et à l'*Eglise*. Ainsi, M. le juge Routhier, qui a brillé dans la magistrature, a fréquenté la bien humble école de St-Placide; Pamphile Lemay, ce favorisé des Muses, a commencé ses études à Lotbinière; ainsi le Cardinal Taschereau, Mgr Taché, l'honorable Gédéon Ouimet ont commencé par être de simples écoliers de la campagne; et ils se glorifient d'avoir fréquenté l'*humble école*, ils aiment à rappeler leurs belles premières années de classe, dans le modeste hameau.—Nous en avons eu un exemple frappant dans la personne de notre Inspecteur général, Monsieur Magnan, à sa dernière visite. Il a rappelé avec plaisir, avec émotion même, sa chère petite école, dirigée par une bonne vieille fille, la pauvre table sur laquelle il faisait ses devoirs, à la lumière de la chandelle de suif.

Honneur à ces énergiques travailleurs qui, parvenus au sommet de la gloire, se souviennent avec amour de la petite école, de l'humble foyer!

Ce sont eux les vrais nobles!

L'enfant de la campagne ne fréquente pas seulement l'école de la science, mais aussi l'école du sacrifice: en effet, pour être assidu à sa classe, il a bien des sacrifices à faire. D'abord, par n'importe quel temps, n'importe quel chemin, il se dirige chaque matin vers l'école. C'est un jour de pluie froide, l'élève arrive trempé jusqu'aux os; c'est un jour d'hiver, il est obligé de battre son chemin dans la neige; il arrive la figure rougie, les mains engourdis par le froid. Ce n'est rien, il n'en sera que plus vigoureux. C'est ainsi que les Romains habitaient leurs enfants à l'endurance; c'est ainsi qu'ils ont formé une race de guerriers. Il comprendra plus vite que la vie est faite de devoirs et non de beautés.

"I dreamt that life was joy and beauty

"I woke and found t'was only duty", dit Tennyson.

"Je rêvai que la vie était joie et beauté,

"Je m'éveillai et m'aperçus que ce n'était que devoir."

Ce devoir, il saura l'accomplir au prix de n'importe quel sacrifice, sous le coup de l'épreuve il *pioiera* peut-être comme le roseau, mais comme la frêle tige, il ne *rompra* pas.

Les écoles rurales ont encore sur les écoles urbaines, l'avantage de maintenir constamment l'enfant en présence de la nature. La nature! est-il un moyen plus puissant de développer chez l'enfant le *goût du Beau*? Le beau est partout, dans les œuvres de l'homme comme dans les réalités naturelles, mais c'est dans la nature qu'il faut chercher pour l'enfant la première initiation au *sentiment du beau*, car, dit Compayré, "le langage de la nature est toujours plus clair et plus simple que celui de l'art."

Il y a longtemps qu'on a compris le rôle que le sentiment de la nature est appelé à jouer dans l'éducation. Ainsi, au 16^e siècle, Rabelais demandait que l'écolier allât étudier dans les prés et les bois. Il faut avouer que ce procédé est très peu pratique; aussi, je ne viens pas le conseiller, mais seulement montrer que la nature offre les moyens de former le *goût du Beau*. Notre but n'est pas de faire de nos élèves des artistes, il est vrai, mais nous avons le devoir de les habituer à observer les beautés de la création, pour élever leur âme jusqu'au Créateur. A la campagne, la maîtresse a devant elle tout ce qu'il y a de plus propre à la formation d'un goût sûr et délicat, à l'élevation de l'âme vers Dieu; toutes les saisons ont leur charme: au printemps, le renouveau; à l'été, la floraison, à l'automne, les riches couleurs de nos bois; à l'hiver, les givres diamantés.

La belle saison offre les scènes les plus variées: une prairie émaillée de pâquerettes, la voûte d'un vieux pont aux pierres moussues, un étang où dort le blanc nénuphar, seront pour la maîtresse autant d'occasions de cultiver l'imagination esthétique. Même sans sortir de l'école, elle peut éveiller chez ses élèves le sentiment du Beau: ainsi, l'hiver, elle leur fait observer l'art des blancs paysages sur les vitres couvertes de givre; la blancheur immaculée des immenses champs de neige.

Quand la tempête fait rage, que le toit craque sous la rafale, qu'un bon feu pétille dans l'âtre, la maîtresse, tout en faisant remarquer la beauté de cette scène, en profite pour faire apprécier aux enfants le confort dont ils jouissent; tandis qu'eux se chauffent près d'un bon feu, dans la neige qui tourbillonne, il y a peut-être des pauvres, qui vont, grelottants et mourants de faim. Alors, le cœur de l'enfant s'ouvre à la sympathie; et il se promet bien que, dans l'avenir, il saura venir en aide à tous les miséreux.

Si la maîtresse a réussi à former le goût esthétique chez l'élève, elle a aussi fait un grand pas dans le *beau moral*; car, quelqu'un a dit "*Celui qui aime la nature n'est jamais méchant*".

A part cette culture que j'appelle "culture morale" à la campagne, on peut donner d'excellentes leçons de sciences, en pleine nature: géographie, botanique, physique, et cela, de la manière la plus attrayante, la plus agréable possible. Tout en donnant à ses élèves le plaisir d'une excursion, l'institutrice leur donnera des leçons qu'ils apprendront mieux parce qu'ils les aimeront, qu'ils retiendront mieux parce qu'ils les auront bien apprises.

Pour enseigner la géographie, à la ville, la maîtresse n'a à sa disposition que les cartes et le tableau noir, cette méthode profite moins bien aux enfants que s'ils avaient les réalités sous les yeux. Ici donc encore, "l'école rurale l'emporte sur l'école urbaine."

Un autre bien que peut obtenir la maîtresse, dans l'école de la campagne, c'est de faire aimer la vie simple et d'attacher au sol, les fils de cultivateurs. Quelle belle œuvre! Oeuvre patriotique que celle-là! car aujourd'hui, trop nombreux sont ceux qui quittent la charrue pour venir demander au travail de l'usine la jouissance dont leur âme est avide. Ils oublient qu'ils s'en éloignent à mesure que s'éloignent du sol qui les a vus naître, du sol qui ne demande que le concours de leur bras généreux, pour rendre au centuple le grain qu'ils y auront semé.

Les enfants resteront attachés à la profession de leur père, si l'institutrice sait leur en montrer la noblesse.

"Oh! enfants! restez aux champs;

"Le sort le plus obscur

"Est encore le plus beau, et surtout le plus sûr".

Faire aimer le sol, c'est faire aimer la *Patrie*; faire aimer le foyer où l'on s'assemble chaque soir, c'est faire aimer la grande famille canadienne-française; faire aimer le petit coin de terre où l'on a son foyer, c'est faire aimer le *beau pays* que nos pères ont arrosé de leur sang; faire aimer le clocher de sa modeste église, c'est faire aimer la grande Eglise du Christ.

Ce travail, l'institutrice ne l'accomplira pas sans peine; mais sa grande influence lui en facilitera la tâche.

Dans la ville, il est parfois très difficile d'établir des relations avec les parents; mais dans la campagne, rien de plus facile: tout le monde se connaît, tout le monde s'aime et forme vraiment une même famille. Dans le rang, ce que dit la maîtresse est regardé presque comme un oracle; comme les disciples de Pythagore, quand ils ont dit: "Magister dixit" le "Maître l'a dit", il n'y a pas à contester. Profitant de cette confiance des parents, l'institutrice répandra de bonnes idées morales, patriotiques, religieuses. Bientôt, son influence s'étendra dans les familles de ses élèves et, quelquefois même, dans toute la paroisse.

Après ces considérations, n'avais-je pas raison, chères amies, de dire en commençant: "Heureuse l'institutrice de la campagne, quand elle sait son bonheur."

Vous dirai-je, en terminant, que j'ai souvent rêvé, dans le silence d'un beau soir, une petite école qui serait pour moi comme un second Eden; non pas l'Eden ou croitrait l'arbre de la science du bien et du mal, mais un Eden au-dessus duquel s'élèverait l'*Arbre du Salut*

Je la voudrais située sur un coteau dont le pied serait baigné par les eaux limpides d'un ruisseau, et le sommet, couronné d'érables. Sur les murs blanchis à la chaux, au pied du crucifix, un lierre enlaccerait ses longues branches, symbole d'attachement au divin Rédempteur; une blanche madone, au fond de la classe, nous tendrait les bras; de simples plantes orneraient les fenêtres; même aux jours les plus sombres, elles mettraient un peu de soleil dans l'intérieur de cette chère petite école. Là, après une journée de travail, il me serait doux, ce me semble, rêver quelquefois de mes élèves, de mon avenir et de mon Dieu.

Mademoiselle la Présidente, maintenant, la porte est ouverte à la discussion.

MADemoiselle ELISABETH. . . Toutes choses bien comptées, je crois que les écoles de ville valent mieux que celles des campagnes. D'abord, l'organisation en est meilleure, l'assiduité plus soutenue; et, en maintes occasions, les élèves ont l'avantage de s'instruire par eux-mêmes.

Mais il est un point sur lequel, malheureusement, je ne suis pas de votre avis, Mademoiselle Maria. . .

L'élève arrive en classe mieux préparé, dites-vous? C'est douteux. . . . Je ne crois pas qu'une mère ayant plusieurs enfants ait plus de temps à leur consacrer à la ville qu'à la campagne. . . . Vos exemples sont sans doute tirés de vos souvenirs personnels; . . . on voit bien que vous n'étiez que deux petites filles chez vous. Si vous aviez regardé autour de vous, vous auriez vu, sans doute, combien elles sont rares les mamans qui s'occupent de leurs enfants, à ce point; elles ont autre chose à faire. . . . Leur toilette en souffrirait; les visites et les réceptions seraient négligées. . . . N'y pensons pas. . . . Qu'en dites vous, Mlle Gabrielle?

MADemoiselle GABRIELLE. . . Le peu d'expérience que j'ai acquise des deux milieux suffit pour me convaincre que le travail dans les écoles primaires est plus efficace à la ville qu'à la campagne. Il n'y a pas à douter que les classes où nous allons chaque semaine, ne soient supérieures à celles que j'ai connues à la campagne. Quant à l'heureuse influence exercée par les parents à la ville, je ne sais si vraiment elle existe; car durant mon séjour à l'Ecole normale, je n'ai jamais pénétré dans une famille de la ville.

MADemoiselle HORACIA. . . Il est une chose sur laquelle vous vous faites illusion, je crois, Mlle Maria. . . —C'est quand vous comptez sur le concours des parents à la ville. Savez-vous ce que je me suis laissé dire? Les parents dans les villes, se croient parfois plus savants qu'ils ne le sont. Ils jugent de la méthode, des procédés de l'enseignement: voilà pour ceux qui se croient instruits sans l'être. C'est bien ici le cas de dire: "A little learning is a dangerous thing." D'autres dont les enfants ont un médiocre talent accusent la maîtresse de partialité et d'injustice. "Comment se fait-il que le petit garçon d'un tel ait changé de classe, et pas le mien? Ah! vous savez, not' maîtresse arrange ça comme elle veut". Combien de choses semblables se disent dans les villes! Les parents qui ignorent totalement le régime scolaire, jugent, condamnent. A la campagne, ce que dit la maîtresse, c'est la loi. Moins ennuyée par les plaintes d'un chacun, elle peut faire un meilleur travail, y mettant plus de cœur.

MADemoiselle MARIA... J'admets qu'une institutrice est exposée à la critique dans la ville; mais en est-elle exempte à la campagne? La critique est une monnaie avec laquelle on paye bien des dévouements. Vous connaissez cette maxime, chères amies: "Fais bien, tu auras des ennuis et des critiques; fais mieux, tu les confondras." Si *faire bien* n'est pas suffisant, faisons mieux.

MADemoiselle ALICE... Mademoiselle Maria... plaint les enfants de la campagne de parcourir un long chemin avant d'arriver à l'école, et voit, là, un obstacle au travail intellectuel. Mais les enfants ont besoin d'activité; ils aiment à courir dans les champs; et jamais ils ne trouvent la route trop longue. Aussi, regardez-les venir; gambadant de côté et d'autre, cueillant une fleur, courant après un papillon, etc.

Mais, le mouvement c'est la vie! Ne craignez pas que, par ces exercices, leur santé s'altère; au contraire, ils trouvent dans ces courses et dans l'air qu'ils respirent, un merveilleux tonique.

MADemoiselle ANTONIA... On a fait, tout à l'heure, une remarque qu'il m'a été pénible d'entendre. C'est quand on a parlé des ennuis, des difficultés que les parents causent aux maîtresses des villes par leur censure, je crois au contraire, qu'à la campagne, la maîtresse se trouve en face d'un pire état de choses, vis-à-vis des parents. La plupart d'entre eux n'ont pas eu l'avantage d'une bonne éducation, et se préoccupent beaucoup plus de la culture de leurs terres que de celle de leur enfant. C'est ainsi que l'on entend parfois de ces propos: "Ah! mon p'tit garçon en sait bien assez long," alors qu'il peut à peine lire; "ah! ma p'tite fille a pas besoin d'apprendre le dessin, a n'a assez de mauvais dessains" etc.

De cette façon, on déprécie la pauvre maîtresse aux yeux des enfants, qui ne tardent pas à perdre respect et confiance.

MADemoiselle FRANÇOISE... Allons donc! est-ce qu'on n'entend pas de ces histoires-là même dans la ville? Croyez-vous que tous les habitants de la campagne sont des ignorants?

Détrompez-vous. Si ces braves gens n'ont pas la belle mine, le fin sourire, souvent menteur, des gens de la ville, ils ont du moins ce qui manque parfois à bon nombre de citadins; le gros bon sens, le cœur sur la main, et l'âme ouverte au bien. Ils savent respecter leur institutrice, comprendre son dévouement et lui prêter concours. N'est-ce pas, Mlle Eglantine?

MADemoiselle EGLANTINE... Je suis parfaitement d'accord avec vos sentiments, Mlle Françoise.

Il ne faudrait pas juger des gens de la campagne, par le portrait ridicule qu'on vous en a fait, Mlles de la ville. Si, un jour, vous mettez de côté vos préjugés, et que vous alliez prendre la direction d'une école rurale, vous serez agréablement surprises.

Si vous saviez comme on respire à l'aise, loin des villes! comme il s'échappe de nos prairies des parfums vivifiants! Ici, vous ne connaissez que les durs trottoirs; si vous saviez le charme de nos sentiers fleuris! Ici, votre vue ne rencontre partout que les toits des maisons, plus ou moins obscurs, si vous saviez la splendeur des vastes horizons, le mystère des lointains où se perd le regard! Si vous saviez!... A celles qui ont soif d'infini et de poésie, je dirai volontiers: Venez à la campagne.

MADemoiselle BLANDINE... Comment se fait-il, après tout, que le niveau des écoles de la campagne soit inférieur à celui des écoles de la ville? car, enfin, si les meilleurs élèves des collèges, des hauts pensionnats, viennent de la campagne, ce sont les exceptions qui y viennent, ceux qui ont bien du talent, comme on dit....

Le mérite n'en est donc pas à leur école; car un élève brillant peut s'instruire partout, même presque seul.

MADemoiselle YVONNE... Cela vient, je crois, de la difficulté qu'ont les commissaires à se trouver de bonnes maîtresses. On a tant peur de la campagne!

MADemoiselle ERNESTINE... A entendre parler Mlle Yvonne... on dirait qu'une institutrice de la campagne peut réformer toute une paroisse. Pensez-vous que nous aurons autant d'influence, Mlle Marguerite?

MADemoiselle MARGUERITE... C'est douteux. En tous cas, si nous ne pouvons pas être l'étoile qui éclaire la terre, soyons du moins la lampe qui éclaire la maison.

MADemoiselle YVONNE... Mlle Germaine ne nous a pas encore fait connaître son opinion. Quelles sont, à votre avis, Mlle Germaine, les écoles les plus efficaces ?

MADemoiselle GERMAINE... Vous vous attendez peut-être, Mlle Yvonne, à me voir partager, sans réserve, votre opinion, comme j'ai été longtemps élève à la campagne; oui, mais il ne faut pas oublier que j'ai aussi passé ces trois dernières années à la ville. Connaissant les deux milieux, je viens donc, non pas en juge, ce serait trop fort, mais, en amie, vous dire mon opinion sur la question, d'une manière aussi impartiale que possible.

Pour moi, l'école, c'est le maître. C'est en vain que les classes seront construites selon toutes les règles de l'hygiène, que le mobilier sera luisant de neuf, que les murs seront décorés de gravures attrayantes, si la maîtresse est mal préparée à sa tâche, si elle manque de dévouement, si elle n'aime pas les enfants, à la ville comme à la campagne, l'école sera pour les élèves une prison qu'ils auront hâte de quitter pour recouvrer leur liberté.

Mais donnez-moi une maîtresse qui comprenne sa profession, une institutrice aimant les enfants jusqu'au sacrifice, ayant l'âme assez grande pour découvrir sous des dehors grossiers, une âme, un cœur, une intelligence qui appelle son dévouement et que Dieu lui demande de cultiver, une maîtresse comme celle-là, dis-je, où qu'elle soit placée réussira. Que les enfants demeurent à deux milles ou à deux pas de la classe, ils y viendront; qu'ils s'y trouvent en face de tables égratignées, ils aimeront leur école et la regarderont comme un sanctuaire où ils viendront puiser des leçons de science et de vertu; il se fera là un travail efficace et durable.

Cependant, on dit qu'il ne faut pas se décourager si tout ne marche pas selon nos désirs, dans l'enseignement. Il peut se faire que la maîtresse la mieux douée, ait à certaines heures, l'épreuve de l'insuccès. Que faire alors? Prier et attendre tout d'en haut. L'histoire ne nous apprend-elle pas que Bossuet, l'illustre évêque de Meaux, eut bien peu de consolation avec son royal élève? et quel maître fut plus expérimenté, plus savant, plus vertueux?

Permettez-moi, chères amies, d'appuyer sur ce que nous a dit Mlle Eglantine... N'ayez pas trop peur de vos écoles (Espérons que les commissaires d'écoles diminueront un peu cette crainte en augmentant les salaires). Après l'idéal de l'institutrice religieuse, qui, généralement, ne pénètre pas dans ces écoles, le plus noble idéal, le plus aimé de Dieu, ça me semble, c'est pour une institutrice, de consacrer sa vie à l'instruction des enfants, dans ces classes obscures, où le bien s'accomplit sans bruit et sans gloire. Qu'en pensez-vous, Mlle Irène?

MADemoiselle IRENE... Chantons le sort de notre petite institutrice de nos campagnes, de la petite maîtresse d'écoles rurales, des écoles du rang!

Cette modeste et utile créature vit dans l'obscurité: qui parle d'elle dans le monde? Souvent même, elle vit au milieu des ingratitude: qu'ils sont rares les parents des élèves qui l'apprécient! Elle vit dans la gêne, car sa piété filiale ouvre en faveur de ses parents, sa bourse où rarement se rencontre un sou d'or parmi les sous de cuivre. Néanmoins, redisons-le: Heureuse, cette modeste et utile créature! Elle va dans la vie, pauvre et cachée, mais l'âme pleine des dons d'en haut. Ses dons à elle, ce sont de belles lumières sur Dieu, sur l'âme, sur le monde; ce sont les douces et intimes affections du cœur: celles de l'enfant bon, celles du Dieu de l'enfant bon; ce sont des excellences de piété et de dévouement; ce sont des contentements eucharistiques; ce sont... que sais-je?... c'est, enfin, l'inénarrable avant-goût de cette récompense décrite au chapitre XII de Daniel: "Les âmes qui enseignent la justice auront le sort de l'étoile au ciel; elles brilleront dans la perpétuelle éternité."

Oui, notre existence doit se chanter avec ces beaux vers de Lamartine:

Notre vie (dit-il) est semblable au fleuve de cristal
 Qui sort, humble et sans nom, de son rocher natal.
 Tant qu'au fond du bassin que lui fait la nature.
 Il dort comme au berceau, dans un lit sans murmure,
 Toutes les fleurs des champs parfument son sentier,
 Et l'azur d'un beau ciel y descend tout entier.
 Mais si, hélas, échappant des bras de ses collines,
 Ce fleuve s'épanche dans les plaines voisines,

Son onde, en grossissant, se corrompt et pâlit.
 Tout dédaigneux de suivre, en creusant son cours,
 Des vallons paternels les gracieux détours,
 Tout fier de s'engouffrer sous les arches profondes,
 Il y reçoit un nom bruyant comme ses ondes.
 Mais, hélas! en fuyant à bonds précipités,
 Il emporte, lui-même flétri, les fanges des cités,
 Jusqu'au terme où, grossi de tant d'ondes qui l'altèrent,
 Il va, *grand*, mais *troublé*.....
 Rouler au fond des mers, son nom et son limon.

Heureuse au fond des bois, la source *pauvre* et *pure*!
 Heureux le sort caché dans une vie obscure!

L'Association Pédagogique de l'Ecole normale de Rimouski

Depuis septembre 1912, une société d'études a été établie pour les élèves-institutrices de l'Ecole normale de Rimouski. Cette société a pour nom: l'*Association pédagogique Sainte-Ursule*. C'est une société "pédagogique et littéraire" qui relève directement du Principal.

Cette association a pour but principal d'assurer aux élèves de l'Ecole normale un complément de culture générale par l'étude de questions surtout pédagogiques, et pour but secondaire de former ses membres à la composition, à une bonne diction, et de les habituer à s'exprimer avec facilité et aisance. Les membres titulaires de l'Association se recrutent parmi les élèves des cours intermédiaires et supérieurs, et les membres auxiliaires parmi les élèves des autres cours.

Pour atteindre son double but, l'Association impose à ses membres: 1° des compositions sur des sujets pédagogiques présentés sous une forme isolée ou sous forme de discussion; 2° des compositions littéraires ou travaux historiques mis à la portée des membres; 3° des déclamations, de morceaux de poésie, fables, dialogues, etc., appris par cœur et exercés d'avance, ou des lectures à haute voix. On se propose aussi d'exécuter certains drames appropriés. Chaque membre doit paraître sur l'estrade ou prendre une part active aux travaux sus-mentionnés au moins une fois dans le cours de l'année classique.

D'après les règlements, l'Association doit viser à donner huit séances solennelles chaque année, depuis octobre jusqu'à mai inclusivement.

Sur l'Association pédagogique Ste-Ursule est greffé un comité du Bon Parler Français, régi par le même Conseil. Le but de ce comité est d'exercer une action constante sur le langage à toutes heures du jour pour amener les élèves à parler correctement le langage ordinaire et habituel, en se corrigeant mutuellement.

Au cours de la présente année scolaire, l'Association a fonctionné admirablement bien. "Les stimulants moraux, disait M. le Principal de Rimouski à l'Inspecteur général, sont très efficaces pour les jeunes filles: point d'honneur, sentiment de dignité, etc. Il s'agit d'abord de créer une petite élite: c'est un levain qui fait fermenter toute la masse."

Voici une liste fort intéressante des travaux faits à l'Association pédagogique Sainte-Ursule, au cours de l'année scolaire:

- I.—Récitations et déclamations à chaque séance.
- II.—Rapports sur les opérations du Comité du Bon Parler.
- III.—Le drame de Jeanne d'Arc par l'Abbé Mourot. Cinq actes, un par séance.
- IV.—Chant et musique.
- V.—Travaux pédagogiques proprement dits: 1° L'attention à l'école primaire. En quoi elle consiste; comment l'obtenir.
- 2° L'interrogation. Sa nature. Place qu'elle doit occuper dans l'enseignement des écoles. Comment s'en servir.

3° La mission de l'institutrice: sa nature, sa dignité, ses difficultés. Moyens pratiques de s'en acquitter.

4° Les devoirs d'application à l'école primaire. Les devoirs à la maison. Énumération et solution des objections à l'encontre. Bornes dans lesquelles il faut donner des devoirs à la maison.

5° Les préliminaires de la classe: Ce qu'il faut faire pour se choisir une école. Ce dont il faut se rendre compte avant d'accepter. Quand se rendre. Comment arriver. Ce qu'il faut faire en arrivant. Préparatifs nécessaires et prudents. Visites à faire. Procédés prudents. Donner de soi une bonne opinion dès les premiers jours. Ce qu'il faut avoir dans son école avant de commencer et par la suite.

VI. Conférences du Principal. La première portait sur l'œuvre de l'Association et du Comité du Bon Parler et donnait des encouragements et des félicitations au travail fait jusque là.

Trois conférences ont été données sur la formation du sens esthétique. En voici le résumé:

I. Le sentiment esthétique est susceptible de développement et de formation. Il ne faut pas négliger ce coin de l'âme dans l'éducation qui doit donner plus de vérité comprise, plus de bien pratique, plus de beauté sentie. Négliger la culture d'un coin de l'âme serait l'exposer à la germination d'un grain d'ivraie qui pourrait gâter le reste de la moisson.

On ne peut pas faire des artistes à l'école pas plus que des savants; mais il faut ouvrir à l'âme tous les horizons sur lesquels son regard est susceptible de s'étendre. Sans être artiste, l'enfant est capable d'éprouver l'émotion du beau; il s'agit de lui faire prendre conscience de cette énergie vitale qui fait le fond de son âme définitivement destinée à jouir de la beauté infinie.

Cette jouissance lui permettra, dans les desseins de Dieu, de se reposer et de faire contre-poids à d'autres jouissances d'ordre inférieur. Et la beauté est répandue partout comme un rélet de Dieu en toutes choses.

La culture du sens esthétique consiste à faire découvrir ces beautés à l'enfant, à les lui faire voir et goûter proportionnellement à ses ressources et à son âge. Et d'abord, dans l'ordre moral. C'est par là qu'il faut commencer l'éducation esthétique: parce que si l'on n'a pas la beauté dans son âme on ne la retrouvera pas en dehors de soi. Pour cela moyens négatifs: cachons-lui le mal aussi longtemps que possible, ne laissons aucune mauvaise impression se graver dans son âme. Moyens positifs: donnons-lui le sens de la beauté; apprenons-lui à voir en tout le beau côté des choses, ceux qui élèvent plutôt que ceux qui dépriment, comme dans le travail et la souffrance,— puis par des exemples concrets, tirés de l'histoire, de nos lectures, des faits d'observation, faisons-lui palper la beauté des grandes actions produites par une âme en qui réside la beauté.

II. La culture esthétique se donne aux enfants non par la théorie mais par l'intuition. De la influence du milieu. Dans la famille d'abord. Mettons des beautés sous les yeux de l'enfant; beautés matérielles et sensibles; remplissons-en ses oreilles, imprégnons-en son imagination, faisons-en pénétrer dans son intelligence et son cœur. L'âme de l'enfant devrait s'éveiller au son d'une harmonie intérieure qui modèlera toujours à son esprit et à son cœur les refrains de la beauté. Faire voir et interpréter: voilà la méthode.

La mère de famille a pour cela ses chants inoubliables, son geste caressant, le ton de sa voix, le jeu de sa physionomie,—son intérieur disposé avec ordre, simplicité, goût: l'ameublement, les images, l'ornementation, etc.,—sa tenue éloignée des extravagances de la mode et de l'insouciant laisser-aller,—elle a le choix des gravures, des lectures, des jouets, etc., guerre aux caricatures des journaux jaunes, aux *Teddy Bears*, aux *Santa Claus*, au luxe extravagant ou disproportionné, aux modes déséquilibrées, à une ornementation criarde et confuse. La beauté se traduit par des qualités d'ordre, de mesure, de proportion et de simplicité et manifeste une vie, une âme qui se conforme aux lois supérieures. Hors de là, c'est la laideur. La beauté de la femme est indissolublement liée avec la pudeur: sa mission dépend du cas qu'elle fera de cette loi dans la pratique de sa vie.

III. Le milieu scolaire doit continuer l'éducation esthétique commencée dans la famille. L'institutrice remplace la mère et est investie de ses obligations éducatives. Appliquez à l'école,

proportions gardées, ce que la dernière conférence recommandait de faire dans la famille. Ornez l'école à l'intérieur et à l'extérieur: jardins, arbres, etc.

Voici, en outre, quelques points particuliers que je vous recommande. Formez les enfants à juger sainement "par eux-mêmes", suivant les dictées de la conscience et les directions du devoir et non à ausculter l'opinion pour s'y conformer. N'ayons pas peur de faire des *hommes* et des *hommes libres* dans toute la force du sens chrétien, qui ne soient pas des esclaves de l'opinion ni de la mode, — des âmes fières qui savent tressauter en face d'une lâcheté ou d'une vulgarité, fût-elle à la mode, capables de se dresser fièrement devant des préjugés erronés et des goûts dépravés, — qui n'ont pas peur de s'affranchir du code étroit auquel obéit une masse passive et inconsciente. Cultivons les sentiments de dignité et d'honneur. Exemples concrets. Formons des convictions saines, donnons un idéal en habituant à ne faire aucune chose par manière d'acquiescement, à la diable, créons l'enthousiasme. Notre religion, notre histoire, avec leurs récits si pleins de nobles et grands exemples, vous fourniront toute la matière voulue pour atteindre cette fin. Puis faites faire des actes: par votre action personnelle; n'étouffez jamais une activité chez l'enfant sous prétexte qu'elle est dévoyée, redressez-la et dirigez-la. La discipline n'est qu'un moyen, jamais une fin. Les âmes doivent s'épanouir librement en goûtant le plaisir de vivre. Jamais de punitions qui ravalent ou laissent voir un entêtement chez celui qui commande. A votre action personnelle joignez celle d'un groupe d'élite dont l'exemple et l'action appuieront les vôtres. Que de bien se ferait, que de beauté rayonnerait, si toutes les âmes d'élite se groupaient dans l'action comme font la méchanceté, la vulgarité, la platitude: la masse des hommes ne demande qu'à suivre.

Educateurs nous sommes des semeurs. Semons la beauté partout, il en lèvera toujours quelque plant. Notre âme à nous en sera, en tout cas, plus belle et "la plus petite parcelle de beauté mérite le sacrifice de toute une vie".

IV. La beauté existe dans la *nature* et l'enfant est susceptible de la découvrir: il en éprouve le sentiment sans s'en rendre compte. On doit développer cette aptitude par l'observation et l'interprétation. Il y a du beau tout autour de lui, à la campagne surtout, sans recourir aux grands spectacles de la nature qui ne lui causeraient que de l'étonnement ou de la frayeur, sauf peut-être la vue du ciel, par une belle nuit, comme on l'a constaté chez certains enfants très jeunes. Attirez son attention sur les fleurs, les arbres, les oiseaux et leurs nids qu'ils doivent respecter. La plantation des arbres et la culture des jardins scolaires doivent amener un développement du goût esthétique. Montrons-lui la beauté dans tous les règnes et expliquons-lui en les symboles, faisons entendre la voix de Dieu qui parle partout: c'est de la haute poésie, c'est aussi la religion. Ajoutez à ces leçons intuitives le concours de vos lectures, en choisissant les textes qui interprètent le mieux la voix des choses. En faisant saisir la beauté partout vous aurez affiné le regard de l'enfant et vous l'aurez épuré: il sera habitué à chercher au fond de toute chose la pensée, la vie, l'âme, le rayon divin.

Autres travaux faits par l'Association pendant l'année:

- 1° Une étude sur l'œuvre des Ursulines, spécialement au Canada.
- 2° Une composition sur la nature, l'importance et le rôle de l'imagination.
- 3° Un travail sur l'histoire de la langue française au Canada.
- 4° Une étude sur la langue des Canadiens français.



DOCUMENTS OFFICIELS

COMITE CATHOLIQUE DU CONSEIL DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

SESSION DU PRINTEMPS 1913

Séance du 14 mai 1913
(Avant-midi)

Présents: L'honorable M. de La Bruère, surintendant de l'Instruction publique, président; Mgr l'archevêque de Québec, Mgr l'archevêque de Montréal; Messieurs les évêques de Pembroke, de Rimouski, de Chicoutimi, de Sherbrooke, des Trois-Rivières, de Nicolet, de St-Hyacinthe, de Sicca, vicaire-apostolique du Golfe St-Laurent, de Catenna, vicaire-apostolique de Témiscamingue; l'honorable Thomas Chapais, l'honorable juge H. Archambeault, l'honorable Dr J.-J. Guerin, l'honorable juge J.-E. Robidoux, l'honorable Cyrille Delâge, l'honorable Hector Champagne, M. Mathias Tellier, l'honorable juge Paul-G. Martineau, M. Jules-Edouard Prévost, M. Patrick-M. Wickham, M. John Ahern, Mgr Th.-G. Rouleau, M. l'abbé L.-A. Desrosiers, M. Nap. Brisebois, M. Nérée Tremblay, M. l'abbé Sylvio Corbeil, représentant Mgr l'archevêque d'Ottawa, M. l'abbé Irénée Gervais, représentant Mgr l'administrateur du diocèse de Joliette, et M. J.-N. Miller, secrétaire.

Lecture de deux arrêtés ministériels, en date du 10 mai 1913, nommant M. l'abbé L.-A. Desrosiers, principal de l'Ecole normale Jacques-Cartier, et M. Nérée Tremblay, professeur à l'Ecole normale Laval, membres adjoints du Comité catholique du Conseil de l'Instruction publique.

Lecture de lettres de Mgr l'archevêque d'Ottawa et de Mgr l'administrateur du diocèse de Joliette, désignant respectivement M. l'abbé Sylvio Corbeil et M. l'abbé Irénée Gervais pour les représenter à la présente session.

Le procès-verbal de la dernière session est approuvé.

Mgr l'archevêque de Montréal, appuyé par M. Mathias Tellier, propose, et il est unanimement résolu, que l'inscription suivante soit faite au procès-verbal:

"La mort si inattendue et si soudaine de Mgr Archambeault, évêque de Joliette, est un deuil non seulement pour le diocèse dont il était le chef aimé et vénéré, mais pour l'Eglise du Canada tout entière.

"Le Comité après avoir été officiellement représenté aux funérailles du regretté prélat, dans la personne de l'honorable Surintendant de l'Instruction publique, se fait aujourd'hui un devoir d'exprimer la profonde douleur qu'il ressent de la disparition d'un de ses membres les plus brillants et les plus sympathiques, aussi distingué par sa science que par son zèle et son dévouement pour tout ce qui intéressait la cause de l'éducation"

Le sous-comité des livres de classe présente le rapport suivant:

Rapport du sous-comité chargé de l'examen des ouvrages classiques.

Session du 13 mai 1913

Présents: Mgr Blais, président; l'honorable juge J.-E. Robidoux, M. John Ahern, M. Nap. Brisebois, M. le Surintendant de l'Instruction publique et M. J.-N. Miller, secrétaire.

Le sous-comité a examiné les livres suivants qui lui ont été soumis:

1.—Méthode de lecture rationnelle et simplifiée," par les Frères Maristes.—Recommandée, à condition que l'on publie une édition canadienne de ce livre laquelle devra être soumise de nouveau

au Comité catholique, avec indication, sur la couverture, de la date de l'approbation et du prix de vente, qui ne devra pas être supérieur à 10 sous l'exemplaire. Il est, de plus, suggéré de remplacer la gravure de la page 17 par une autre représentant un magistrat portant le costume des juges de notre pays. *

2.—"Nouveau manuel de langue française.—Grammaire, Lexicologie, Analyse, Composition.—Enseignement primaire intermédiaire (5e et 6e années)", édition canadienne, par les Frères Maristes.—Recommandé.

3.—"Histoire des États-Unis d'Amérique", par Sylva Clapin.—Recommandée, pourvu que le prix de ce livre ne dépasse pas 25 sous l'exemplaire.

4.—"Hygiène de l'alimentation et propriétés chimiques des aliments, suivi d'un cours théorique sur l'art culinaire", par Amélie DesRoches.—Recommandé comme livre du maître.

5.—"Méthode de langue française (d'après la Méthode Brunot et Bony)".—Deuxième livre, par Magnan et Tremblay.—Recommandée pour le cours primaire intermédiaire.

6.—Idem, livre du maître.—Recommandé.

7.—"Leçons de langue anglaise", première partie, par les Frères des Ecoles chrétiennes.—Non recommandées.

8.—"Précis d'Histoire d'Angleterre", par A. Leblond de Brumath.—Recommandé après corrections qui seront indiquées à l'auteur par le Surintendant, l'édition imprimée de ce livre devant être soumise de nouveau pour approbation.

9.—"Précis de l'Histoire des États-Unis", par A. Leblond de Brumath.—Le sous-comité remet à sa prochaine session l'examen de ce livre.

10.—"Tableaux de lecture", par les Sœurs de l'Assomption.—Considération remise à la prochaine session.

11.—"Religion First Book and First Reader", par le rév. T.-E. Shields.

12.—"Religion Second Book and Second Reader", par le même.

13.—"Religion Third Book and Supplementary Third Reader", par le même.

14.—"Teachers Manual of Primary Methods", par le même.—Ces quatre derniers livres n'ayant pas été transmis aux membres du Comité conformément aux prescriptions des règlements, le sous-comité n'a pu en faire l'examen.

(Signé) André-Albert,

Evêque de St-Germain de Rimouski.

Ce rapport est adopté, M. le juge Martineau dissident.

Président.

M. Prévost ayant fait quelques remarques concernant l'approbation de l'édition nouvelle d'un livre déjà autorisé, il est résolu d'amender l'article 237 des règlements refondus du Comité catholique, en y ajoutant les mots suivants: "telle approbation ne pourra être accordée que sur présentation au Comité catholique d'un sommaire indiquant les changements apportés."

Mgr l'archevêque de Québec propose que Mgr Brunault soit nommé membre du sous-comité chargé de l'examen des ouvrages classiques, en remplacement de feu Mgr Archambeault.—Adopté.

Il est aussi résolu, sur proposition de l'honorable Dr Guerin, que l'honorable Hector Champagne fasse partie du sous-comité des livres classiques.

M. le juge Martineau suggère que le Surintendant indique dans son rapport annuel, sous forme de tableau, les municipalités scolaires qui ne sont pas conformées aux dispositions de la loi concernant l'usage des livres de classe autorisés, l'uniformité des livres dans chaque municipalité scolaire, et l'engagement des instituteurs et des institutrices.

Une délégation de la Convention annuelle des Services sanitaires de la province de Québec ayant demandé une entrevue avec le Comité catholique, il est décidé de recevoir cette délégation à la séance de l'après-midi, à deux heures.

Séance du 14 mai 1913.

(Après-midi).

Présents: Les mêmes.

Une délégation de la Convention annuelle des Services sanitaires de la province de Québec, composée du Dr Arthur Simard, de Québec, du Dr Elzéar Pelletier, secrétaire du Conseil d'hygiène de la Province, des Drs Delaney et Fortier, de Québec, et du Dr Beaudoin, de Lachine, comté de Jacques-Cartier, est reçue par le comité.

M. le Dr Simard, au nom du comité relatif à l'inspection médicale des écoles, expose l'objet de l'entrevue qui se résume à demander au Comité catholique du Conseil de l'Instruction publique de vouloir bien nommer un sous-comité qui serait chargé d'étudier la question relative à l'inspection médicale des écoles sous son contrôle et des élèves qui les fréquentent. La délégation soumet alors le sommaire suivant du plan proposé par le comité qu'elle représente:

"1.—Les inspecteurs d'écoles actuels du département de l'Instruction publique feraient l'inspection des bâtiments scolaires;

"2.—Les instituteurs et les institutrices feraient l'examen de la vision et de l'ouïe de leurs élèves, et référerait à un médecin ceux qu'ils auraient trouvés défectueux, ainsi que tous les élèves qui ne leur paraîtraient pas en parfaite santé;

"3.—Le gouvernement accorderait au Conseil de l'Instruction publique la législation dont il aurait besoin pour pourvoir à cette organisation;

"4.—Le Gouvernement accorderait des primes aux commissions scolaires pour leur permettre de défrayer les dépenses médicales ci-dessus prévues."

La délégation s'étant retirée, il est résolu que Mgr Bruchési, l'honorable Dr Guerin, l'honorable M. Delage, M. Jules-Edouard Prévost et le Surintendant formeront un sous-comité chargé d'étudier la question de l'inspection médicale des écoles qui vient d'être soumise, ce sous-comité devant faire rapport à la session du mois de septembre prochain.

Mgr l'évêque de Nicolet soumet une lettre de M. l'abbé C.-E. Brunault, datée du 9 mai 1913, par laquelle il offre sa démission comme principal de l'Ecole normale de Nicolet.

Cette démission étant acceptée, Mgr Rouleau propose, et il est résolu, que l'inscription suivante soit faite au procès-verbal: "Le Comité catholique voit avec regret le départ de M. l'abbé Brunault, qui a toujours rempli avec beaucoup de zèle et de sagesse la position importante de principal de l'Ecole normale de Nicolet."

Il est ensuite proposé par Mgr l'évêque de Nicolet, secondé par Mgr l'évêque de St-Hyacinthe, "que, vu la démission de M. l'abbé C.-E. Brunault, comme principal de l'Ecole normale de Nicolet, laquelle devra prendre effet le 1er juillet 1913, cet honorable Comité recommande au Lieutenant-gouverneur en conseil la nomination de M. l'abbé Théophile Melançon, professeur de littérature et de langue latine au pensionnat de l'Assomption de Nicolet, comme successeur de M. l'abbé C.-E. Brunault."—Adopté.

Mgr l'archevêque de Montréal propose, appuyé par M. Jules-Edouard Prévost: "que le Gouvernement soit prié de vouloir autoriser l'ouverture d'une école normale pour les jeunes filles, à St-Jérôme, comté de Terrebonne, sous la direction des Sœurs de Ste-Anne".—Adopté.

Les deux résolutions suivantes sont adoptées, sur proposition de M. le Surintendant;

"Attendu que le besoin se fait sentir de faire imprimer une nouvelle édition des règlements refondus du Comité catholique, le Comité prie le Surintendant, avant de procéder à cette réimpression, de refondre ces règlements et de faire rapport à ce Comité."

"Le Comité remercie le Gouvernement d'avoir bien voulu favoriser, durant la présente année scolaire, par une souscription en argent, la tenue de congrès de commissaires d'écoles dans divers

endroits de la Province, et le prie de continuer son aide en faveur de ces réunions qui ne peuvent avoir qu'une influence bienfaisante sur l'esprit de la population."

Sur proposition de Mgr Blanche, appuyé par Mgr Latulipe: "Le Comité remercie le Gouvernement de l'aide spéciale qu'il a bien voulu donner, l'a vu, au couvent de la Pointe-aux-Esquimaux et aux classes qui en dépendent, et le prie instamment de continuer à subventionner particulièrement cette maison d'éducation sans l'existence et l'efficacité de laquelle le progrès de l'instruction publique serait paralysé dans cette région éloignée et difficile d'accès."

A la demande de Mgr l'évêque de St-Hyacinthe, une requête du révérend Frère Pierre-Gonzalès concernant le "Bulletin des Etudes" des Frères Maristes est retirée.

Après lecture d'une lettre du révérend Frère J.-B. de la Salle, de l'Institut des Frères de l'Instruction chrétienne, le Comité déclare ne pouvoir autoriser le Bureau d'examineurs à faire subir l'examen d'un candidat au diplôme d'instituteur en dehors des limites de la Province de Québec.

Le Comité ne peut se rendre à la demande qui lui est faite par une lettre du révérend Frère Hilaire, concernant le livre intitulé "Lessons in English", avant d'avoir obtenu de plus amples renseignements.

Lecture de lettres de l'Association des instituteurs de la circonscription de l'École normale Laval, et de l'Association des institutrices de la région de Québec, demandant certains amendements à la loi du fonds de pension des fonctionnaires de l'enseignement primaire.

M. John Ahern propose, appuyé par l'honorable M. Chapais, "que ces deux demandes soient déferées à la commission administrative du fonds de pension, laquelle devra faire rapport, à la prochaine réunion du Comité catholique, sur les conséquences de la législation demandée au point de vue financier du fonds de pension."—Adopté.

Il est résolu, sur proposition de M. le juge Martineau, "qu'un sous-comité spécial, composé de Mgr l'évêque de Nicolet, de Mgr Th.-G. Rouleau, de l'honorable M. Delage, de M. John Ahern et du procureur, soit formé pour la révision de la partie du programme d'études se rapportant à l'enseignement du dessin, de l'histoire Ancienne, de l'histoire de France, d'Angleterre et des Etats-Unis, afin de consacrer le temps donné à ces matières à l'étude plus approfondie de l'anglais, des mathématiques et du dessin."

A la demande de M. Prévost, le Comité remet à la prochaine session l'étude de la motion suivante et du rapport ci-après imprimé du comité-conjoint nommé à la session de mai 1912:

"Il est proposé par M. Jules-Edouard Prévost:

"Que l'article 126 des règlements refondus du Comité catholique soit amendé de manière à se lire comme suit:

"Art. 126.—Les brevets accordés par le bureau central des examinateurs seront de trois degrés, savoir: pour école élémentaire, pour école modèle et pour école académique. Le bureau central des examinateurs sera autorisé à faire subir aux aspirants à ces différents brevets, un examen pratique ou d'aptitude pédagogique.

"Aux aspirants qui ne subiront pas cet examen, le bureau ne décernera qu'un brevet de capacité ou certificat d'études correspondant aux différents degrés du cours.

"Aux aspirants qui subiront avec succès et l'examen de capacité et l'examen d'aptitude pédagogique, le Bureau décernera un diplôme d'enseignement.

"Le simple brevet de capacité ne constituera qu'un permis d'enseignement bon pour deux ans seulement."

Rapport du Comité-conjoint nommé par le Comité catholique à sa session de mai 1912.

Réunion du 29 octobre 1912, tenue au bureau du Surintendant.

Présents:—L'honorable P.-B. de LaBruère, Surintendant, président; Mgr Th.-G. Rouleau, principal de l'École normale Laval; M. le chanoine G. Dauth, Vice-Recteur de l'Université Laval; M. le chanoine F.-X. Ross, principal de l'École normale de Rimouski; M. l'abbé N. Dubois, principal de l'École normale Jacques-Cartier; M. l'abbé L. Lindsay, président du Bureau central; M. l'abbé A.-P. Sabourin, principal de l'École normale de Valleyfield; M. John Ahern, professeur, et M. C.-J. Magnan, inspecteur-général, secrétaire *pro tempore*.

ASSIMILATION DES PROGRAMMES

M. le Surintendant soumet la question: "Assimilation des deux programmes, celui des Ecoles normales et celui du Bureau des examinateurs." Après discussion, M. le chanoine Dauth propose et il est résolu: "Que les examens du Bureau central se fassent d'après un programme unique, et que ce programme soit celui des écoles normales de garçons, attendu que les diplômés du Bureau sont appelés en grand nombre à donner l'enseignement aux garçons."

M. le chanoine Dauth propose aussi:

"Que le programme des examens du Bureau central soit celui des Ecoles normales, tel qu'il se trouve dans les Règlements refondus du Comité catholique, section 2, pp. 144 à 162.

M. C.-J. Magnan, secondé par M. l'abbé A.-P. Sabourin, propose en amendement:

"Que le programme du Bureau central ne soit modifié que sur les points suivants: 1° COURS ELEMENTAIRE -I-*Langue française* "comme au Brevet élémentaire des Ecoles normales." -II-*Histoire*: "ajouter l'Histoire des Etats-Unis."

2° COURS INTERMEDIAIRE (modèle) -I-*Langue française*: "comme au Brevet modèle des Ecoles normales." -II-*Mathématiques*: "ajouter géométrie élémentaire—Toisé des solides et Algèbre."

3° COURS SUPERIEUR (académique) -I-*Mathématiques*: "comme au brevet académique des Ecoles normales." -II-*Histoire*: "retrancher l'Histoire des Etats-Unis et transporter de l'Instruction morale et religieuse les "Notions d'Histoire ancienne et d'Histoire de l'Eglise, au titre Histoire." -III-*Pédagogie*: "ajouter éléments de Psychologie."

Cet amendement étant mis aux voix, est rejeté par le vote suivant:

POUR: M. Magnan, M. le chanoine Ross, M. l'abbé Sabourin. (3).

CONTRE: Mgr Rouleau, M. le chanoine Dauth, M. l'abbé Dubois, M. l'abbé Lindsay, M. Ahern. (5).

EXAMEN D'APTITUDES PEDAGOGIQUES

M. le Surintendant soumet ensuite la question de l'Examen d'aptitude pédagogique devant le Bureau central."

Après discussion, M. le chanoine Dauth, secondé par M. John Ahern, propose ce qui suit:

"Que la proposition de M. J.-E. Prévoist faite à la réunion du Comité catholique et qui se lit comme suit, est reconnue par ce sous-comité opportune et pratique:

"Que l'article 126 des Règlements refondus du Comité catholique soit amendé de manière à se lire comme suit:

"Art. 125.—Les brevets accordés par le Bureau central des examinateurs seront de trois degrés, savoir pour école élémentaire, pour école modèle et pour école académique. Le Bureau central des examinateurs sera autorisé à faire subir aux aspirants à ces différents brevets un examen pratique ou d'aptitude pédagogique.

"Aux aspirants qui ne subiront pas cet examen, le Bureau ne décernera qu'un brevet de capacité ou certificat d'études correspondant aux différents degrés du cours.

"Aux aspirants qui subiront avec succès et l'examen de capacité et l'examen d'aptitude pédagogique, le Bureau décernera un diplôme d'enseignement.

"Le simple brevet de capacité ne constituera qu'un permis d'enseignement bon pour deux ans seulement."

Qu'en conséquence ce sous-comité suggère:

1° Qu'un jury composé d'un ecclésiastique et de deux laïques nommés par le Comité catholique, sur la recommandation du Bureau central, soit institué avec mission de faire subir un épreuve d'aptitude pédagogique à tous les candidats qui se proposent de subir l'examen de capacité devant le Bureau central;

2° Que les candidats pourront subir l'examen d'aptitude aux endroits désignés par le Comité catholique;

3° Que les candidats n'aient aucun frais à payer pour subir ces examens;

4° Que le jury fera subir tels examens aux endroits qui lui seront indiqués, du 15 janvier au 15 juin de chaque année;

5° Que les épreuves pratiques d'aptitude à l'enseignement seront au nombre de trois: a. Une épreuve pratique sur une des matières du programme des écoles primaires, au choix du candidat; b. Une autre épreuve pratique sur une des matières du programme des écoles primaires dont le sujet sera désigné par le jury, séance tenante; c. La préparation écrite d'une leçon sur un sujet dont les idées seront tirées d'un manuel ou autre ouvrage qui sera soumis à l'aspirant, la dite préparation adaptée à la capacité des élèves d'une classe déterminée; d. Le développement oral de la leçon ainsi préparée;

6° Que ces examens d'aptitude seront organisés d'après des instructions préparées par le Bureau central et approuvées par le Comité catholique;

7° Que tous les candidats soient tenus de subir l'examen d'aptitude pour avoir le droit de se présenter à l'examen de capacité;

8° Que seuls les candidats qui subiront avec succès et l'examen d'aptitude pédagogique et l'examen de capacité recevront un diplôme d'enseignement;

9° Le simple certificat de capacité ne constituera qu'un permis d'enseignement bon pour deux ans seulement."

Proposé par M. l'abbé Sabourin, secondé par M. le chanoine Ross, que le paragraphe 9 de la proposition ci-dessus soit remplacé par ce qui suit:

"Aux aspirants qui ne réussiront pas à cet examen d'aptitude pédagogique, le Bureau central ne décernera qu'un certificat de capacité correspondant aux différents degrés."

Ont voté pour l'amendement:

POUR: M. l'abbé Sabourin, M. le chanoine Ross, M. Magnan, (3)

CONTRE: Mgr Rouleau, M. le chanoine Dauth, M. l'abbé Lindsay, M. J. Ahern, (4)

M. l'abbé Dubois était absent lors de ce deuxième vote.

L'amendement est déclaré perdu, et la proposition principale est alors adoptée.

(Signé) C.-J. MAGNAN,

Sec. pro-tempore.

L'étude de la motion suivante de l'honorable juge Martineau est remise à la prochaine session: "Après un certain délai pour écouler la première édition, et sur paiement d'une royauté à l'auteur, l'impression des livres autorisés soit entièrement libre."

L'honorable juge Robidoux donne avis qu'il proposera, à la prochaine session, "que le Comité catholique se réunisse à l'avenir quatre fois par année, au lieu de deux fois."

Et la séance est ajournée.

J.-N. MILLER,
Secrétaire.

METHODOLOGIE

La rédaction à la petite école

Nous commencerons la préparation du devoir par la conversation suivante faite avec les élèves devant l'image.



Maître.—Mes enfants, pourriez-vous me dire quel lieu représente cette image ?

Elève.—Monsieur, elle représente *un chemin à la campagne*.

M.—Bien, c'est cela. Et que voyez-vous de chaque côté du chemin ?

E.—Sur le côté droit, *c'est le bois*. Sur le côté gauche, on ne voit pas bien, mais on dirait que *se sont les champs*.

M.—Pourriez-vous dire si le chemin est *planche* ?

E.—M., on dirait plutôt qu'il va *en montant*.

M.—Comment le voyez-vous ?

E.—La voiture qui passe va doucement, *on voit que le cheval est au pas.*

M.—Mais un cheval va souvent au pas sur les chemins *planches.*

E.—(*cherchant un peu*)—Oui, mais ici, c'est une voiture légère, et elle devrait aller au trot, *car ceux qu'elle porte sont certainement pressés.*

M.—Qu'est-ce qui peut vous le faire croire ?

E.—Un des personnages est *Monsieur le Curé*, puis il y a deux hommes agenouillés *au bord du chemin*, ils sont la tête découverte pour adorer le bon Dieu que M. le Curé porte à un malade.

M.—Voilà qui est très bien pensé. Que pensez-vous de la voiture que l'on voit en avant ?

E.—C'est la voiture de *celui qui précède avec une clochette*, pour annoncer que le bon Dieu va passer.

M.—Vous avez raison. Maintenant, dans quelles circonstances M. le Curé porte-t-il le bon Dieu dans les maisons de ses paroissiens ?

E.—M., c'est quand ils sont malades.

M.—C'est vrai ; mais, si c'est une petite maladie, les gens ne pourraient-ils pas attendre un peu et aller à l'église quand ils seront mieux ?

E.—Oui, M. ; on ne leur porte le bon Dieu chez eux, que lorsqu'ils sont bien malades, ou lorsque les infirmités les empêchent d'aller à l'église.

M.—Alors, quoique l'image ne vous le dise pas, ne pourriez-vous pas imaginer où va Monsieur le Curé ?

E.—(*Après avoir réfléchi*)—Ce doit être chez quelqu'un éloigné de l'église, où quelque personne malade qui est en danger de mourir. Ou bien c'est peut-être pour faire faire les Pâques à un vieillard qui ne peut aller à l'église.

M.—Oui, les deux idées sont bonnes ; mais, en regardant bien l'image, pensez-vous que ce soit dans le temps des Pâques ? Est-ce que dans le temps des Pâques la végétation est bien avancée ?

E.—Non, monsieur ; dans le temps des Pâques les arbres n'ont pas encore de feuilles, comme on voit qu'ils en ont dans l'image.

M.—Alors ?

E.—Je pense que c'est pour un malade que M. le Curé porte le bon Dieu.

M.—N'y aurait-il pas quelque réflexion à faire en voyant Dieu qui se dérange pour son serviteur ?

E.—Oui, M. ; le bon Dieu est bien bon pour nous ; lorsque nous ne pouvons pas aller le recevoir, c'est lui qui va secourir son pauvre serviteur malade et le fortifier et le consoler dans ses souffrances.

M.—C'est très bien ! vous raisonnez en enfants qui ont été élevés chrétiennement ; mais est-ce que ceux qui ne sont pas chrétiens comme nous peuvent avoir les mêmes idées ?

E.—Non, M., la foi leur manque et c'est une grande privation pour eux, car ils n'ont pas la consolation de se sentir aussi près de Dieu quand ils sont dans le besoin.

M.—Eh bien! après toutes ces considérations que nous venons de faire devant l'image, vous devez être capables de faire une petite rédaction dans laquelle vous imaginerez ce qui fait sortir le prêtre, où il va et comment il y va, et la consolation que sa visite va apporter. Vous allez prendre par écrit le canevas qui vous aidera dans votre travail.

CANEVAS.—Le vaillant laboureur a été frappé par la maladie—danger—la famille a besoin de lui—M. le Curé va le voir—désir du malade—le lendemain deux voitures se dirigent vers sa demeure—le chemin—rencontre de deux amis du malade—leur attitude lorsque le bon Dieu passe—consolation apportée au malade—la famille prie pour conserver son soutien—admirable bonté de Dieu qui va à ceux qui ne peuvent venir à lui.

Avec ce canevas les élèves pourront faire un travail dans le genre de ce qui suit :

—Le vaillant laboureur a été frappé par la maladie qui le tient terrassé sur un lit de douleur. Sa femme et ses enfants sont tristes; la crainte de perdre leur soutien leur torture le cœur, et ils demandent à Dieu avec larmes de les épargner et de ne pas les accabler par un si terrible malheur.

C'était un chrétien exemplaire que le pauvre malade, et un homme fidèle au devoir. Le bon curé est venu lui rendre visite et le malade a témoigné le désir de recevoir son Dieu.

Le lendemain matin, on pouvait voir deux voitures sur le chemin. Dans la première un homme qui porte une clochette et sonne continuellement; dans la seconde, un autre homme, et le bon curé portant le Dieu caché sous la figure du pain. C'est le Dieu de consolation et de force qui va secourir l'âme de son serviteur éprouvé..

Au milieu d'une côte, dans un endroit où le chemin longe le bois d'un côté et les champs de l'autre, les voitures au pas rencontrent deux amis du pauvre malade, et les deux hommes s'agenouillent pieusement sur la terre, et, la tête découverte, ils adorent avec respect le Dieu caché que la foi leur révèle et qui va consoler leur ami.

A l'arrivée du divin Visiteur, toute la famille se prosterne et prie avec larmes Celui "qui a toujours passé en faisant le bien" et qui vient se donner au pauvre malade. "Seigneur, conservez-moi mon soutien!" dit la mère. "Mon Dieu, guérissez notre père! disent les enfants".

Quoi de plus admirable que la bonté de notre Dieu qui veut bien venir lui-même dans un si simple appareil, pour consoler et fortifier ceux qu'il éprouve et que la maladie empêche d'aller à lui!

Nous ne prétendons pas que tous les élèves arriveront à traiter le sujet avec le même succès; mais tous pourront avec profit s'exercer à exprimer quelques pensées dans le genre de celles qui sont exprimées ci-dessus.

H. NANSOT,

Insp. d'écoles.

Catéchisme pour les petits Enfants (1)

DIEU CONNU PAR LES CREATURES

II

(Enseignement intuitif)

Non seulement le bon Dieu a créé tous les êtres; c'est encore lui qui les conserve et donne à chacun tout ce qu'il lui faut. Prenons une plante, le blé, par exemple.

M.—Pour avoir une tige de blé, avec un bel épi, qu'a-t-on mis en terre ?

E.—On a y mis une graine.

M.—Pourquoi l'a-t-on mise en terre ?

E.—Pour qu'elle y trouve sa nourriture.

M.—Le blé pousse-t-il dans les pays très froids ?

M.—En plus de la nourriture, que faut-il au blé pour pousser ?

E.—Il faut de la chaleur.

M.—Et si la terre était tout à fait sèche, donnerait-elle du blé ?

M.—Quelle est la troisième chose qu'il faut au blé pour pousser ?

E.—Il faut de l'eau.

M.—Avant de mettre le grain en terre, que fait le laboureur ?

E.—Il remue, il laboure la terre.

M.—Il le fait pour donner de l'air à la terre, car les plantes en ont besoin. Il leur faut donc pour vivre, quatre choses : de la nourriture, de la chaleur, de l'air et de l'eau.

M.—Mais qui a créé la nourriture, l'air, la chaleur, l'eau ?

M.—De quoi les plantes ont-elles donc besoin pour vivre ?

M.—Ainsi mes enfants, quand vous voyez de magnifiques champs de blé, de belles prairies, de grands arbres, de belles fleurs, pensez comme ceci : les hommes ont bien semé ou planté, mais le bon Dieu a fait croître tout cela en donnant la nourriture, l'air, l'eau, la chaleur.

M.—Et au petit oiseau, que faut-il pour vivre ?

E.—Il faut de la nourriture.

M.—Et pour ne pas périr quand il fait froid ?

E.—Il lui faut de la chaleur.

M.—Pendant l'hiver, n'en avez-vous pas trouvé quelquefois morts sur le chemin ?

M.—Et qui les a fait périr de la sorte ?

M.—Que faut-il donc au petit oiseau pour vivre ?

M.—Mais qui donne au petit oiseau la nourriture et la chaleur ?

M.—Et les choses avec lesquelles il construit son nid, qui les a faites ?

M.—Vous compreniez, chers enfants, combien l'oiseau a besoin du bon Dieu pour vivre. Ce qui est vrai pour ce petit oiseau est vrai pour tous les oiseaux; pour tous les poissons, pour tous les animaux. Le bon Dieu n'en oublie aucun; il a soin de tous. Notre Seigneur nous a dit que les oiseaux ne sèment pas et ne moissonnent pas; ils n'amassent pas dans les greniers, mais le bon Dieu a répandu partout la nourriture qu'il leur faut, et il n'en tombe pas un seul sur la terre sans sa permission.

Et vous aussi, chers enfants, vous avez besoin du bon Dieu. Vous avez besoin de nourriture pour vous nourrir, d'une maison pour vous abriter, d'habits pour vous défendre du froid, d'air pour respirer, de soleil pour vous réchauffer. Vous n'auriez rien de tout cela sans le bon Dieu. Il y a plusieurs choses qu'il vous donne lui-même, et il a chargé vos bons parents de vous procurer les autres. Mais c'est lui qui vous a d'abord donné vos parents et c'est lui qui les conserve en bonne santé par amour pour vous. Et si vous jouissez vous-mêmes d'une bonne santé, c'est encore

(1) Voir *L'Enseignement Primaire* de mai 1913.

au bon Dieu que vous le devez. Si le bon Dieu le voulait, la maladie vous aurait vite saisis, et les hommes les plus puissants de la terre ne pourraient pas vous guérir.

Je vais maintenant vous raconter une histoire. Ecoutez-la bien. Vous avez entendu parler de Louis XIV; c'est un des plus grands rois qu'ait eus la France; il avait un illustre général qui avait gagné beaucoup de batailles et qui s'appelait le maréchal de Luxembourg. Or, Luxembourg vint à tomber gravement malade. Le roi alla le visiter. Arrivé auprès du malade, il lui dit: "Maréchal, demandez-moi ce que vous voudrez; en récompense de vos services, je me ferai un plaisir de vous l'accorder." Et Luxembourg répondit très lentement: "O roi, donnez-moi encore quelques heures de vie, afin que je puisse régler mes comptes avec le bon Dieu." Et le roi baissa la tête. Hélas! on lui demandait une chose impossible. Le roi ne pouvait pas prolonger la vie du général. Il n'y a que le bon Dieu, qui nous a créés, qui peut nous conserver la vie; c'est lui seul qui peut nous donner quelques heures de vie de plus.

RELEXION—Voilà, mes enfants, ce qu'a fait le bon Dieu: il a créé et il conserve toutes choses. De quelque côté que vous tourniez vos regards, vous y voyez son ouvrage. Le soleil, la lune et les millions d'étoiles qui sont dans le ciel, les nombreux oiseaux qui volent dans les airs, les milliards de poissons qui nagent dans les eaux, les plantes variées qui vivent sur la terre, les animaux qui la parcourent et les hommes qui l'habitent, tout cela a été créé par le bon Dieu; tout cela est conservé par le bon Dieu; tout cela appartient au bon Dieu. Et puisque le bon Dieu vous a donné une âme intelligente et un cœur aimant, servez-vous de cette âme et de ce cœur pour penser au bon Dieu et pour l'aimer de plus en plus.

Aujourd'hui, dites tous avec moi: "Mon Dieu, je vous remercie de m'avoir donné la vie; je vous remercie de me la conserver, vous êtes bien bon pour moi; je vous aime de tout mon cœur et je vous promets de vous aimer toujours".

Leçon d'anglais

D'APRES LA METHODE NATURELLE

How many persons are shown in the picture? Three persons are shown in the picture.

Are they all old persons? No they are not all old persons.

Are they all young persons. No they are not all young persons.

How many are young and how many are old? Two are young, and one is old.

Which are the young persons? The boy and the girl are young.

Which is the old person? The man is old.

What do you suppose is the boy to the girl? I suppose he is her brother.

What is the girl to the boy do you think? I think she is his sister.

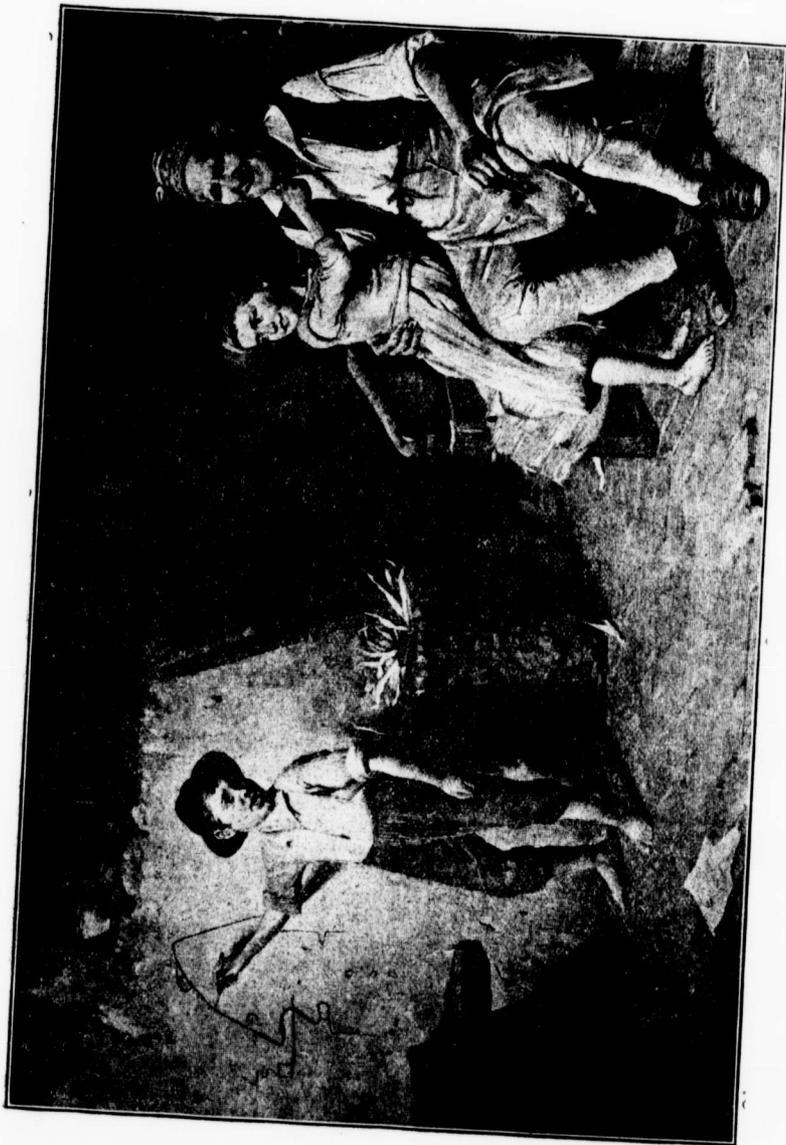
What do you suppose is the old man to the children? I suppose he is their grandfather.

Which of the three persons is sitting? The old man is sitting.

On what is he sitting? He is sitting on a bench.

What is a bench? It is a long seat.

What is a common or an ordinary bench? A common bench is a long seat without a back.



Is the bench on which the old man is sitting a common bench? No it is not a common bench.

What kind of bench is it? It is a bench with a back.

Where are the old man's left arm and hand? They are resting on his left leg.

What has he in his left hand? In his left hand he has a pipe.

Where is his right arm and hand? They are around his grand daughter's waist.

Is the boy also close to his grandfather? No he is at a little distance from his grandfather.

What is doing? He is drawing the old man's picture.

What is he drawing the picture on? *or* On what is he drawing the picture? He is drawing it on the wall.

With what is he drawing it? He is drawing it with a pencil I think.

May it not be with something else? Yes it may be with a piece of charcoal.

What is charcoal? Charcoal is partly burnt wood.

How is he drawing the picture? He is drawing the side-view *or* side-face.

Might he draw it any other way? Yes he might draw it full-face *or* three-quarters face.

What is the little girl doing? She is holding her grandfather by the chin.

Why is she holding her grandfather by the chin? She is holding him by the chin to prevent him from moving his head while her brother is drawing the portrait.

At what is the girl looking? She is looking at her brother's work.

Does she appear satisfied with her brother's work? Yes she appears well satisfied with his work.

What makes you say that she appears satisfied? I say that she appears satisfied because she is smiling at the picture.

What is the boy looking at? He is looking at his grandfather.

What do you think of the portrait? I don't think it resembles the old man.

Say what the boy has on. He has on short trousers, a shirt and a hat.

What has he on his feet? He has nothing on his feet, they are bare.

What have you to say of his shirt sleeves? They are rolled up above his elbows.

How is the collar of his shirt? It is open at the neck.

What sort of hat has he? I think it is a soft felt hat.

How has he it on? He has it slightly on the back of his head.

What do you think of the boy? Judging from his appearance I should say that he is a healthy, vigorous boy.

Describe the girl's clothing. She has on a waist and a short skirt.

What has she on her feet? She has nothing on her feet, *or* Like the boy she is in her bare feet.

What has she on her head? She has nothing on her head, *or* Unlike the boy she is in her bare head *or* in her bare hair.

Is the grandfather pleased or displeased at his grand children? Judging from the expression of his face he is pleased.

What is the expression of his face? He is smiling.

Why is he smiling? He is smiling because he is glad to have his grandchildren with him, *or* He is smiling because his grandchildren amuse him, *or* He is smiling because he thinks to himself: "It is better to smile now before I see the picture, because I am very certain that after I have seen it I will feel more like crying than smiling, *or* He may be smiling because he believes in the saying, "laugh and grow fat". *Or*, He may be smiling because his motto may be "look on the sunny side".

Tell how the old man is clad? He has on, an old-fashioned woollen or cotton cap with two tassels, I would call it a night-cap were it not for the two tassels, a white shirt, with a large collar, open at the neck, a black sleeveless waistcoat completely unbuttoned, a white apron, a pair of white breeches fastened at the knees, a pair of white stockings, and a pair of strong shoes.

Might the sentence "I would call it a night-cap were it not for the two tassels" be slightly changed without changing the meaning? Yes it might be slightly changed without changing the meaning.

Change it without changing the meaning. I would call it a night-cap if it were not for the two tassels.

Are the sleeves of the old man's shirt buttoned at the wrists? No the sleeves of the old man's shirt are not buttoned at the wrists.

How are the sleeves? They are rolled up above his elbows.

What article of the old man's clothing would make you think that the picture which you are looking at does not represent an old man of to-day?

The old man's breeches would make me think that the picture does not represent a man of to-day.

Why do his breeches make you think that the old man is not of to-day? They make me think that he is not of to-day because trousers to the knee have been out of fashion for more than sixty years.

What do you suppose is the old man's trade? I don't really know.

Is he a blacksmith? No, I don't think he is a blacksmith.

Why don't you think he is a blacksmith, a blacksmith wears an apron? A blacksmith wears an apron, it is true, but it is a leather apron; again a blacksmith, in possession of this senses would not wear white stockings, white breeches, a white shirt, and a cap like the one on the old man's head.

Why would not a sensible blacksmith wear *white* breeches, a *white* shirt and a cap like the one in the picture? The reason is evident the name

black-smith shows that he is a smith whose work is among things that are black and that blacken.

Are there any other smiths besides the blacksmith? Yes, certainly, there are other smiths: there are the whitesmith *or* tinsmith who works in tin *or* tinned iron, the copper-smith, who works in copper, the goldsmith, who works in gold, the silversmith, who works in silver, besides a vast number of other smiths who generally answer to the name of John and who follow many different callings.

May the children's grandfather not be a shoemaker, a shoemaker wears an apron also? I don't think the old grandfather is a shoemaker, although he has on an apron, a shoemaker would not wear white clothes nor would he wear a cap like the old man's.

Perhaps he is a baker, what do you think? Perhaps he is, but if he is he should not wear a black vest. Besides if he is a baker I don't see any of the signs of his trade and he should not have a pipe in his hand when he has his apron and baking clothes on.

What is there directly behind the boy? Directly behind the boy there is a basket.

What is the basket on? It is in the floor.

What is the shape of the basket? It is cylindrical.

What is the shape of the bottom of the basket? It is circular. What is the basket made of? I think it is made of chip.

What is chip? It is wood split very thin.

Can chip for basket-making be made from the wood of any tree? No chip for basket-making cannot be made from the wood of any tree.

From the wood of what trees can the chip for basket-making be made? It can be made only from wood which splits very thin and which is both flexible and tough.

What does flexible mean? Flexible means that will bend very much without breaking.

What does tough mean? In this case tough means difficult to tear or break.

What is a basket made of chip called. It is called a chip-basket.

May not the basket be made of something else besides chip? Yes, perhaps it is made of rushes.

What are rushes? Rushes are plants that grow in swampy ground.

What is swampy ground? Swampy ground is ground which contains at all times very much water.

What is a person who makes baskets called? He is called a basket-maker.

Is there anything in the basket? Yes there is something in the basket.

What is there in the basket? In the basket there is Indian corn.

Is there much Indian corn in the basket? Yes it is full to the top of Indian corn.

What is the room in which the old man and his two grandchildren are? I have not the least idea of what it is, as there is no stove, I don't think it is a kitchen; as there is no bed, I don't suppose it is a bedroom; as there are neither chairs nor tables, it is hard to believe that it is a dining-room; if it were the living-room or sitting-room of the family there would be something to sit on, there would be no basket full of corn in the middle of the floor, and I imagine the old man would not look on with a smiling visage, while his grandson disfigured the wall with his well-meant but absurd drawing; it can't be a bake-room for there is neither an oven, nor a table, nor a barrel of flour.

From where does the light shining on the part of the wall on which the boy is drawing, come? I think it comes from a window or door, not shown in the picture, situated in front and a little to the left of the boy.

Why do you say that the window is in front and a little to the left of the boy? I say that the window is in front and a little to the left of the boy because of the direction of the boy's shadow on the floor and on the basket.

ENSEIGNEMENT PRATIQUE

Instruction religieuse

LA TRÈS SAINTE MESSE

BEAUX EXEMPLES A SUIVRE

L'empressement avec lequel les chrétiens fervents ont toujours assisté au saint Sacrifice, ne nous donne pas une moindre idée de son excellence. Saint Louis, roi de France, mettait au-dessus de tout le bonheur d'entendre la Messe. Ethelred, roi d'Angleterre, avait un si vif désir d'entendre la Messe, que dans une guerre contre les Danois, il ne put se résoudre à se mettre en marche, le matin même du jour de bataille, avant d'avoir assisté aux saints mystères.

Thomas Morus, chancelier d'Angleterre, n'omettait jamais, malgré ses nombreuses occupations, d'assister au saint Sacrifice. Un jour pendant la Messe, on vint l'avertir que le roi désirait lui parler des affaires très importantes. "Encore un peu de patience, répondit le chancelier, je n'ai pas achevé de présenter mes hommages à un Souverain plus élevé que les rois de la terre, il faut que j'assiste jusqu'à la fin à l'audience divine."

Sous le règne d'Elisabeth, un riche catholique ne craignit pas de s'exposer à des peines sévères en assistant au saint Sacrifice de la Messe. Condamné de ce chef à payer cinq cents pièces d'or, il en fit le sacrifice avec un vrai bonheur.

"J'aimerais mieux, disait M. de Bernières, trésorier de France, perdre le monde entier qu'une seule Messe, sachant que la plus grande action que nous puissions faire sur la terre et qui rend le plus d'honneur à Dieu, est celle-là. Quelle consolation pour moi, quand j'ai assisté au divin Sacrifice. J'ai plus fait dans une seule action qu'en toutes les autres de ma vie!"

Napoléon Ier, exilé à Sainte-Hélène, mais toujours grand appréciateur de l'excellence du saint Sacrifice, écrivit à Rome pour obtenir un prêtre. Le jour même où l'abbé Bounavita lui fut envoyé, il éprouva un si ardent désir d'avoir la Messe, qu'il s'occupa immédiatement de régler le service de la chapelle pour que le saint Sacrifice pût y être offert dès le lendemain. Ses généraux désapprouvèrent cette précipitation "Quoi! Messieurs, leur dit-il alors, vous êtes

privés depuis si longtemps d'un tel bonheur, et vous ne montrez pas plus d'empressement à en jouir!

Lorsqu'on parcourt les Annales ecclésiastiques, on voit que tous les saints ont été dévorés de cette soif d'assister au Sacrifice de la Messe. Toutes les âmes ferventes se sont fait remarquer par leur respect pour ce gage suprême des miséricordes divines; l'assistance quotidienne au saint Sacrifice a été pour elles un bonheur autant qu'un devoir. Elles n'ont fait que suivre en cela l'exemple des premiers temps du Christianisme: l'Eglise n'aurait jamais formulé l'obli-

gation d'entendre la Messe le dimanche, si ses enfants avaient gardé le saint usage, alors en vigueur, d'assister chaque matin au Saint-Sacrifice.

De tous ces exemples ne faut-il pas conclure que l'assistance journalière à la sainte Messe est une pratique des plus recommandables, sinon la première de toutes? C'est ce que vous verrez mieux encore lorsque nous aurons résumé les avantages qu'on en retire et qui sont incalculables.

LANGUE FRANÇAISE

COURS ELEMENTAIRE

DICTÉE

CONDUITE ENVERS LES PARENTS

Quand nos parents seront vieux, nous remplirons envers eux tous nos devoirs d'enfants. Nous les aimerons, nous les entourerons de soins, nous leur rendrons la vie douce et agréable; nous éloignerons d'eux les émotions. Quand nous nous apercevrons d'une légère indisposition, nous n'attendrons pas qu'elle s'aggrave nous appellerons le docteur et nous ne négligerons rien pour les soulager. Nous aurons ainsi la satisfaction de leur rendre un peu de ce qu'ils ont fait pour nous.

EXPLICATIONS.—Les idées: quand nos parents ont-ils plus particulièrement besoin de notre aide? Nos devoirs: de quelle manière nous devons les remplir. Satisfaction que nous éprouvons à nous acquitter de ces devoirs.—*Emotions*; les agitations qu'éprouve l'âme devant un danger, à la suite d'un violent chagrin, d'une perte sensible.—*Indisposition*: malaise, fatigue, maladie peu grave.—*S'aggrave*: devienne plus difficile à guérir, plus dangereux.—*Docteur*: synonyme: médecin.—*Satisfaction*: sentiment agréable qu'on éprouve quand on a rempli son devoir.

EXERCICES.—Conjugaison orale du texte ci-dessus à toutes les personnes du singulier et du pluriel.

2. Conjugaison écrite du texte ci-dessus à la deuxième personne du pluriel.

3. Conjuguer les verbes suivants au futur simple en changeant de verbe à chaque personne

et en ajoutant un complément faisant connaître quand se fera l'action: *Labourer et ameublir la terre; ne pas travailler et assister à la messe; ne pas rêver et dormir à poings fermés; recevoir la récompense de son travail et être heureux; poursuivre et détruire les hannetons; avoir une bonne conduite et n'être pas orgueilleux.*

Compléments à choisir: *Dimanche prochain à la distribution des prix; au printemps; plus tard; la nuit prochaine; en juillet prochain.*

4. Analyser les noms.

Récitation

UN JOUR DE PLUIE

Jean n'aime pas les jours de pluie,
Il ne sait pas s'amuser seul.
Lorsqu'en bande l'on peut jouer sous le tilleul,
Il ne dit jamais: je m'ennuie!
Certain jeudi du mois de juin
Qu'il pleuvait depuis le matin,
Jean, dépité, s'en va trouver son frère,
Un peu moins grand que lui, qui lisait au salon:
"Comme le temps me paraît long!
Viens causer avec moi, du moins, pour nous distraire;
Tu dois t'ennuyer là, tout seul, horriblement!
—Je m'amuse si bien que je ne veux te suivre,
Répondit le petit Armand;
Moi, je lis un conte charmant."
On n'est jamais tout seul avec un livre.

Mme SOPHIE HUE

QUESTIONS.—Est-ce que Jean aime les jours de pluie?—Et pourquoi ne les aime-t-il pas?—Aime-t-il s'amuser seul?—Est-ce plus agréable

de jouer seul qu'avec des compagnons?—Un jeudi, que fit Jean ennuyé?—Que lui répondit son frère?—Est-ce que Armand s'ennuyait, quoiqu'il fût seul?—Que feriez-vous un jour de pluie?

COURS MOYEN

Récitation

CREDO

Je ne suis pas de ceux que la vie embarrasse,
Je répugne aux langueurs des hommes d'aujourd'hui,
Ma croyance est profonde et j'y trouve un appui
Sur lequel ont compté les meilleurs de ma race.

Le faible, dans son cœur, examine la trace
Du chagrin, du remords, de la peur, de l'ennui.
Je chercherai plus haut et verrai mieux que lui,
Je ne suis pas de ceux que la douleur terrasse.

Je sais qu'il faut chanter: je chante. C'est ma foi
Je sais qu'il faut lutter: je lutte. C'est ma loi.
Pour achever mon hymne et pour garder mes armes,

Je n'ai, pauvre pécheur, qu'à regarder la croix,
Où l'Homme-Dieu versa tant de sang et de larmes.

Le doute et la froideur ne viendront pas. Je crois.

PAUL HAREL

Rédaction

POURQUOI JE SALUE LA CROIX DU CHEMIN

Parce que ma mère m'en a fait prendre l'habitude et que mon grand-père s'arrête respectueusement devant la croix.

Si j'avais perdu mon père, tout ce qui me rappellerait sa mémoire chérie serait l'objet de ma vénération. Quand j'aperçois une croix, ma pensée évoque aussitôt le souvenir de ce que notre divin Sauveur a accompli pour le salut des hommes. Comment ne m'inclinerais-je pas devant cette image de l'instrument de supplice où le divin Jésus a expié nos fautes et

par son adorable sacrifice, nous a mis en possession de l'héritage du ciel?

QUESTIONNAIRE.—Que vous enseignait votre mère lorsque vous passiez devant une croix? Que rappelle la croix? Que signifie votre acte quand vous saluez la croix?

CANEVAS.—Conduite, langage de ma mère, de mon grand-père, devant la croix... Ce que rappelle la croix... Pourquoi je m'incline devant elle...

COURS SUPERIEUR

Récitation

L'ENFANT

Le toit s'égayé et rit.

ANDRÉ CHENIER

Lorsque l'enfant paraît, le cercle de famille
Applaudit à grands cris; son doux regard qui
brille

Fait briller tous les yeux.

Et les plus tristes fronts, les plus souillés peut-être,

Se dérident soudain à voir l'enfant paraître,
Innocent et joyeux.

Soit que juin ait verdi mon seuil, ou que novembre

Fasse autour d'un grand feu vacillant dans la chambre

Les chaises se toucher,

Quand l'enfant vient, la joie arrive et nous
éclaire.

On rit, on se récrie, on l'appelle, et sa mère
Tremble à le voir marcher.

Quelquefois nous parlons, en remuant la flamme,
De patrie et de Dieu, des poètes, de l'âme
Qui s'élève en priant;

L'enfant paraît, adieu le ciel et la patrie
Et les poètes saints! la grave causerie
S'arrête en souriant.

La nuit, quand l'homme dort, quand l'esprit
réve, à l'heure

Où l'on entend gémir, comme une voix qui pleure
L'onde entre les roseaux,
Si l'aube tout à coup là-bas luit comme un phare

Sa clarté dans les champs éveille une fanfare
De cloches et d'oiseaux!

Enfant, vous êtes l'aube et mon âme est la plaine
Qui des plus douces fleurs embaume son haleine
Quand vous la respirez;
Mon âme est la forêt dont les sombres ramures
S'emplissent pour vous seul de suaves murmures
Et de rayons dorés!

Car vos beaux yeux sont pleins de douceurs
infinies,

Car vos petites mains, joyeuses et bénies,
N'ont point mal fait encor;
Jamais vos jeunes pas n'ont touché notre fange;
Tête sacrée! enfant aux cheveux blonds! bel ange
A l'auréole d'or!

Vous êtes parmi nous la colombe de l'arche,
Vos pieds tendres et purs n'ont point l'âge où
l'on marche;

Vos ailes sont d'azur.

Sans le comprendre encor, vous regardez le monde
Double virginité! corps où rien n'est immonde,
Âme où rien n'est impur!

Il est si beau, l'enfant avec son doux sourire,
Sa douce bonne foi, sa voix qui veut tout dire,
Ses pleurs vite apaisés,
Laissant errer sa vue étonnée et ravie,
Offrant de toutes parts sa jeune âme à la vie
Et sa bouche aux baisers!

Seigneur! préservez-moi, préservez ceux que
j'aime,

Frères, parents, amis, et mes ennemis même
Dans le mal triomphants,
De jamais voir, Seigneur, l'été sans fleurs ver-
meilles,

La cage sans oiseaux, la ruche sans abeilles,
La maison sans enfants!

V. Hugo

ENSEIGNEMENT SPECIAL

AGRICULTURE

Problèmes agricoles

Un cultivateur a acheté à un marchand d'engrais peu consciencieux, un engrais (a) complexe dosant 3% d'azote (b), 7% d'acide phosphorique (c) et 6% de potasse (d). Son compromis est 92.61 quintaux de 100 livres chacun. (9261 livres) au prix de \$1.50 le quintal.

Un autre cultivateur qui n'achète aucun engrais sans consulter les prix sur un journal agricole et sans s'être livré à des calculs comparatifs, va faire lui-même un mélange d'engrais ayant absolument la même richesse. Pour avoir la même quantité d'éléments fertilisants que dans les 92.61 quintaux ci-dessus, combien devra-t-il se procurer: 1° de sang desséché, 12% d'azote à \$0.13 l'unité (e) ? 2° de phosphate (f) 16%, au prix de \$0.264 le quintal ? 3° de sulfate de potasse (g), base (h) 80, au prix de \$2.17 le quintal.

4° Quelle sera sa dépense ?

5° Qu'elle a été la dépense du cultivateur maladroit, et combien son ignorance lui a-t-elle fait perdre ?

6° En réalité, quelle était la valeur de 100 livres de l'engrais qu'il a eu la maladresse d'acheter ?

(a) *Engrais complexe ou composé.*—Engrais qui contient plusieurs matières fertilisantes. Opposé à engrais simple. Le nitrate de potasse est un engrais complexe. Le nitrate de soude est un engrais simple. Un engrais simple est un engrais qui ne contient qu'un seul élément utile aux plantes.

(b) *Azote.*—Voir numéro de septembre 1912.

(c) *Acide phosphorique.*—Voir numéro de septembre 1912.

(d) *Potasse.*—Voir numéro de septembre 1912.

(e) *Unité.*—Ce mot, quand il est employé à spécifier la valeur d'un engrais, désigne une livre de matière fertilisante, c'est-à-dire d'azote, d'acide phosphorique ou de potasse.

(f) *Phosphate*.—Sel résultant de la combinaison de l'acide phosphorique avec une base.—*Phosphate naturel* ou *phosphate de chaux*.—Sel résultant de la combinaison de l'acide phosphorique avec la chaux d'où le nom phosphate de chaux. On le trouve dans la terre sous forme de pierre ou de sable. Quand le phosphate de chaux est pur, il renferme 45.8% d'acide phosphorique, mais celui qu'emploie l'agriculture ne titre jamais plus de 20%.

(g) *Sulfate de potasse*.—Sel soluble dans l'eau, formé de la combinaison de la potasse et de l'acide sulfurique. On l'extrait des eaux de la mer, de certaines plantes marines et des sulins de betteraves. Il y en a des gisements considérables à Stassfurt en Prusse. A l'état pur il renferme 54% de potasse.

(h) *Base*.—Voir numéro de septembre 1912.

Solution: Dans tout l'engrais que le cultivateur a acheté, il y avait:

Azote: $0.03 \times 9261 = 277.83$ livres.

Acide phosphorique: $0.07 \times 9261 = 648.27$ livres.

Potasse: $0.06 \times 9261 = 555.66$

Pour avoir autant de matières fertilisantes, l'autre cultivateur devra acheter:

Sang desséché: $277.83 \div 0.12 = 2315.25$ livres.

Phosphate $648.27 \div 0.16 = 4051.6875$ livres.

Sulfate de potasse: $555.66 \div (0.54 \times .80) = 1286.25$ livres.

La dépense sera:

Pour le sang desséché: $\$0.13 \times 2315.25 \times 0.12 = \$ 36.12$

Pour le phosphate $(\$0.264 \times 4051.6875) \div 100 = \$ 10.70$

Pour le sulfate de potasse $(\$2.17 \times 1286.25) \div 100 = \$ 27.91$

Total \$ 74.73

Le fermier maladroit avait payé: $(1.50 \times 9261) \div 100 = \138.91

Son ignorance lui a donc fait perdre: $\$138.91 - \$74.73 = \$64.18$

Valeur réelle de 100 livres de cet engrais complexe:

$\$74.73 \div 92.61 = \0.807 .

MATHÉMATIQUES

ARITHMÉTIQUE, CALCUL MENTAL

Divisez par 1,000 les nombres de piastres suivants:

\$2,000, \$4,000, \$7,000, \$3,000, \$5,000, \$8,000, \$5,000, \$9,000.

Réponse.— $\$2,000 \div 1,000 = 2,000$ millièmes de piastre, ou \$2.

Réponse.— $\$4,000 \div 1,000 = 4,000$ millièmes de piastre, ou \$4.

Réponse.— $\$7,000 \div 1,000 = 7,000$ millièmes de piastre, ou \$7.

Réponse.— $\$3,000 \div 1,000 = 3,000$ millièmes de piastre, ou \$3.

Réponse.— $\$5,000 \div 1,000 = 5,000$ millièmes de piastre, ou \$5.

Réponse.— $\$8,000 \div 1,000 = 8,000$ millièmes de piastre, ou \$8.

Réponse.— $\$6,000 \div 1,000 = 6,000$ millièmes de piastre, ou \$6.

Réponse.— $\$9,000 \div 1,000 = 9,000$ millièmes de piastre, ou \$9.

Divisez par 1,000 les nombres de piastres suivants:

\$1,750, \$2,340, \$3,690, \$5,870, \$4,560, \$6,290, \$8,410, \$9,870:

Réponse.— $\$1,750 \div 1,000 = 1,750$ millièmes de piastre, ou \$1.75

Réponse.— $\$2,340 \div 1,000 = 2,340$ millièmes de piastre, ou \$2.34

Réponse.— $\$3,690 \div 1,000 = 3,690$ millièmes de piastre, ou \$3.69

Réponse.— $\$5,870 \div 1,000 = 5,870$ millièmes de piastre, ou \$5.87

Réponse.— $\$4,560 \div 1,000 = 4,560$ millièmes de piastre, ou \$4.56

Réponse.— $\$6,290 \div 1,000 = 6,290$ millièmes de piastre, ou $\$6.29$

Réponse.— $\$8,410 \div 1,000 = 8,410$ millièmes de piastre, ou $\$8.41$

Réponse.— $\$9,870 \div 1,000 = 9,870$ millièmes de piastre, ou $\$9.87$

Divisez par 1,000 les nombres de piastres suivants:

$\$1,111, \$2,345, \$3,567, \$4,798, \$5,293, \$6,987, \$7,876, \$8,987.$

Réponse.— $\$1,111 \div 1,000 = 1,111$ millièmes de piastre, ou $\$1.111.$

Réponse.— $\$2,345 \div 1,000 = 2,345$ millièmes de piastre, ou $\$2.345.$

Réponse.— $\$3,567 \div 1,000 = 3,567$ millièmes de piastre, ou $\$3.567.$

Réponse.— $\$4,798 \div 1,000 = 4,798$ millièmes de piastre, ou $\$4.798.$

Réponse.— $\$5,293 \div 1,000 = 5,293$ millièmes de piastre, ou $\$5.293.$

Réponse.— $\$6,987 \div 1,000 = 6,987$ millièmes de piastre, ou $\$6.987.$

Réponse.— $\$7,876 \div 1,000 = 7,876$ millièmes de piastre, ou $\$7.876.$

Réponse.— $\$8,987 \div 1,000 = 8,987$ millièmes de piastre, ou $\$8.987.$

PROBLEMES SUR LES QUATRE OPERATIONS

1. Pour l'exploitation d'une source d'eau minérale on a utilisé 1875000 de bouteilles à $\$3.10$ le cent. Les frais de transports se sont élevés à $\$1781.25$; le remplissage à $\$1.70$ pour 100 bouteilles. Quel sera le bénéfice de l'entrepreneur sur cette quantité s'il s'est trouvé 2250 bouteilles de cassées à leur arrivée, et s'il vend cette eau $\$0.10$ la bouteille ?

Solution: $(\$3.10 \times 2250) \div 100 = \69.75 , la perte sur les bouteilles cassées.

$1875000 - 2250 = 1872750$, bouteilles utilisées.

$\$3.10 + \$1.70 = \$4.80$, coût de 100 bouteilles remplies.

$\$0.10 \times 100 = \10 , le prix de vente de 100 bouteilles remplies.

$\$10 - \$4.80 = \$5.20$, le gain sur 100 bouteilles.

$(\$5.20 \times 1872750) \div 100 = \$97383.$, le bénéfice sur 1872750 bouteilles.

$\$97383 -$ la perte $\$69.75 = \97313.25 , le bénéfice net. *Réd.*

2. Un ménage a dépensé $\$780$ dans les 7 premiers mois de l'année. De combien faut-il diminuer la dépense de chaque jour pour que le total ne soit que $\$1200$? L'année n'est pas bissextile, et les mois sont comptés avec le nombre de jours qu'ils ont réellement.

Solution: Le nombre de jours dans les 7 premiers mois est de: 31 dans janv. + 28 dans fév. + 31 dans mars + 30 dans avril + 31 dans mai + 30 dans juin + 31 dans juillet. = 212.

$\$780 \div 212 = \3.68 , la dépense journalière pendant les 7 premiers mois.

$365 - 212 = 153$, nombre de jours dans les 5 mois qui restent.

$\$1200 - \$780 = \$420$.

$\$420 \div 153 = \2.75 , la dépense journalière pendant les 5 derniers mois.

$\$3.68 - \$2.75 = \$0.93$, la diminution. *Rép.*

3. Deux troupes d'ouvriers composées, la 1ère de 64 hommes, la seconde de 80 hommes, ont construit une muraille de 432 verges de longueur. On désire connaître le prix de la verge, sachant que les seconds ouvriers ont reçu $\$46.08$ de plus que les premiers.

Solution: $80 - 64 = 16$, le nombre d'hommes qu'il y avait de plus dans la seconde troupe que dans la 1ère.

$\$46.08 \div 16 = \2.88 les gages d'un ouvrier.

$64 + 80 = 144$, le nombre total d'ouvriers.

$\$2.88 \times 144 = \414.72 , le salaire total des ouvriers et aussi le coût du mur.

$\$414.72 \div 432 = \0.96 , le coût d'une verge. *Rép.*

4. Pour faire confectionner une douzaine de chemises d'hommes, une mère de famille achète 45 verges de coton, à $\$0.23$ la verge, le fil et les boutons lui coûtant $\$1.17$, et la couturière chargée

du travail lui demande \$0.48 de façon par chemise. A combien s'élève la dépense totale? Quel est le coût d'une chemise?

Solution: $\$0.23 \times 45 = \10.35 le coût du coton.

$\$0.48 \times 12 = 5.76$, la façon.

1.17 Le coût du fil et des boutons

Le coût total = \$17.28. *Rép.*

$\$17.28 \div 12 = \1.44 , le coût d'une chemise. *Rép.*

5. Sur la longueur d'une colonne haute de 32 pieds on a placé deux crochets: le plus bas à 24.75 pieds du sommet et le plus haut à 21.65 de la base. Dites la distance qui sépare les crochets?

Solution: $32 - 24.75 = 7.25$ pieds de la base, le plus bas.

$21.65 - 7.25 = 14.40$ pieds, la distance qui sépare les crochets. *Rép.*

6. Une femme achète 15 livres 12 onces de laine à \$0.36 la livre; elle paie \$0.105 la livre pour la faire filer; elle emploie 27 journées pour faire des bas qu'elle vend \$0.90; il faut 42 onces de laine pour faire 6 paires de bas. On demande combien elle gagne par jour?

Solution: 1 livre coûte $\$0.36 + \$0.105 = \$0.465$.

Dans 15 livres 12 onces de laine il y a 252 onces.

Si 16 onces coûtent \$0.465

252 " " ?

$(\$0.465 \div 16) 252 = (\$0.465 \times 252) \div 16 = \7.323 , le coût de la laine.

42 onces font 6 paires de bas.

252 " " ? " " "

$(6 \div 42) 252 = (6 \times 252) \div 42 = 36$ paires de bas.

$\$0.90 \times 36 = \32.40 , ce que rapporte la vente des 36 paires de bas.

$\$32.40 - \$7.323 = \$25.077$, ce que rapporte le travail de 27 jours.

$\$25.077 \div 27 = \0.929 + le gain journalier. *Rép.*

7. Un marchand a acheté une pièce de drap pour \$852.15. Il en a vendu 123 verges pour \$531.36 et a gagné \$0.87 par verge. Combien y avait-il de verges dans la pièce de drap?

Solution: $\$0.87 \times 123 = \107.01 , le gain sur les 123 verges.

$\$531.36 - \$107.01 = \$424.35$, le coût des 123 verges.

$\$424.35 \div 123 = \3.45 , le coût d'une verge.

$\$852.15 \div \$3.45 = 247$ verges. *Rép.*

8. Un ouvrier a travaillé pendant 186 jours et il a reçu \$406.94; pendant 58 jours il a été payé \$1.83 par jour. Dites combien il a été payé par jour pendant le reste du temps; dites combien il a eu en moyenne par jour.

Solution: $\$1.83 \times 58 = \106.14 , somme reçue pour les 58 jours.

$186 - 58 = 128$, nombre de jours qui restent.

$\$406.94 - \$106.14 = \$300.80$, somme gagnée en 128 jours.

$\$300.80 \div 128 = \2.35 , taux par jour. *Rép.*

$\$406.94 \div 186 = \2.19 . *Rép.*

PROBLEMES DE RECAPITULATION SUR LES FRACTIONS

1. Un homme de 57 ans interrogé sur l'âge de son fils, répond: mon âge égale 2 fois et $\frac{1}{7}$ celui de mon fils. Calculez l'âge du fils.

Solution: L'âge du père $2\frac{1}{7} = \frac{15}{7}$ de l'âge du fils.

$\frac{15}{7}$ de l'âge du fils = 57 ans.

$\frac{1}{7}$ de l'âge du fils = $\frac{57}{15}$

$\frac{1}{7}$ de l'âge du fils = $\frac{57}{15} \times \frac{7}{1} = 3 \times 7 = 21$ ans. *Rép.*

Autre solution: Si l'âge du père égalait 2 fois celui du fils on trouverait l'âge du père en divisant 57 par 2;—si l'âge du père égalait 3 fois celui du fils, on trouverait l'âge du fils en divisant l'âge du père par 3;—si l'âge du père égalait 4 fois l'âge du fils, on trouverait l'âge du fils en divisant l'âge du père par 4;—mais l'âge du père égale $2\frac{2}{7}$ l'âge du fils, donc on trouvera l'âge du fils en divisant l'âge du père par $2\frac{2}{7}$.

$$57 \div 2\frac{2}{7} = 57 \div \frac{14}{7} = 57 \times \frac{7}{14} = 3 \times 7 = 21 \text{ ans. } \textit{Rép.}$$

2. La somme nécessaire pour payer les gages de B. pendant $10\frac{5}{8}$ jours ne suffirait que pour $8\frac{3}{8}$ jours de travail de A; pendant combien de jours cette somme serait-elle suffisante pour payer l'ouvrage d'A et de B travaillant ensemble?

Solution: $\frac{1}{10\frac{5}{8}}$ de la somme = le salaire journalier de B.

$\frac{1}{8\frac{3}{8}}$ de la somme = le salaire journalier de A.

Multipliant les deux termes de la 1ère fraction par 18 et ceux de 2 par 9, on a:

$\frac{18}{18 \times 10\frac{5}{8}}$ de la somme = le salaire journalier de B.

$\frac{9}{9 \times 8\frac{3}{8}}$ de la somme = le salaire journalier d'A.

$\frac{18}{18 \times 10\frac{5}{8}} + \frac{9}{9 \times 8\frac{3}{8}} = \frac{36}{370} + \frac{36}{370} = \frac{72}{370}$ de la somme, ce qu'il faudrait payer pour une journée de travail d'A et de B travaillant ensemble.

$\frac{72}{370}$ de la somme = 1 jour des deux ensemble

$\frac{36}{370}$ " " " = $\frac{1}{8\frac{1}{10}}$ de jour des deux.

$\frac{36}{370}$ " " " = $\frac{1}{8\frac{1}{10}} \times 370 = 4\frac{6}{8\frac{1}{10}}$ jours. *Rép.*

3. A et B partent d'un même point et voyagent dans la même direction. A voyage à raison de 12 milles par heure et reste constamment en avant de B d'une distance égale aux $\frac{2}{3}$ de la distance parcourue par B. Combien B fait-il de milles par heure?

Solution: Au bout de 1 heure A a parcouru 12 milles. Le trajet fait par B dans 1 heure + $\frac{2}{3}$ du trajet fait par B dans 1 heure = 12 milles.

$\frac{3}{3}$ du trajet de B + $\frac{2}{3}$ du trajet de B dans 1 heure = $\frac{5}{3}$ du trajet de B dans 1 heure = 12

$\frac{3}{3}$ du trajet de B = $\frac{36}{5}$

$\frac{3}{3}$ du trajet de B = $\frac{36}{5} \times 3 = \frac{36}{5} = 7\frac{1}{5}$ milles par heure. *Rép.*

4. En vendant un cheval je demande un prix supérieur de $\frac{3}{8}$ au prix coûtant, mais je diminue le prix demandé de ses $\frac{2}{3}$; mon bénéfice est de \$15. Combien le cheval m'avait-il coûté? Quel prix avais-je demandé? Combien l'ai-je vendu? Mon bénéfice est quelle fraction du prix coûtant?

Solution: Le prix coûtant = $\frac{8}{8}$;

Le prix demandé = $\frac{8}{8} + \frac{3}{8} = \frac{11}{8}$ du prix coûtant;

$\frac{3}{8}$ du prix demandé = $\frac{3}{8}$ du prix demandé = $\frac{7}{8}$ du prix demandé;

$\frac{7}{8}$ du prix demandé = $\frac{7}{8}$ de $\frac{11}{8}$ du prix coûtant = $\frac{77}{64}$ du prix coûtant = le prix de vente;

$\frac{77}{64}$ du prix coûtant - $\frac{77}{64}$ du prix coûtant = $\frac{5}{64}$ du prix coûtant = le bénéfice = \$15.

$\frac{5}{64}$ du prix coûtant = $\frac{15}{64} = 3$

$\frac{77}{64}$ du prix coûtant = \$3 × 72 = \$216, le prix coûtant. *Rép.*

$\frac{11}{8}$ du prix coûtant = $\frac{11}{8}$ de \$216 = 11 × 27 = \$297 le prix demandé. *Rép.*

$\frac{7}{8}$ du prix demandé = $\frac{7}{8}$ de \$297 = 7 × 33 = \$231, le prix de vente. *Rép.*

$\frac{5}{64}$ du prix du prix coûtant = le bénéfice. *Rép.*

5. Trois fontaines remplissent un bassin; la 1ère en $6\frac{2}{3}$ heures, la 2e en $12\frac{1}{2}$ heures, la 3e en $16\frac{3}{4}$ heures; on ouvre en même temps un robinet qui le viderait en 18 heures $\frac{3}{4}$. Dans combien de temps le bassin sera-t-il rempli?

Solution: Dans 1 heure la première remplirait une partie du bassin représenté par la fraction dont le numérateur est 1 et le dénominateur $6\frac{2}{3}$; cette fraction simplifiée en multipliant ses termes

par $3 = \frac{3}{2}$ du bassin; la partie du bassin remplie par la 2e dans une heure est indiquée par la fraction qui a pour numérateur 1 et pour dénominateur $12\frac{1}{2}$; cette fraction simplifiée, en multipliant ses termes par 2 = $\frac{2}{25}$ du bassin; la 3e remplirait dans 1 heure, une partie indiquée par la fraction dont le numérateur est 1 et le dénominateur $16\frac{2}{3}$; cette fraction simplifiée, en multipliant ses termes par 3 = $\frac{3}{50}$ du bassin; le robinet viderait une partie = à la fraction 1 sur $18\frac{3}{4}$; cette fraction simplifiée, en multipliant ses termes par 4 = $\frac{4}{75}$ du bassin.

Il est nécessaire de trouver quelle partie du bassin sera remplie au bout de 1 heure lorsque les fontaines et le robinet coulent ensemble; pour cela il faut soustraire la 4e fraction de la somme des trois autres fractions.

$\frac{2}{20} + \frac{2}{25} + \frac{3}{50} - \frac{4}{75} = \frac{45}{300} + \frac{24}{300} + \frac{18}{300} - \frac{16}{300} = \frac{87}{300} - \frac{16}{300} = \frac{71}{300}$ la partie du bassin remplie au bout d'une heure.

$$\frac{71}{300} = 1 \text{ heure}$$

$$\frac{1}{300} = \frac{1}{71} \text{ d'heure}$$

$$\frac{300}{71} = 4\frac{16}{71} \text{ heures. Rép.}$$

REGLES DE L'UNITE, POURCENTAGE, ETC

1. Un marchand a acheté deux pièces d'étoffes de même qualité, dont les prix sont entre eux comme 4 est à 3. La première a 72 verges de plus que la seconde et sa largeur n'est que les $\frac{3}{5}$ de cette dernière. Il les a vendues \$1247.40, en faisant un bénéfice de $37\frac{1}{2}\%$ sur le prix d'achat. On demande la longueur respective des deux pièces et le prix de la verge de chacune.

Solution: Les prix des étoffes étant entre eux un comme 4 à 3; la première a été payée les $\frac{4}{7}$ de toute la somme et la deuxième les $\frac{3}{7}$ de toute la somme.

$$\frac{4}{7} \text{ de } \$907.20 = 4 \times \$129.60 = \$518.40, \text{ prix de la 1ère pièce.}$$

$$\frac{3}{7} \text{ de } \$907.20 = 3 \times \$129.60 = \$388.80, \text{ prix de la 2e pièce.}$$

Si la 1ère pièce, la pièce la plus longue, avait eu la largeur de la seconde, elle aurait été payé $\$518.40 \times \frac{5}{3} = \$64.80 \times 9 = \$583.20$.

Ainsi, si les deux pièces avaient la même largeur les prix auraient été de \$583.20 et \$388.80; La différence des prix est de $\$583.20 - \$388.80 = \$194.40$. Cette différence provient de ce que la 1ère pièce est plus longue que la 2e de 72 verges.

$$\$194.40 \div 72 = \$2.70, \text{ prix d'une verge de la pièce la plus large, ou de la 2e pièce. Rép.}$$

$$\frac{5}{3} \text{ de } \$2.70 = \$2.40, \text{ le prix d'une verge de la 1ère pièce. Rép.}$$

$$\$518.40 \div \$2.40 = 216 \text{ verges, longueur de la 1ère pièce. Rép.}$$

$$\$388.80 \div \$2.70 = 144 \text{ verges, longueur de la 2e pièce. Rép.}$$

2. En vendant du café à raison de 24 livre pour une certaine somme un épicier réalisa un bénéfice de $33\frac{1}{3}\%$; peu de temps après il ne donna que 18 livres $\frac{2}{3}$ pour cette somme. De combien pour cent était son bénéfice?

Solution: Soit \$1. ce que l'épicier avait payé le café à la livre.

$$\$1 + \$0.33\frac{1}{3} = \$1.33\frac{1}{3} \text{ le prix de vente d'une livre dans les 1ers cas.}$$

$$\$1.33\frac{1}{3} \times 24 = \$32, \text{ le prix de vente de 24 livres.}$$

Lorsque l'épicier changea le prix il ne donna que $18\frac{2}{3}$ livres pour \$32.

$$\$32 \div 18\frac{2}{3} = 32 \div \frac{7.5}{4} = \$32 \times \frac{4}{7.5} = \frac{128}{7.5} = \$1.70\frac{2}{3}, \text{ le prix de vente d'une livre dans le second cas.}$$

$$\$1.70\frac{2}{3} - \$1. = \$0.70\frac{2}{3} = 70\frac{2}{3}\%, \text{ le taux du gain dans le second cas.}$$

3. Dans une spéculation A a droit aux $\frac{5}{12}$ des profits et B au reste. Après qu'A a pris 45% de sa part et B $66\frac{2}{3}\%$ de la sienne, le reste est divisé d'une manière équitable entre eux en donnant à A \$235 de plus qu'à B. On demande le montant total des profits et la part de chaque associé?

Solution: 45% des $\frac{5}{12}$ du tout = $0.45 \times \frac{5}{12} = 0.18\frac{3}{4}$ ou $18\frac{3}{4}\%$ du tout.

$$66\frac{2}{3} \text{ des } \frac{5}{12} \text{ du tout} = 0.66\frac{2}{3} \times \frac{5}{12} = 0.38\frac{3}{8} = 38\frac{3}{8}\% \text{ du tout.}$$

$$\text{A avait droit à } \frac{5}{12} \text{ du tout, c'est-à-dire à } 0.41\frac{2}{3} \text{ du tout, ou à } 41\frac{2}{3}\% \text{ du tout.}$$

$$\text{Il a pris } 18\frac{3}{4} \text{ du tout. Il lui reste à prendre: } 41\frac{2}{3}\% - 18\frac{3}{4}\% = 22\frac{1}{12}\% \text{ du tout.}$$

B avait droit à $\frac{7}{12}$ du tout, c'est-à-dire à $0.58\frac{1}{3}$ du tout, ou à $58\frac{1}{3}\%$ du tout.
 Il a pris $38\frac{3}{8}\%$ du tout. Il lui reste à prendre: $58\frac{1}{3}\% - 38\frac{3}{8}\% = 19\frac{1}{4}\%$ du tout.
 La différence entre les parts à prendre des deux associés: $22\frac{1}{2}\% - 19\frac{1}{4}\% = 3\frac{1}{8}\% = \235 .
 $\$235 \div 0.03\frac{1}{8}\% = \$235.00 \div \frac{1}{32} = 235 \times 32 = \6768 , la somme totale. *Rép.*
 $\frac{5}{12}$ de $\$6768 = 5 \times \$564 = \$2820$, la part d'A. *Rép.*
 $\frac{7}{12}$ de $\$6768 = 7 \times \$564 = \$3948$, la part de B. *Rép.*

4. Partagez $\$8536$ entre A, B et C. de manière que la part d'A soit à celle de B comme $6\frac{3}{4}$ à $10\frac{1}{2}$ et que la part de A soit à celle de C comme $4\frac{3}{8}$ à $7\frac{5}{8}$.

Solution: Soit $\$6\frac{3}{4}$ la part d'A, alors $\$10\frac{1}{2}$ celle de B et $6\frac{3}{4} \times \frac{7\frac{5}{8}}{4\frac{3}{8}}$ celle de C.

Simplifiant la fraction complexe en multipliant les deux termes par 6 on a pour la part de C $6\frac{3}{4} \times \frac{7\frac{5}{8}}{4\frac{3}{8}} = \frac{27}{4} \times \frac{47}{8} = \frac{1269}{32} = 11\frac{37}{32}$
 $6\frac{3}{4} + 10\frac{1}{2} + 11\frac{37}{32} = 6\frac{15}{16} + 10\frac{5}{16} + 11\frac{37}{32} = 28\frac{65}{32}$, le total des parts supposées des trois associés.

La part d'A est égale à la partie du tout représentée par une fraction dont le numérateur est $6\frac{3}{4}$ et le dénominateur $28\frac{65}{32}$.

Simplifiant en multipliant les termes de cette fraction par 112 et divisant les termes de la fraction ainsi trouvée par 3 on a: $\frac{252}{1067}$ de toute la somme, la part d'A.

La part de B est égale à la partie du tout représentée par une fraction dont le numérateur est $10\frac{1}{2}$ et le dénominateur $28\frac{65}{32}$.

Simplifiant en multipliant les termes de cette fraction par 112 et en divisant les termes trouvés par 3 on a $\frac{392}{1067}$ de toute la somme, la part de B.

La part de C égale la partie du tout représentée par une fraction dont le numérateur est $11\frac{37}{32}$ et le dénominateur $28\frac{65}{32}$. Simplifiant en multipliant les termes par 112 et en divisant les termes trouvés par trois on a $\frac{423}{1067}$ de toute la somme, la part de C.

- La part de A = $\frac{252}{1067}$ de $\$8536 = 252 \times \$8 = \$2016$. *Rép.*
- " " de B = $\frac{392}{1067}$ de $\$8536 = 392 \times \$8 = \$3136$. *Rép.*
- " " de C = $\frac{423}{1067}$ de $\$8536 = 323 \times \$8 = \$3384$. *Rép.*

ALGÈBRE

1. Un homme se rend de A à B à raison $3\frac{1}{2}$ milles à l'heure et de B à C à raison de 4 milles à l'heure; il s'attend en revenant à parcourir toute la distance de C à A dans le même nombre d'heures qu'il a pris pour se rendre à C, voyageant au taux uniforme de $3\frac{3}{4}$ milles par heure; rendu à C, il est retardé de 14 minutes et pour arriver à destination dans le temps voulu il parcourt la dernière étape à raison de 4 milles à l'heure. On demande la distance entre A et B ainsi que celle entre B et C.

Solution: Note.—14 minutes = $\frac{7}{30}$ d'une heure.

Soient x le nombre de milles entre A et B et y le nombre de milles entre B et C.

$$\frac{x}{3\frac{1}{2}} + \frac{y}{4} = \frac{x+y}{3\frac{3}{4}} \dots\dots\dots (1)$$

$$\frac{3\frac{3}{4}}{3\frac{3}{4}} + \frac{30}{4} + \frac{x}{4} = \frac{x+y}{3\frac{3}{4}} \dots\dots\dots (2)$$

Multipliant les deux termes de la 1ère fraction de (1) par 2 et les deux termes de la deuxième fraction de (1) par 4 on a:

$$\frac{2x}{7} + \frac{y}{4} = \frac{4x+4y}{15} \dots\dots\dots (3)$$

Multipliant (3) par 420 on a:

$$120x + 105y = 112x + 112y. \dots\dots\dots (4)$$

Transposant (4) on a :

$$120x - 112x + 105y - 112y = 0. \dots\dots\dots (5)$$

Réduisant (5) on a :

$$8x - 7y = 0. \dots\dots\dots (6)$$

$$\text{D'où } 8x = 7y. \dots\dots\dots (7)$$

Multipliant les termes de la 1ère et de la dernière fraction de (2) par 4 on a :

$$\frac{4y}{15} + \frac{7x}{30} + \frac{x}{4} = \frac{4x + 4y}{15} \dots\dots\dots (8)$$

Multipliant (8) par 60 on a :

$$16y + 14 + 15x = 16x + 16y. \dots\dots\dots (9)$$

Transposant (9) on a :

$$16y - 16y + 15x - 16x = -14. \dots\dots\dots (10)$$

$$\text{Réduisant on a : } -x = -14. \dots\dots\dots (11)$$

$$\text{D'où } x = 14. \dots\dots\dots (12) \text{ Rép.}$$

Substituant $8 \times 12 = 112$ la valeur de $8x$ à $8x$ dans (7) on a :

$$112 = 7y. \dots\dots\dots (7)$$

$$\text{D'où } y = 1\frac{1}{2} = 16. \dots\dots\dots (13) \text{ Rép.}$$

2. Un cultivateur acheta des moutons à \$12 et à \$16 par tête, le nombre des moutons dans chaque cas étant le même. S'il avait dépensé la même somme dans chaque cas le nombre de moutons achetés aurait été augmenté de 2. Combien de moutons a-t-il acheté ?

Solution: Soient $2x$ la somme dépensée pour les moutons à \$12 et $2y$ celle dépensée pour les moutons à \$16.

S'il avait dépensé la même somme dans les deux cas il aurait dépensé pour les moutons à \$12. $(2x + 2y) 2$, c'est-à-dire $x + y$, et pour les moutons à \$16. la même somme $x + y$.

$$\frac{2x}{12} = \frac{2y}{16} \dots\dots\dots (1)$$

$$\frac{x + y}{12} + \frac{x + y}{16} = \frac{2x}{12} + \frac{2y}{16} + 2 \dots\dots\dots (2)$$

$$\text{Multipliant (1) et (2) par 48 on a : } 8x = 6y. \dots\dots\dots (3)$$

$$4x + 4y + 3x + 3y = 8x + 6y + 96. \dots\dots\dots (4)$$

$$\text{Transposant (3) on a : } 8x - 6y = 0. \dots\dots\dots (5)$$

$$\text{Transposant (4) on a : } 4x - 8x + 4y - 6y + 3x + 3y = 96. \dots\dots\dots (6)$$

$$\text{Réduisant (6) on a : } -x + y = 96. \dots\dots\dots (7)$$

$$\text{Posant de nouveau (5) } 8x - 6y = 0. \dots\dots\dots (8)$$

$$\text{Multipliant (7) par (8) on a : } -8x + 8y = 768. \dots\dots\dots (9)$$

$$\text{Ajoutant (8) à (9) on a : } 2y = 768. \dots\dots\dots (10)$$

$$\text{D'où } y = 768 \div 2 = 384. \dots\dots\dots (11)$$

Substituant 384 la valeur d' y à y dans (7) on a :

$$-x + 384 = 96. \dots\dots\dots (7)$$

$$-x = 96 - 384 = -288. \dots\dots\dots (11)$$

$$x = 288. \dots\dots\dots (12)$$

$$2x = 2 \times 288 = 576. \dots\dots\dots (13)$$

$$\frac{576}{12} = 48 \text{ le nombre de moutons à } \$12. \text{ Rép.}$$

$$\frac{576}{16} = 48 \text{ le nombre de moutons à } \$16. \text{ Rép.}$$

3. Dans une salle publique il y a un certain nombre de bancs d'égale longueur; s'il y avait dix bancs de plus on pourrait diminuer d'une personne le nombre de personnes assises sur les

banes; s'il y avait, au contraire, 15 banes de moins il faudrait augmenter de deux le nombre de personnes assises sur les banes; combien de banes et combien de personnes dans la salle?

Solution: Soient x le nombre de banes et y le nombre de personnes par banc; alors xy le nombre de personnes dans la salle.

$$\begin{aligned} (x + 10)(y - 1) &= xy && (1) \\ (x - 15)(y + 2) &= xy && (2) \\ \text{Multipliant (1) on a: } xy + 10y - x - 10 &= xy && (3) \\ \text{Transposant et réduisant on a: } 10y - x - 10 &= 0 && (4) \\ \text{Multipliant (2) on a: } xy - 15y + 2x - 30 &= xy && (5) \\ \text{Transposant et réduisant on a: } -15y + 2x - 30 &= 0 && (6) \\ \text{Multipliant (4) par 2 on a: } 20y - 2x - 20 &= 0 && (7) \\ \text{Ajoutant (7) à (6) on a: } 5y &= 50 && (8) \\ \text{D'où } y = \frac{50}{5} = 10, \text{ nombre de personnes par banc.} &&& (8) \text{ Rép.} \\ -150 + 2x &= 30 && (6) \\ 2x &= 30 + 150 = 180 && (10) \\ x = \frac{180}{2} = 90, \text{ le nombre de banes.} &&& \text{Rép.} \\ xy &= 90 \times 10 = 900, \text{ le nombre total de personnes.} && \text{Rép.} \end{aligned}$$

4. Trouvez trois nombres consécutifs dont le produit soit égal à 15 fois le nombre moyen.

Solution: Soient $x - 1$, x et $x + 1$, les trois nombres.

$$\text{Alors } (x - 1)x(x + 1) = 15x \text{ ou } x^3 - x = 15x$$

$$\text{Divisant par } x \text{ on a: } x^2 - 1 = 15$$

$$\text{Transposant on a: } x^2 = 15 + 1 = 16$$

$$x = 4. \text{ Rép.}$$

$$x - 1 = 4 - 1 = 3. \text{ Rép.}$$

$$x + 1 = 4 + 1 = 5. \text{ Rép.}$$

PREMIERS ELEMENTS DE GEOMETRIE PRATIQUE

On nous demande de donner la solution des deux problèmes suivants:

1. Un toit plat de 60 pieds de long sur 54 de large est recouvert par une couche de neige de 18¹/₂ pouces d'épaisseurs. L'eau provenant de la fonte de la neige se rend dans une citerne rectangulaire de 9 pieds 3 pouces de long sur 4 pieds 4 pouces de large. De combien le niveau de l'eau s'élèvera-t-il si la neige ne donne que $\frac{1}{10}$ environ de son volume d'eau?

Solution: 18 pouces = 1.5 pied.

$$60 \times 54 \times 1.5 = 4860 \text{ pieds cubes, le volume de la neige.}$$

$$60 \times 54 \times 1.5 \times 0.1 = 486, \text{ le volume de l'eau.}$$

$$9 \text{ pieds } 3 \text{ pouces} = 9.25 \text{ pieds}$$

$$4 \text{ pieds } 4 \text{ pouces} = 4\frac{1}{3} \text{ pieds.}$$

$$9.25 \times 4\frac{1}{3} = 40.08\frac{1}{3} \text{ pieds carrés} = 40\frac{1}{12} \text{ pieds carrés, surface de la base de la citerne.}$$

$$486 \div 40\frac{1}{12} = 486 \div \frac{481}{12} = 486 \times \frac{12}{481} = \frac{5832}{481} = 12 \text{ pieds } 1 \text{ pouce } \frac{2}{3} \frac{9}{81}. \text{ Rép.}$$

2. Trouver le volume d'un cône dont la hauteur égale 7 pieds et la surface latérale, 3 fois celle de la base.

Solution: Soient p] = 3.1416.

Soit R = Rayon de la base du cône servant de modèle.

" 2 R = Diamètre de la base du cône servant de modèle.

" a = Apothème du cône servant de modèle.

" H = hauteur du cône servant de modèle

" s = surface de la base du cône servant de modèle

" S = surface latérale du cône servant de modèle.

$$R^2 p = s$$

$$3 R^2 p = S$$

$2 R p =$ circonférence de la base.

$$(2 R p a) \div 2 = R p a = S$$

$$3 R^2 p = R p a$$

Divisant cette équation par $R p$ on a :

$$3 R = a;$$

$$R = \frac{a}{3};$$

Ainsi le Rayon = le tiers de l'apothème; pour 1 pied de rayon il y aura 3 pieds d'apothème.

Le diamètre de la base du cône qui sert de modèle a $2 \times 1 = 2$ pieds et l'apothème à 3 pieds.

La hauteur du cône qui sert de modèle égale la racine carrée de la différence du carré de 3 et du carré de 1.

$$3^2 - 1^2 = 8$$

La racine carrée de 8 = 2.83, la hauteur du cône qui sert de modèle.

Les lignes homologues des triangles semblables sont proportionnelles.

$$\frac{7}{2.83} = \frac{\text{diamètre du cône donné}}{2}$$

$$\frac{2.83}{2}$$

Multipliant par 2×2.83 on a: $14 = 2.83$ fois diamètre du cône donné. Le diamètre du cône donné = $14 \div 2.83 = 4.95$

$$4.95^2 = 24.5025$$

$24.5025 \times 0.7854 = 19.244$ surface de la base du cône donné.

$(19.244 \times 7) \div 3 = 134.708 \div 3 = 44.903$ pieds cubes, volumes du cône donné. *Rép.*

Preuve: Les lignes du cône servant de modèle sont les suivantes: diamètre de la base 2 pieds, apothème 3 pieds, hauteur 2.83 pieds.

Les lignes du cône donné sont: diamètre de la base 4.95 pieds, hauteur 7 pieds, apothème:

$$(7 \times \frac{2}{3}) \div 2.83 = 7.4 \text{ pieds.}$$

$(4.95^2 \times 0.7854) = 19.244$ pieds, surface de la base du cône donné.

$4.95 \times 3.1416 = 15.55$ circonférence de la base du cône donné.

$(15.55 \times 7.4) \div 2 = 15.55 \times 3.7 = 57.53$ pieds carrés, surface latérale du cône donné.

Surface de la base 19.244 surface latérale 57.53.

Trois fois surface de la base = $19.244 \times 3 = 57.732$, surface latérale.

LANGUE ANGLAISE

Dictation and Composition

THE MOCKING-BIRD

An-i-ma'-tion, liveliness; spirit.

Ec-'sta-sy, very great joy.

Fas'-ci-na'-tion, holding spell-bound.

In-trep'-id, fearless; bold.

In-vet'-er-ate, never failing; constant.

Ob'-tsi-nate, stubborn.

The sweetest musician in the American forests is the mocking-bird. His voice is strong, and clear, and musical, and seems to fill the woods with a flood of delicious melody.

He not only imitates the notes of the other birds, but the song from his throat is richer and more harmonious than when it is uttered

by the original songster.

Full of animation he seems inspired by his own music. He expands his wings and tail, and sweeps round and round in ecstasy. He mounts or falls, as his song rises or dies away; and pours forth such streams of song, that any one, not seeing him, might fancy a chorus of birds were singing, instead of only one.

Perhaps the best time to hear him is in the stillness of a moonlight night, when all is silent in the forest, and every bird has gone to roost. Then the mocking-bird begins, and like the nightingale, sings the whole night through.

He is an admirable mimic, and very mischievous; for he loves to play tricks upon his feathered neighbors. He will scream like a hawk, and then they will hide themselves, fancying that their enemy is upon them; or he will

imitate the call of the birds to their mates, and draw them off their nests!

Even the sportsman is often led astray by him; and goes in search of birds that are hundreds of miles away, fancying they are close at hand. In fact, there is no end to the mimicking powers of the mocking-bird; and the ancient Mexicans very properly called him by a hard name, that means "four hundred languages".

Besides being a musician and a mimic, the mocking-bird is, in his way, a hero. He fights obstinate battles with the black snake, the inveterate enemy of the forest birds; for the black snake loves to suck their eggs, and devour their young ones.

Often, when the mocking-bird is watching by the nest in which his mate is sitting, a rustling is heard among the leaves at the foot of the tree. Then two bright eyes glisten through the foliage; and presently a shining body begins to wreath itself round and round the trunk, and slowly to ascend. It is the black snake which has scented the eggs of the mocking-bird, and is determined to make a feast of them. The mocking-bird gets into a furious passion at the sight of his enemy. He darts upon him with the rapidity of an arrow; and keeping out of the reach of his fangs, strikes him violently on the head,—the part where he is most easily hurt. The snake finding he has met his match, draws back a little; and the mocking-bird redoubles his blows.

The snake seems to think that he had better get out of the scrape as quickly as he can; and descending to the ground, he tries to glide away, and hide himself among the bushes. But the intrepid bird follows him, and continues the battle with great spirit.

The snake gets decidedly the worst of it. His powers of fascination avail him nothing. The

mocking-bird, seizing him, lifts him from the ground, and then lets him drop, beating him all the time with his wings. Indeed, he does not rest until he has pecked him to death.

Then he flies back to the tree, and settling himself on the highest branch, pours forth a torrent of song, as if in praise of his victory.

QUESTIONS.—What kind of voice has the mocking-bird? How does he improve upon nature? What could any one not seeing him fancy while he sings? What is the best time to hear him? How does he play tricks upon other birds? Whom besides the birds does he often deceive? What is the meaning of the name given to him by the Mexicans? With what does he fight battles? What does the snake try to do? How does the bird attack him? Which generally is victorious? How does he celebrate his victory?

Pronounce in syllables:—

Mu-si'-cian, har-mo'-ni-ous, mim'-ick-ing, vi'-o-lent-ly, sur-round'-ing, o-rig'-i-nal, Mex'-i-cans, de-scend'-ing, de-li'-cious, night'-in-gale, lan'-guage, decid'-ed-ly, mel'-o-dy, ad'-mi-ra-ble, de-ter'-mined, con-tin'-nes, im'-i-tates, mis'-chiev-ous, ra-pid'-i-ty, vic'-to-ry

Récitation

THE IDLE MAGNET

A boy had a magnet. He wanted to keep it new and nice, so he put it into a chest away from all other iron. By and by he took it out to use. He held it to a piece of iron, but the magnet would not work any more because in its idleness it had lost all its strength.

Le Centenaire d'Ozanam

Les fêtes du centenaire de la naissance de Frédéric Ozanam, fondateur des Conférences de Saint-Vincent de Paul, ont été célébrées avec beaucoup d'éclat à Québec. Au cours des fêtes, qui durèrent trois jours, des discours furent prononcés par S. G. Mgr l'Archevêque de Québec, par S. G. Mgr P.-E. Roy, par le R. P. Hage, dominicain, par le R. P. Ange-Marie, franciscain, par Sir Charles Fitzpatrick, président du Conseil particulier d'Ottawa et par M. C.-J. Magnan, président du Conseil supérieur du Canada.

Des délégués de plusieurs Conseils et Conférences du Canada assistaient à ce centenaire.

LE CABINET DE L'INSTITUTEUR

Inauguration de l'École normale de la Présentation de Marie à Saint-Hyacinthe

Le 27 mai dernier a eu lieu, à Saint-Hyacinthe, l'inauguration officielle de l'École normale de la Présentation de Marie. A midi, un superbe banquet fut servi aux invités, et à deux heures une séance solennelle fournit à plusieurs personnages distingués l'occasion de prendre la parole.

A la date où la revue va sous presse, nous ne pouvons donner les détails de la fête, qui fut des plus imposantes. Voici le programme de la séance inaugurale qui eut lieu à 2 heures de l'après-midi, dans la grande salle de réception, sous la présidence de l'honorable P.-B. de La Bruère, Surintendant de l'Instruction publique:

1. ENTREE: Morceau de piano, duo: *La Patrie*.
2. CHANT D'ACCLAMATION: Sous *l'Etendard*.
3. HOMMAGE ET BIENVENUE: Par une élève normalienne.
4. CONVERSATION: *Sublime entente de l'Eglise et de l'Etat et de l'Episcopat au Canada*.
5. EXPRESSION DE VŒUX: Offrande de fleurs.
6. DISCOURS.

Ce programme a été exécuté avec une grâce et un goût parfaits.

S. G. Mgr Bernard, évêque de Saint-Hyacinthe, le premier ministre de la province de Québec, le Surintendant de l'Instruction publique, M. C.-J. Magnan, Inspecteur général, Mgr Choquette, Supérieur du Séminaire de Saint-Hyacinthe, la Révérende Sœur Saint-David, Supérieure générale des Dames de la Présentation, M. l'abbé J.-A. Fontaine, Principal de l'École normale, M. le Chanoine Sénécal, curé de la Cathédrale, MM. les députés Gauthier et Bouchard, M. le Professeur Manning, M. Casavant, président de la commission scolaire, etc., etc., étaient présents à cette inauguration. Des discours très éloquents furent prononcés par S. G. Monseigneur Bernard, l'honorable M. de La Bruère, Sir Lomer Gouin, Mgr Choquette, M. Gauthier, député fédéral, M. Bouchard, député provincial et M. l'abbé Fontaine, Principal.

Dans la livraison de septembre, nous publierons les principaux discours.

Attaques déloyales contre la province de Québec

Fréquentation scolaire

Il y a quelques semaines, le *Globe* de Toronto, et après lui le *Herald* et le *Pays* de Montréal, ont proclamé que 150,000 enfants d'âge scolaire ne fréquentaient aucune école et qu'il y avait encore un quart de million d'illettrés dans la province de Québec. Ces chiffres sont absolument faux.

Voici ce qui en est, quant à la fréquentation scolaire: D'après le rapport du Surintendant de l'Instruction publique de Québec pour 1910-11, on constate qu'il y avait alors 450,619 enfants de 5 à 16 ans, c'est-à-dire d'âge à fréquenter les écoles. De ce nombre, 384,522 étaient dûment inscrits comme élèves. (Rapport du Surintendant, 1910-11, page XXIII). Donc, sur le total, le nombre de ceux qui ne fréquentaient pas les écoles n'était que de 66,097.

Et ces 66,000 enfants—chiffre loin des 150,000 du *Globe*—comprennent presque en totalité les bambins et les bambines de 5 à 7 ans, et les petits garçons et les petites filles de 14 à 16 ans qui ont terminé les huit années du cours primaire. En effet, à la page XXIII du Rapport du Surintendant, nous constatons que 20,488 enfants de 5 à 7 ans et 38,962 de 14 à 16 ans n'ont été inscrits dans aucune école publique: ce qui donne un total de 59,450 enfants, ou trop jeunes ou trop faibles de santé pour pouvoir fréquenter l'école, ou bien ayant terminé le cours primaire prescrit par la loi.

Sur les 66,097 non inscrits dans les registres scolaires, en déduisant les 59,450 dont je viens de parler, il n'en reste donc que 6,647 dont l'absence en classe ne soit apparemment pas justifiée. Cependant, il faut remarquer que le nombre d'élèves inscrits aux écoles ne comprend pas les 21,299 étudiants des universités, des collèges classiques, des écoles normales et des écoles spéciales. Parmi ces élèves, il y en a plusieurs de 14 à 16 ans, et cependant ils n'apparaissent pas au tableau de l'inscription scolaire: M. le Surintendant le déclare lui-même. Il n'est donc pas exagéré de dire (sachant que dans les collèges et certaines écoles spéciales, les garçons sont admis généralement à l'âge de 13 ou 14 ans) que quatre ou cinq mille élèves de 14 à 16 ans font leurs études en dehors des écoles primaires.

Et nous arrivons au chiffre de 1,647 enfants "qui ne mettraient pas les pieds" à l'école. Là encore, il serait intéressant de savoir combien d'enfants reçoivent leur éducation dans la famille: on sait que la mode des instituteurs privés se répand de plus en plus, particulièrement dans les villes.

Mais comment s'expliquer l'immense écart entre le chiffre du *Globe*, 150,000, et celui que je viens de fournir, 66,097? Voici: après avoir affirmé catégoriquement "qu'il y a dans Québec 150,000 enfants d'âge scolaire, entre cinq et seize ans, qui ne sont JAMAIS allés à l'école," on compare le nombre des enfants d'âge scolaire à celui de la "présence moyenne", au lieu de le comparer à celui de "l'inscription en classe". Ce n'est pas plus difficile que cela. On confond malhonnêtement deux choses bien distinctes, et le tour est joué. Mais c'est l'inscription en classe qui donne le nombre d'enfants allant à l'école et non la présence moyenne, c'est élémentaire. Au chapitre de la présence moyenne, l'honorable premier ministre l'a démontré en Chambre d'une façon péremptoire, c'est la province de Québec qui tient la tête avec 77½ pour cent, alors que dans les autres provinces on ne dépasse pas 72.

Il n'en faut pas moins redoubler d'efforts, n'en déplaie à l'ennemi, afin de faire produire à notre organisation scolaire, le maximum de rendement possible.

Illettrés

Au chapitre des illettrés, notre province ne mérite pas qu'on lui lance l'insulte. Des renseignements inédits, qui nous ont été fournis par le bureau des statistiques à Ottawa, nous ont permis de dresser le tableau suivant:

Chiffres des trois derniers recensements du Canada concernant les illettrés dans la province de Québec:

1891.—Personnes âgées de plus de 5 ans, 1,269,546: sur ce nombre 389,257 ne peuvent ni lire ni écrire.

1901.—Personnes âgées de plus de 5 ans, 1,411,324: sur ce nombre 311,631 ne peuvent ni lire ni écrire.

1911.—Personnes âgées de plus de 5 ans, 1,712,843: sur ce nombre 217,316 ne peuvent ni lire ni écrire.

De décade en décade, malgré une augmentation notable de population, le nombre des illettrés est diminué de 77,626 de 1891 à 1901, et de 94,315 de 1901 à 1911.

C'est un gain appréciable si l'on considère qu'en 1911 le nombre des enfants de 5 à 7 ans était de 92,808 garçons et filles, d'après le rapport du Surintendant. Est-il raisonnable, en effet, de classer d'une façon absolue, parmi les illettrés, des petits enfants de 5 à 7 ans? En retranchant ce nombre considérable de jeunes enfants du chiffre donné plus haut, nous trouvons le véritable total des illettrés de la province de Québec en 1911, soit 115,408. Ce nombre est encore trop élevé, et il faut entreprendre la tâche patriotique de le réduire à zéro. De 1901 à 1911, il a été diminué de 100,000 près; faisons en sorte afin qu'en 1921, la classe des illettrés soit pratiquement disparue de notre province.

En 1901, Ontario avait aussi ses 200,208 illettrés (le chiffre de 1911 n'a pas encore été publié); je suis certain que les dernières statistiques seront à l'honneur de la province sœur, de même que celles que j'ai fournies sur la nôtre témoignent en notre faveur.

C.-J. MAGNAN.

Un appel aux instituteurs et aux institutrices

La Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal fait un pressant appel aux instituteurs et aux institutrices en faveur du *Sou de la pensée française*, qui sera recueilli au profit des œuvres de cette société. Cette année, le produit de la souscription nationale sera versé au Comité de l'enseignement français dans Ontario. Le comité du *Sou de la Pensée française* fait appel à tous les Instituteurs et à toutes les Institutrices de la Province de Québec; il les invite de tout cœur de donner noblement leurs concours à cette œuvre patriotique, en demandant à chacun de leurs élèves de verser au moins un sou en faveur de leurs petits frères de l'Ontario. "Nous sommes assurés, dit le secrétaire du Comité, que tous les Instituteurs et toutes les Institutrices n'hésiteront pas de répondre à l'appel du Comité. Nous leur proposons le 16 juin prochain comme date de la collecte dans toutes les écoles, et nous leur laissons à juger quel moyen serait le meilleur pour organiser la collecte". Prière d'adresser, par mandats, les montants recueillis à M. l'abbé J.-A.-M. Brousseau, secrétaire du comité de la Pensée française, Monument National, Montréal.

La Société Saint-Jean-Baptiste de Québec a aussi ouvert une souscription dont le produit sera remis au Comité permanent du Congrès de la Langue française; ce dernier remettra les argents recueillis à l'Association canadienne-française d'Education d'Ontario.

Deuxième Congrès pédagogique des institutrices du diocèse de Rimouski

Du lundi, 7 juillet, au samedi suivant le 12, se tiendra à Grande-Rivière, comté de Gaspé, sous la présidence du Surintendant de l'Instruction publique, le deuxième congrès pédagogique des institutrices du diocèse de Rimouski. Seront admises à ce congrès les institutrices religieuses et laïques des comtés de Bonaventure et de Gaspé, à l'exception des municipalités suivantes de ce dernier comté: Cap-Chat, Ste-Anne-des-Monts, Cap-au-Renard, Rivière-à-la-Martre, Marsouis Rivière-à-Claude, Rivière-à-Lapierre, Mont-Louis, Anse pleureuse, Gros-Morne, Manche d'Épée, Petite-Madeleine, Rivière-Madeleine, Grande-Vallée, Petite-Vallée, Pointe-à-la-Frégate, Grand-Chlorydorme, Petit-Chlorydorme, St-Yvon, Anse-à-Valeau, l'Echourie, Petit-Cap, Rivière-au-Renard.

Toutes les institutrices de la région se feront un devoir d'assister à ce congrès, pendant lequel des éducateurs et des conférenciers distingués prendront la parole.

Le chant à la petite école

À l'approche de la fin de l'année scolaire, le chant que nous présentons aujourd'hui sera bien de circonstance et certainement les élèves le goûteront.

On pourra faire chanter le refrain par tous les élèves et les couplets par un ou deux seulement. Il faut que le tout soit chanté avec entrain et d'une manière vive et légère, en gardant bien la mesure. La difficulté sera de bien se faire comprendre en chantant, à cause du mouvement vif. Il faudra articuler avec soin et prononcer distinctement. Pendant l'étude, on pourra chanter un peu moins vite et ne prendre le mouvement vif que lorsqu'on sera certain de bien articuler.

Il y aura une attention spéciale à porter sur la syllabe *can* du mot *vacances* au refrain, pour bien rendre le groupe de notes réunies sur cette syllabe.

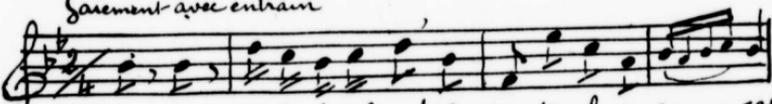
Après les deux premiers couplets, on reprend le premier refrain; mais après le troisième on prend le refrain final.

Le tout s'enchaîne sans interruption, ce qui sera facile, si l'on fait chanter les couplets en solo. Comme toujours, que les enfants comprennent bien les paroles et ils chanteront aisément avec goût.

H. NANSOT,
Insp. d'écoles

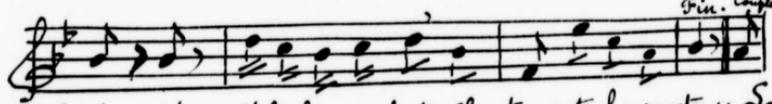
Les Vacances.

Gaiement avec entrain

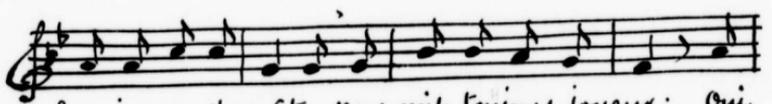


Sai! gai! gai! les écoliers! Chantons tous les vacan — ces

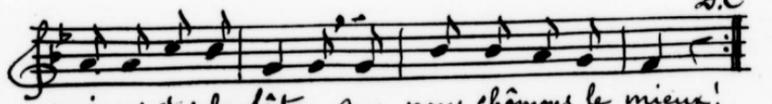
Fin. Compté



Sai! gai! gai! les bons enfants, Chantons notre heureux temps. Se



beau jour qui s'apprête, nous voit toujours joyeux; Oui,



vraiment c'est la fête que nous chômons le mieux!

2

3

Pour mieux faire l'ouvrage,
Il faut se reposer;
C'est donc être bien sage
Que de bien s'amuser!

Adieu! pupitre et livre,
Fidèles compagnons
Sans vous nous pourrions vivre,
Mais... nous nous reverrons.

REFRAIN FINAL

Gai! gai! gai! les écoliers!
Profitons des vacances
Gai! gai! gai! les bons enfants!
Donnons-nous du bon temps!

Aux commissaires d'écoles

Afin d'accélérer le relèvement du traitement des institutrices, le Comité permanent du premier Congrès de la Langue française, vient d'adresser une lettre aux commissions scolaires.

Une autre circulaire est aussi envoyée à toutes les Commissions scolaires pour les engager à encourager, par des prix, dans les écoles primaires, l'étude de la langue française.

Les vœux relatifs à ces desiderata ont déjà été publiés dans *L'Enseignement Primaire*.

A l'école normale de Valleyfield

Clôture des Séances du "Cercle Pédagogique" pour l'année 1912-13.

"LE CENTENAIRE DE LA BATAILLE DE CHATEAUGUAY"

Le vendredi, 9 mai, à 8 heures, du soir, une séance littéraire et musicale a été donnée par un groupe d'anciennes élèves de l'école normale, sous la présidence de l'Abbé A.-P. Sabourin, Principal. Voici le joli programme exécuté à cette séance:

Ouverture; "Chant du ruisseau" *Flayler*, Mlles Simone Lefebvre, Cécile Lamarche, Marguerite Tassé, Irène Payette.

Rapport de la deuxième séance: Mlle Simone Lefebvre, Secrétaire.

Bienvenue aux anciennes: Mlle Elizabeth Prévost, Présidente.

Souvenir des anciennes: Mlles Mary Sullivan, Marie-Olive Pigeon.

Récital de piano (1ère partie)

(a) Pièce concertante: "Le matin". *Chaminade*

(b) Morceau à l'unisson: "Chopin" *Gounod*: Mlles Marguerite Brodeur, Edith Boyer.

Conférence: "Le patriotisme chrétien". M. l'abbé L.-A. Groulx.

Mélopée: "La prière des blés." *Paul Wachs*: Mlle Evéline Blondin. Au piano: Mlle Marguerite Brodeur.

Conférence: "De Salaberry", (notice biographique) Mlle Aurore Rouleau.

Récitation: "Canada Forever", *A. M. Machar*: Mlle Mary Sullivan

Conférence: "Bataille de Chateauguay, 1813", Mlle Marie-Anne Mahair.

Récitation: "Chateauguay", *L. Fréchette*: Mlle Hélène Pilon.

Choeur: "O Canada, mon pays, mes amours", *J. B. Labelle*: Chanté par toute l'assistance:

Soliste, Mlle Bernadette Gauthier; au piano: Mlle Marguerite Brodeur.

Conférence: "Un monument de Salaberry à Valleyfield". M. J.-H. Courteau.

Récital de piano (2e partie)

(a) Pièce concertante: "Tarentelle". *Heller*

(b) Morceau à l'unisson: "Sorrentina", *Lack*: Mlles Edith Boyer, Marguerite Brodeur.

Mot de la fin: "Remerciements." M. le Principal.

Finale: "Arabesque", *Lack*: Mlles Simone Lefebvre, Cécile Lamarche, Marguerite Tassé, Irène Payette.

Conventions de commissaires d'écoles

Trois conventions de commissaires d'écoles auront lieu en juillet et août. La première sera tenue à Saint-Bonaventure, comté de Bonaventure, le 15 juillet, un mardi; la seconde à Rimouski, comté de Rimouski, le 17 juillet, un jeudi; et la troisième aux Trois-Rivières, le 28 août, un jeudi.

La première convention réunira les commissaires des comtés de Bonaventure et de Gaspé, à l'exception des municipalités suivantes de ce dernier comté, dont les commissaires devront aller à la convention de Rimouski: Cap-Chat, Ste-Anne-des-Monts, Cap-au-Renard, Rivière-à-la-Martre, Marsouis, Rivière-à-Claude, Rivière-à-Lapierre, Mont-Louis, Anse-pleureuse, Gros-Morne, Manche-d'Epée, Petite Madeleine, Rivière-Madeleine, Grande-Vallée, Petite-Vallée, Pointe-à-la-Frégate, Grand-Chlorydorme, Petit-Chlorydorme, St-Yvon, Anse-à-Valeau, l'Echourie, Petit-Cap, Rivière-au-Renard.

La deuxième convention réunira les commissaires des comtés de Rimouski et Matane ainsi que ceux des municipalités de Gaspé ci-dessus mentionnés. La troisième convention aura lieu aux Trois-Rivières, où tous les commissaires du diocèse seront conviés.

En outre des commissaires d'écoles, MM. les membres du clergé et MM. les Secrétaires-trésoriers des écoles, sont particulièrement invités à assister à ces conventions.

HYGIÈNE

LES VACANCES

A l'approche des vacances, il n'est pas mal de donner quelques conseils. Maîtres et élèves vont prendre un repos bien mérité. Les enfants des cultivateurs ne trouveront pas de meilleures distractions et de meilleur délassement que les travaux de la ferme.

Le travail que l'on s'imposera sera proportionné à la taille et à la force de l'enfant. En cette saison où la lumière est si intense, la végétation si belle, les floraisons si riches, la vie au grand air est une bénédiction et l'on devra en profiter avec enthousiasme.

Une excellente chose que l'on ne négligera pas durant les vacances, c'est la balnéation quotidienne. On prendra un bain matinal dans la rivière la plus proche et avant la grande chaleur du jour.

Que l'on prenne bien garde de se baigner après un repas. Cette imprudence est toujours préjudiciable et trop souvent mortelle.

On laissera s'écouler au moins trois heures avant de se mettre dans l'eau.

Nous conseillerions aussi de prendre un bain avant de se mettre au lit. Le bain du soir nettoie la peau après une journée de travail, et procure un bon sommeil reposant et réparateur.

La meilleure nourriture pour l'enfant en cette saison, c'est le lait, les œufs, les légumes et les fruits. On ne prendra pas de thé ni de café, ce ne sont pas des boissons qui conviennent à cet âge de croissance et de formation.

Juin 1913.

J.-G. PARADIS, M.D.

M. Paul de Cazes

Au moment d'aller sous presse, nous apprenons, de Paris, la mort de M. Paul de Cazes, ancien Secrétaire du Département de l'Instruction publique. Nous recommandons l'âme de notre vénérable ami aux instantes prières de nos lecteurs. Dans la livraison de septembre, nous rappellerons la carrière utile que feu M. de Cazes a fournie au service de l'Instruction publique en notre province.

Au Conseil de l'Instruction Publique

M. l'abbé A. Desrosiers, Principal de l'Ecole normale Jacques-Cartier et M. N. Tremblay, professeur à l'Ecole normale Laval, ont été nommés membres adjoints du Comité catholique.

Le premier remplace M. l'abbé Dubois, démissionnaire, et le second, M. J. Ahern, nommé membre permanent.

Aux deux nouveaux titulaires, *L'Enseignement Primaire* offre ses félicitations.

Lectures de Vacances

Nous recommandons particulièrement à nos lecteurs les ouvrages suivants, en vente à la librairie Garneau, 47, rue Buade, Québec.

Pour la Jeune fille:

Une petite série de biographies de femmes célèbres de France:

Madame de Sévigné, Eugénie de Guérin, Madame Julie Lavergne, Madame de Maintenon. Chaque titre forme un petit volume in-12; prix 15 centins, franco 17 centins.

Lettres d'Eugénie de Guérin, 85 centins, franco 90 centins.

Un cahier inédit d'Eugénie de Guérin, 50 centins, franco 55 centins.

Marie Jenna, sa vie, ses œuvres, par Jules Lacomte, 85 centins, franco 90 centins.

Récit d'une sœur, par Madame Craven, 2 vols., \$2., franco \$2.15

Fleurange, par la même, 2 vols., \$1.50, franco \$1.65

Correspondance de Madame Julie Lavergne, 2 vols., \$2., franco \$2.15

Jours de Crystal, par la même, 1 vol. in-12, 85 centins, franco 90 centins.

Légendes de Fontainebleau, par la même, 1 vol. in-12, 85 centins, franco 90 centins.

Lucius Flavius, par le Père Spillmann, S. J., 75 centins, franco 80 centins.

Avis au public! Petits grains de Philosophie à l'usage des jeunes filles, par l'abbé Champly, 40 centins, franco 45 centins.

A l'occasion du centenaire de Frédéric Ozanam, et du prochain centenaire de Louis Veuillot (le plus grands des polémistes catholiques de notre temps) nous citons quelques-uns de leurs ouvrages:

LOUIS VEUILLOT :

Correspondance, 8 vols in-8, \$1.50 le volume, franco \$1.65

Le Parfum de Rome, 2 vols., \$1.75, franco \$1.90

Cà et là, 2 vols., \$2., franco \$2.15

Les Odeurs de Paris, 1 vol, \$1., franco \$1.10

Lettres à Mlle de Grammont (viennent de paraître en librairie) 1 vol. in-12, 85 centins, franco 90 centins.

Pages choisies, avec introduction critique d'Antoine Albalat, 1 vol., 85 centins, franco 90 centins.

FRÉDÉRIC OZANAM :

Frédéric Ozanam, par Mgr Baunard, 1 vol in-8, \$1.25, franco 1.40

Frédéric Ozanam, par B. Faulquier, 1 vol in-12, 50 centins, franco 55 centins.

Frédéric Ozanam, par le Chanoine Fournier, 1 vol in-8, 50 centins, franco 55 centins.

Collection des classiques populaires:

Mes prisons, Sylvio Pellico, 1 vol.

Fabiola ou l'Eglise des Catacombes, le Card. Wiseman, 1 vol.

Le Génie du Christianisme, Chateaubriand, 2 vols

Oeuvres complètes, Xavier de Maistre, 1 vol.

Fables de LaFontaine, 1 vol.

Les Aventures de Télémaque, Fénelon, 1 vol.

Jérusalem délivrée, Le Tasse, 1 vol.

Chaque vol. 25 centins, franco 30 centins.

Comme lectures de famille, nous recommandons;

Causeries, par le R. P. Van Tricht, 10 séries, se vendent séparément, le vol. 75 centins, franco 85 centins. Cette série de conférences populaires est devenue célèbre et comprend à peu près tous les sujets d'actualité.

Avis aux abonnés

Nos abonnés payants sont priés de se rappeler que le renouvellement de leur abonnement doit se faire d'ici au 15 du mois d'août, au plus tard. Prix de la souscription: Canada, \$1.25; États-Unis, \$1.50. Prière de payer par *mandats* ou *bons de poste*.

Le jubilé épiscopal de Monseigneur Bégin

C'est le 5 de ce mois qu'ont eu lieu les grandes fêtes qui ont marqué avec éclat le 25^e anniversaire de la consécration épiscopale de S. G. Mgr L.-N. Bégin, archevêque de Québec. A la date où notre revue doit aller sous presse, nous ne pouvons qu'offrir de nouveau à notre vénérable archevêque, l'hommage de notre affectueux respect et l'expression de nos meilleurs vœux de bonheur.

"Nouvelle méthode de langue française"

Il nous fait plaisir d'informer MM. les Inspecteurs d'Écoles, Instituteurs et Institutrices, que la Grammaire française par MM. Magnan et Tremblay, deuxième livre, parties de l'élève et du maître, vient d'être approuvée par le Conseil de l'Instruction publique à sa dernière séance du 13 Mai dernier. Nous sommes par conséquent en mesure de remplir toutes les commandes pour ces livres parus, et qui sont:

PREMIER LIVRE, destiné au premier degré du Cours primaire élémentaire.

PREMIER LIVRE, partie du Maître.

DEUXIEME LIVRE, destiné au deuxième degré du Cours primaire élémentaire et à la première année du Cours primaire intermédiaire modèle.

DEUXIEME LIVRE, partie du Maître.

LA CIE J.-A. LANGLAIS & FILS

177 rue St-Joseph, Québec.

Générosité de la commission scolaire de Québec

Au cours de l'année scolaire qui s'achève, la commission scolaire de Québec a porté le traitement maximum des instituteurs laïques à \$1200 et le traitement minimum à \$600 avec augmentation annuelle de \$50.

AVIS IMPORTANTS

L'abonnement à *L'Enseignement Primaire* est de \$1.25 par année, pour le Canada, et de \$1.50 pour les pays étrangers, strictement payable d'avance.

Les abonnements commencent le 1^{er} septembre et finissent le 30 juin de chaque année.

Toute livraison non reçue doit être réclamée dans le mois de la publication. Après ce délai, il faudra payer 25 centins par livraison réclamée. On ne tiendra aucun compte des réclamations non accompagnées du prix.

Inutile d'écrire pour demander des numéros de *L'Enseignement Primaire* antérieurs au 1^{er} septembre, 1910. Il ne nous en reste pas un seul numéro.

TABLE DES MATIÈRES

ANNEE 1912-13

<p>PEDAGOGIE:—Le premier congrès de la langue française au Canada, <i>C.-J. Magnan</i> 3</p> <p>Vœux de la Section pédagogique 4</p> <p>Notre organisation scolaire: Avant-propos, <i>G.-E. Marquis</i> 10</p> <p>L'Instruction publique dans la province de Québec, <i>G.-E. Marquis</i> 12, 89, 146, 202, 263, 335, 394</p> <p>Jean-Jacques Rousseau, éducateur, <i>J. Guiraud</i> 14, 83</p> <p>Dans quelle mesure l'enseignement du catéchisme à l'école contribue-t-il au développement intégral de l'enfant, <i>l'abbé J.-G. Fleury</i> 18, 81, 144, 198</p> <p>Hygiène, conférence sur la tuberculose, <i>Dr. J.-E. Dubé</i> 19</p> <p>La crise de l'histoire à l'école primaire 22</p> <p>Première convention de Commissaires d'écoles à Laprairie: discours de l'Inspecteur général 69</p> <p>Direction du dessin, <i>Chs.-A. Lefèvre</i> 80, 133, 340, 394, 398, 464</p> <p>Pédagogie morale, <i>P. R. Valentin</i> 86, 149, 204</p> <p>Hygiène, <i>Dr. J.-G. Paradis</i> 90, 132, 335, 396, 467, 529, 634</p> <p>Favorisons le vrai progrès, <i>C.-J. Magnan</i> 131</p> <p>Mise au point 131</p> <p>Une lacune scolaire, <i>L. Hacault</i> 136</p> <p>Caisse d'économie scolaires 139</p> <p>Les écoles primaires et les écoles normales en France, en Belgique et en Suisse, <i>C.-J. Magnan</i> 140, 206, 270, 345, 406, 476, 537, 588</p> <p>L'Instruction obligatoire devant l'Assemblée législative de Québec, <i>C.-J. Magnan</i> 195</p> <p>Le bon parler dans les couvents, chanoine <i>F.-X. Ross</i> 205, 269, 334</p> <p>Préparation au Brevet 209</p> <p>La nouvelle nomenclature grammaticale 210</p> <p>Le fonds des écoles publiques, <i>C.-J. Magnan</i> 259</p> <p>L'École en action: la "récitation des leçons" <i>Th. Legrand</i> 260</p>	<p>Le calcul mental: Son utilité, sa valeur pédagogique, <i>B.-L.</i> 261</p> <p>Importantes statistiques scolaires 264</p> <p>Délibérations de la Section pédagogique: Premier Congrès de la langue française, <i>C.-J. Magnan</i> 323</p> <p>Sur le vif: Savoir rédiger tout seul, <i>I. Carré</i> 329</p> <p>Le rôle du maître et celui de l'élève 311</p> <p>Le danger du feu 339, 384</p> <p>Appel aux commissions scolaires: Le traitement des instituteurs et des institutrices, <i>C.-J. Magnan</i> 387</p> <p>Le Canada français en France 389</p> <p>L'anglicisme et le chemin de fer, <i>l'abbé L. Blanchard</i> 394</p> <p>Causerie pédagogique: Rôle du livre et du Maître 400</p> <p>Résumé des travaux présentés au premier Congrès de la langue française au Canada: Section pédagogique: 402, 529</p> <p>"De la préparation de la classe", conférence donnée par l'Inspecteur général des écoles catholiques devant le Cercle pédagogique de l'École normale de Valleyfield 453</p> <p>L'Instruction publique dans la province de Québec, <i>Paul de Cazes</i> 462</p> <p>Dans nos écoles normales: Echos des "Cercles pédagogiques" 468</p> <p>L'enseignement de l'agriculture à l'école rurale, <i>C.-J. Magnan</i> 519</p> <p>Le Père Girard, <i>Zéphirine Nepveu</i> 520</p> <p>Utilité de la géographie, <i>F. G.</i> 527</p> <p>Ceux qui travaillent, <i>Omer Héroux</i> 577</p> <p>Comment utiliser les vacances, <i>C.-J. Magnan</i> 579</p> <p>Des jardins scolaires, <i>A. Désilets</i> 582</p> <p>Mgr Archambault 583</p> <p>La Première formation du goût littéraire à l'école, <i>A.-B. Carbonneau</i> 584</p> <p>DIVERS:—École normale de Rimouski 1</p> <p>Congrès des commissaires d'écoles 2</p> <p>Qu'est-ce qu'enseigner? 2</p> <p>L'éducation athée, ses fruits 2</p> <p>École normale de Chicoutimi 65</p> <p>Préparation de la classe, <i>A. Vagner</i> 66</p>
---	--

Le lavage de l'école	66	Rapport de l'Inspecteur général des écoles catholiques (1911-12) <i>C.-J. Magnan</i>	282
Premier congrès de la langue française: Discours de l'honorable P.-B. de LaBruère	67	Lois amendant la loi de l'Instruction publique	360
Ecole normale de Nicolet	129	Rapport sur l'Horticulture à l'école primaire, <i>O.-E. Dalaire</i>	424
Préparation de la classe	130	DOCUMENTS SCOLAIRES:—Le Congrès pédagogique de Rimouski	26
Retraites annuelles pour les institutrices	194	La mission de l'école rurale (discours), <i>C.-J. Magnan</i>	31
L'Enseignement du catéchisme	194	Association des Instituteurs catholiques de Québec, <i>G.-E. Marquis</i>	33, 417
Ecole normale des Trois-Rivières	257	Association des Instituteurs catholiques de Montréal, <i>A.-B. Charbonneau</i>	36, 420
Meilleurs souhaits	258	Association des Institutrices catholiques de Montréal, <i>Maria Bélanger</i>	38, 290
Nécessité et avantage du travail personnel pour l'instituteur et l'institutrice, <i>B. L.</i>	258	Association des institutrices catholiques de Québec, <i>M.-Lse Pepin</i>	91, 289
L'œuvre de l'éducation, <i>Mgr Dupanloup</i>	258	Cercle pédagogique de l'Ecole normale de Valleyfield 289, 423, 478, 512, 575, 520, 633	
Pensées pédagogiques	258, 386	Cercle pédagogique de l'Ecole normale de Hull	423, 468, 533, 591
Ecole normale de Valleyfield	321	Association pédagogique de l'Ecole normale de Rimouski	597
Formation de l'éducatrice	322	Une convention d'instituteurs catholiques au Manitoba	290
<i>Mgr Dupanloup</i> et le zèle de l'enfance	322	Académie commerciale de Québec	291
Beauté de l'âme pure	322	Conférence sur l'Instruction publique, par <i>l'honorable J.-L. Décarie</i>	422
Ecole normale de Hull	385	Convention des commissaires d'écoles:	
Conseils pédagogiques	386	Laprairie	69
Le centenaire de Frédéric Ozanam, <i>C.-J. Magnan</i>	450	Farnham	191
Ecole normale de St-Hyacinthe	513	Waterloo	191
Carnet pédagogique:		Dorchester	191, 253
Nécessité du savoir chez l'instituteur	514	Joliette	478
Aimons nos fonctions	514	Saint-Bonaventure	633
Bienfaits de l'activité	514	Rimouski	633
L'instituteur le plus doux, le plus patient c'est le plus fort	514	Trois-Rivières	633
Rôle bienfaisant de l'école	514	METHODOLOGIE:—La rédaction à la petite école, <i>H. Nansot</i>	46, 107, 166, 226, 271, 350, 407, 484, 539, 606.
Retraites fermées d'institutrices	578	Leçons d'anglais d'après la méthode naturelle, <i>J. Ahern</i>	50, 110, 169, 230, 276, 353, 411, 487, 543, 610
Les leçons de choses	578	Anglicismes	234, 359
DOCUMENTS OFFICIELS:—Bureau central des examinateurs catholiques	24, 92, 156, 224, 480	Leçons de choses: Le sel	234
Ecoles normales catholiques (listes des diplômes, 1912)	43, 156, 482, 483	Exercices de langage	416
Circulaires du Surintendant de l'Instruction publique:		Géographie	238
I. Aux Inspecteurs d'écoles	39		
II. Aux Commissaires et Syndics	162, 515		
Comité catholique du Conseil de l'Instruction publique	98, 600		
Département de l'Instruction publique:			
<i>Arrêtés en Conseil</i>	126, 192, 318, 382, 576		
Commission administrative du Fonds de pension des fonctionnaires de l'enseignement primaire, <i>A. de Belleval</i>	152		
Rapport du Surintendant de l'Instruction publique (1911-12), <i>Boucher de LaBruère</i>	212		

"Nouvelle méthode de langue française"		Ouvrages reçus.....	125
Leçons expliquées.....	280	Errata.....	126
Agriculture, <i>Jean-Chs. Magnan</i> , B. S. A.		Bénédiction de l'Académie Ste-Marie, Québec.....	178
La ruche.....	298	Pour le français.....	186
Les engrais.....	367	L'Histoire sainte enseignée.....	190
Les amis du cultivateur.....	498	"Nouvelle méthode de langue française"	190, 636
Lecture expliquée et récitation.....	358	Le Bien-Etre des enfants.....	190
Fautes a corriger.....	433, 492, 547	Convention des commissaires d'écoles...	191, 253
Catéchisme pour les petits enfants (ensei- gnement intuitif.....)	548, 699	Le nouveau Principal de l'Ecole normale Jacques-Cartier.....	191
ENSEIGNEMENT PRATIQUE:—Instruc- tion religieuse.....		Le français dans Ontario.....	225
55, 116, 173, 248, 292, 361, 434, 493, 551, 615		La Révérende Mère St-Anaet.....	256
LANGUE FRANÇAISE:—Cours élémentaire		Vacances de Noël et du Jour de l'An ...	256
56, 174, 245, 292, 293, 362, 434, 493, 552, 616		Questions professionnelles.....	311
Cours moyen.....		Le fondateur de la Congrégation des S. S. de-l'Assomption.....	311
... 56, 116, 175, 245, 363, 435, 495, 552, 617		Ouvrages reçus.....	311
Cours supérieur.....		Nominations.....	313
... 117, 176, 247, 295, 364, 437, 496, 554, 617		Pour bien prononcer l'anglais.....	313
ENSEIGNEMENT SPECIAL:—Agriculture...		Librairie classique.....	314
... 119, 179, 249, 298, 367, 498, 557, 618		Noms d'éducateurs donnés aux cantons de la région du Saint-Maurice.....	316
Anti-alcoolisme.....		"L'Histoire d'Angleterre" de Drioux	317
..... 57, 179, 248, 300, 368, 500, 559		Petite correspondance.....	318
MATHEMATIQUES:—Arithmétique.....		Population du Canada (1911).....	378
... 57, 121, 180, 301, 368, 439, 500, 559, 619		Sur la tombe de Crémazie.....	380
Géométrie 62, 123, 250, 307, 445, 507, 567, 626		Enseignement ménager.....	381
Algèbre . 61, 122, 184, 305, 444, 506, 565, 624		A nos correspondants.....	444
LANGUE ANGLAISE:—.....		Le centenaire de Frédéric Ozanam.....	447, 541, 628
63, 123, 185, 251, 308, 376, 446, 509, 568, 627		Le Pape fonde une Ecole normale.....	447
LE CABINET DE L'INSTITUTEUR:—		Le 16e centenaire de l'Edit de Milan... ..	511
"Histoire de la race française aux États- Unis", par l'abbé D.-M.-A. Magnan... ..	45	Jubilé sacerdotal de M. l'abbé A. Caron	512
Nouveaux inspecteurs d'écoles.....	63	"La Bonne Parole".....	512
M. J.-E. Savard.....	68	Feu le Frère Odéric.....	512
Feu B. Lippens.....	63	En Garde!.....	512
Nouvelle grammaire.....	63	Jubilé épiscopal de S. G. Mgr L.-N. Bégin	569, 636
Le "Naturaliste Canadien".....	64	Une nouvelle province ecclésiastique... ..	569
"The Educational Review".....	64	Mgr J.-A. Archambault.....	569
"Le Bulletin des Etudes".....	64	Notes scolaires.....	570
Petite Revue.....	64, 126, 188, 312	Rvdes SS. de la Cong. N.-D.....	570
Avis importants.....	64, 120, 192	Le Nouveau-Québec.....	571
Le chant à la petite école, <i>H. Nansot</i>	124, 187, 253, 309, 377, 448, 510, 631	Auxiliaires de l'Agriculture.....	571
Musique.....	125, 187, 252, 310, 377, 448, 510, 631	Les chemins de fer au Canada.....	572
Bibliographie.....	125, 189, 314, 574	Les villes les plus peuplées du globe..	572
		Tableaux de lecture.....	572
		Une composition d'élèves.....	573

Sa Sainteté Pix X.	573	Les deux petites sœurs.	108
Enseignement ménager.	574	La grand'mère et le petit-fils.	111
Images à bon marché.	575	Musique. 125, 187, 252, 310, 377, 448, 510, 632	
Livres de récompenses.	576	L'Ecole normale de Nicolet.	129
Inauguration de l'Ecole normale de Saint-Hyacinthe.	629	La poupée cassée.	167
Attaques déloyales contre la province de Québec, <i>C.-J. Magnan</i>	629	Le Violonneux.	170
Un appel aux instituteurs et aux institu- trices.	631	Le Monument Garneau.	193
Deuxième congrès pédagogiques de dio- cèse de Rimouski.	631	Plaisirs d'hiver.	226
Aux commissaires d'écoles.	632	Chez le photographe.	231
Hygiène : Les vacances, <i>Dr J.-G. Para- dis</i>	634	L'Ecole normale des Trois-Rivières. ...	257
M. Paul de Cazes.	634	Le matin.	272
Au Conseil de l'Instruction publique. ...	634	Un thé.	277
Lectures de vacances.	635	Ecole normale de Valleyfield.	321
Avis aux abonnés.	636	Scène enfantine.	350
Générosité de la commission scolaire de Québec.	636	L'enfant puni.	354
		Ecole normale de Hull.	386
		Comment tracer une ligne.	399
		Comment se faire la main.	399
		Le grand père et ses petits enfants. ...	408
		Un sauvetage.	413
		Frédéric Ozanam.	449
		La poupée cassée.	485
		L'épave.	489
		Ecole normale de St-Hyacinthe.	513
		Une histoire sans parole.	539
		Deux amis.	544
		Ecole normale de Joliette.	577
ILLUSTRATIONS:—			
Ecole normale d'ins- titutrices à Rimouski.	1		
Le petit méchant.	47		
Fanfare d'enfants.	51		
L'Ecole normale de Chicoutimi.	65		

